

PLAN

Avril 2013

www.oiq.qc.ca

50
ans

Attention!

1^{er} avril 2013 – Début de la nouvelle période de référence de formation continue

15 mai 2013 – Limite pour réussir le cours obligatoire sur le professionnalisme

31 mai 2013 – Limite pour déclarer vos activités de formation de la période de référence se terminant le 31 mars 2013

DOSSIER

LES ARTS DE LA SCÈNE

Génie et art : quand deux mondes se rencontrent

Commission Charbonneau :
rappel de quelques règles
déontologiques, p. 41

Le juniorat :
un tremplin pour futurs
entrepreneurs, p. 42



65

1948 – 2013

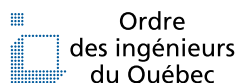
RÉGIME D'ASSURANCE VIE
TEMPORAIRE PARRAINÉ PAR
INGÉNIEURS CANADA

65 ANS ET LOIN DE LA RETRAITE

OFFRE SPÉCIALE D'ANNIVERSAIRE :
RABAIS DE 50 % SUR LA COUVERTURE
D'ASSURANCE VIE TEMPORAIRE!*

www.manuvie.com/PLAN

Parrainé par :



Établi par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. Les noms Manuvie et Financière Manuvie, le logo qui les accompagne et le titre d'appel « Pour votre avenir » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.

*Disponibilité limitée. Les taux de prime réguliers s'appliqueront de nouveau à compter du 1^{er} avril 2014.

L'Ordre des ingénieurs du Québec (fondé en 1920) a comme mission d'assurer la protection du public en contrôlant l'exercice de la profession dans le cadre de ses lois constitutives et de mettre la profession au service de l'intérêt du public.

Comité exécutif 2012-2013

Président :
Daniel Lebel, ing.

Vice-président en titre et aux Affaires professionnelles :
Eric Potvin, ing.

Vice-président aux Affaires publiques :
Stéphane Bilodeau, ing.

Vice-président aux Finances et trésorier :
Martin Lapointe, ing.

Représentant du public :
Richard Talbot

Conseil d'administration 2012-2013 (20 ingénieurs élus)

Montréal :
Stéphanie Duchesne, ing.
Zaki Ghavittian, ing.
François P. Granger, ing.
Sandra Gwozdz, ing.
Claude Martineau, ing.
Kateri Normandeau, ing.
Nadine Pelletier, ing.
Christian Richard, ing.
Robert Sauvé
Isabelle Tremblay, ing.
Sid Zerbo, ing.

Québec :
Donald Desrosiers, ing.
Martin Lapointe, ing.
Anne-Marie Tremblay, ing.

Estrie :
Stéphane Bilodeau, ing.

Outaouais :
Michaël Côté, ing.

Abitibi-Témiscamingue :
Luc Fortin, ing.

Saguenay-Lac-Saint-Jean :
Eric Potvin, ing.

Mauricie-Bois-Francis-Centre-du-Québec :
Daniel Lebel, ing.

Est-du-Québec :
Robert Fournier, ing.

(4 administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec)
Sylvain Blanchette
Lise Lambert
Guy Levesque, infirmier
Richard Talbot

Directeur général :
André Rainville, ing.

Envoi de Poste-publications
n° 40069191

Directeur des Communications et des Affaires publiques
Daniel Boismenu

RÉDACTION
Chef des communications
Geneviève Terreault
Coordonnatrice des éditions
Sandra Etchenda
Infographiste
Michel Dubé
Révision technique
Jean-Pierre Trudeau, ing.
Révision
Rédaction Scriptoria
Correction
Dominique Vallerand
Collaboration
Gilles Drouin
Jeanne Morazain
Sofia Oukass

PUBLICITÉ
Isabelle Bérard
Jean Thibault
CPS Média Inc.
450 227-8414, poste 300

PLAN est publié par la Direction des communications et des affaires publiques de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

PLAN vise à informer les membres sur les conditions de pratique de la profession d'ingénieur et sur les services de l'Ordre. PLAN vise aussi à contribuer à l'avancement de la profession et à une protection accrue du public. Les opinions exprimées dans PLAN ne sont pas nécessairement celles de l'Ordre. La teneur des textes n'engage que les auteurs.

Les produits, méthodes et services annoncés sous forme publicitaire dans PLAN ne sont en aucune façon approuvés, recommandés, ni garantis par l'Ordre.

Le statut des personnes dont il est fait mention dans PLAN était exact au moment de l'entrevue.



Tirage certifié :
65 010 exemplaires

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0032-0536

Droits de reproduction, totale ou partielle, réservés
© Licencié de la marque PLAN, propriété de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Gare Windsor, bureau 350
1100, avenue des Canadiens-de-Montréal
Montréal (Québec) H3B 2S2
Téléphone : 514 845-6141
1 800 461-6141
Télécopieur : 514 845-1833
www.oiq.qc.ca

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

DOSSIER LES ARTS DE LA SCÈNE



16 **ENTRE L'ART ET LA SCIENCE, LE GÉNIE**
« Jusqu'à récemment, je ne m'étais pas rendu compte que je pouvais, comme ingénieur, faire de la recherche dans le domaine des arts. »

20 **L'INGÉNIEUR EN COULISSE**
Amaluna, Totem, Viva Elvis, Michael Jackson One, Zarkana... Derrière ces spectacles du Cirque du Soleil se profile un ingénieur...

Dans les coulisses de l'OSM
À titre de chef de l'exploitation de l'Orchestre symphonique de Montréal, l'ingénieure Mélanie La Couture relève au quotidien des défis très stimulants.

24 **PASSEPORT POUR LA SCÈNE**
En salle ou sur d'immenses scènes extérieures, de plus en plus de spectacles nous en mettent plein la vue. Ici, l'art et la technologie se conjuguent, pour le plus grand plaisir des foules.

28 **LE TRANSFORMER DE LA SCÈNE**
Stageline est sans doute le secret le mieux gardé de la scène québécoise, sauf pour le monde du spectacle. L'entreprise de L'Assomption exporte ses produits dans plus de 40 pays.

34 **QUE SONT-ILS DEVENUS ?**
Il y a quelques années, quatre ingénieurs déjà très prometteurs ont chacun fait l'objet d'un article publié dans PLAN. Ce mois-ci, dans le cadre des activités soulignant le 50^e anniversaire de la revue, nous avons voulu prendre de leurs nouvelles et connaître l'évolution de leurs projets. Que sont-ils devenus ? Qu'est-ce que les dernières années ont réservé à nos quatre prodiges ?



CHRONIQUES

- 5** **ÉDITORIAL**
- 6** **MOSAÏQUE**
6 Examen professionnel
7 Liste des permis
- 8** **MOT D'ORDRE**
- 38** **FEMMES DE GÉNIE**
- 41** **ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE**
Commission Charbonneau :
rappel de quelques règles déontologiques
- 42** **ENCADREMENT PROFESSIONNEL**
Le juniorat :
un tremplin pour futurs entrepreneurs
- 44** **INSTANCES DÉCISIONNELLES**
- 46** **AVIS**

DATE LIMITE : 15 MAI 2013

COURS OBLIGATOIRE

LE PROFESSIONNALISME

DES DEVOIRS ET DES VALEURS POUR GUIDER LA PRATIQUE

SUR VOS ÉCRANS DÈS MAINTENANT !



Le cours sur le professionnalisme a pour objectif d'améliorer les connaissances en matière d'éthique et de déontologie. À titre de professionnel, vous jouez un rôle crucial pour la société et les responsabilités qui vous sont confiées ont des répercussions sur la protection du public.

VIVEZ LE PROFESSIONNALISME AU QUOTIDIEN

Un contenu divisé en quatre modules, une formule interactive comprenant vidéos, mises en situation, questionnaires et activités. Suivez l'équipe d'ingénieurs de Plastik inc. dans ses «aventures». Le tout se termine par un test d'évaluation pour lequel une note de passage est exigée.

EN LIGNE, SELON VOS DISPONIBILITÉS

Rendez-vous sur le catalogue Génie formation du site de l'Ordre formation.oiq.qc.ca.

Inscrivez-vous au cours sur la page d'accueil du catalogue.

Le cours en ligne est d'une durée de 2,5 heures, mais vous pouvez faire une pause et y revenir à votre guise.

Le coût est de 25 \$, bien en deçà d'un cours équivalent offert sur le marché de la formation continue.

OBLIGATOIRE, QUEL QUE SOIT LE DOMAINE DE PRATIQUE

Du 1^{er} septembre 2012 au 15 mai 2013 inclusive-ment, tous les membres de l'Ordre devront avoir suivi et réussi le cours.

Une dispense est accordée aux membres inscrits comme retraités au tableau de l'Ordre et à ceux qui auront réussi leur examen professionnel entre le 1^{er} septembre 2011 et le 15 mai 2013.

ADMISSIBLE AUX FINS DU RÈGLEMENT SUR LA FORMATION CONTINUE

Ces 2,5 heures seront inscrites à votre dossier et comptabilisées dans la période de référence au cours de laquelle la formation aura été réussie. La première période de référence se termine le 31 mars 2013.

RAPPEL :

Les heures de formation continue excédant les 30 heures minimales au cours d'une période de référence ne sont pas transférables à la période subséquente.



Ordre
des ingénieurs
du Québec

À vous de vous prononcer !

Comme vous le constaterez dans les pages centrales du présent magazine, la période de scrutin en vue de renouveler une partie des membres du conseil d'administration de l'Ordre bat maintenant son plein. Ainsi, d'ici le 26 avril prochain, les ingénieurs des régions de Montréal, de Québec et de l'Outaouais sont invités à voter pour déterminer qui occupera les sept postes d'administrateurs à pourvoir cette année.

Ce processus électoral est important pour un ordre professionnel. Il l'est d'autant plus pour l'Ordre des ingénieurs du Québec à l'heure où notre profession est sous les projecteurs. La population et les membres expriment envers l'Ordre des attentes qui sont immenses et légitimes.

Notre plan stratégique 2010-2015 a justement pour objectif premier de rétablir le lien de confiance entre le public et les ingénieurs.

La plupart des initiatives découlant de cette planification sont déjà en cours d'implantation. Il en va ainsi du plan d'intervention en éthique et déontologie, de la formation continue obligatoire, ou de la campagne de promotion et de valorisation de la profession.

D'autres initiatives importantes viennent d'entrer en vigueur (Règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle des membres exerçant en pratique privée) ou sont sur le point de le faire (création de comités régionaux pour prendre la relève des Sections régionales; voir à ce sujet le Mot d'ordre à la page 8).

Toutes ces mesures traduisent des engagements que l'Ordre a pris et qu'il se doit de respecter s'il veut demeurer une organisation crédible auprès de ses partenaires.

Nous sommes par ailleurs conscients que ces initiatives ont un coût qui est assumé par l'ensemble des membres. À cet égard, sachez que tout est mis en œuvre afin d'appliquer les meilleures pratiques de gestion : les résultats qui sont livrés le sont au meilleur coût possible pour les membres.

D'ailleurs, il n'y a qu'à comparer avec d'autres grands ordres professionnels pour constater que le niveau de la cotisation annuelle de l'Ordre des ingénieurs du Québec demeure compétitif et envié par bien des professionnels d'autres disciplines!

En ce qui concerne la reddition de compte, l'Ordre publie chaque année un rapport annuel de près de 70 pages qui demeure accessible à tous sur le site Web de l'Ordre. Nous sommes fiers de nos résultats et nous les faisons connaître!

En conclusion, l'Ordre est aujourd'hui en meilleure position pour affronter les défis qui se présente à lui. Avec votre soutien, nous souhaitons poursuivre la réalisation des engagements qui ont été pris par l'Ordre en vue de relever ces défis et de rétablir la confiance.

Il est donc important que ceux et celles qui ont le droit de vote exercent ce droit afin de permettre à l'Ordre de réaliser pleinement les initiatives mises en branle pour accomplir sa mission de protection du public.

Pour faire part de vos commentaires : bulletin@oiq.qc.ca.



Daniel Lebel, ing., PMP
Président

It's your turn to voice your opinion!

As you will see in the centre pages of this magazine, the election period is underway for some of the seats on the OIQ's Board of Directors. This means that engineers in the Montreal, Quebec City and Outaouais regions are invited to vote by April 26 to determine who will hold the seven director positions that need to be filled this year.

An election is an important process in a professional order, but it is especially important to

the Ordre des ingénieurs du Québec because our profession is in the spotlight right now. Both the public and members are voicing legitimate expectations to the OIQ.

In fact, the prime objective of our 2010-2015 strategic plan is to restore the bond of trust between the public and engineers.

Most of the initiatives resulting from this plan are already being implemented. This is the case for the ethics and professional conduct action plan, mandatory continuing education and the engineering advertising and promotional campaign.

Other major initiatives have either just taken effect (Regulation respecting professional liability insurance for members working in private practice) or are about to take effect (creation of Regional Committees to take over from the Regional Sections; see the Mot d'ordre on page 8 for more on this topic).

All of these measures are the result of commitments that the OIQ has taken and must fulfill if it wants to remain a credible organization in the eyes of its partners.

We are also aware that these initiatives come at a cost that is paid by all OIQ members. To that end, you should know that we do everything we can to apply best management practices: the results are delivered at the best possible cost to members.

As a matter of fact, you need only compare the annual dues of the Ordre des ingénieurs du Québec to those of the other large professional orders to understand how competitive ours are, and why they are the envy of many professionals in other fields!

As for accountability, the OIQ publishes a 70-page annual report that is available to all on its Web site. We are proud of our results and want to share them with others!

In conclusion, the OIQ is now in a better position to tackle the challenges it faces. With your support, we want to continue to fulfill the OIQ's commitments so that we can meet these challenges and restore trust.

That is why it is important for all eligible voters to exercise their right to vote and help the OIQ give full effect to the initiatives in progress, which are designed to enable the OIQ to fulfill its mission of protecting the public.

Send your comments to bulletin@oiq.qc.ca.

Cinq membres de l'Ordre reçoivent la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II

Le 28 février dernier, Ingénieurs Canada a décerné la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II à 11 ingénieurs parmi lesquels figuraient des membres de l'Ordre des ingénieurs du Québec, au cours d'un dîner qui s'est donné en leur honneur au Musée canadien de la guerre, à Ottawa.

Ingénieurs Canada et ses ordres constituants ont octroyé une médaille à 26 autres ingénieurs de diverses régions du Canada, soit 37 médailles au total. Les ingénieures Suzelle Barrington, ing., et Danielle W. Zaïkoff, ing., ainsi que MM. Serge Gendron, ing., Fassi Kafyeke, ing., et Roger Nicolet, ing., sont les cinq membres de l'Ordre lauréats de la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II.

Source : Ingénieurs Canada

Informez-nous !

VOUS DÉMÉNAGEZ OU VOUS CHANGEZ D'EMPLOI ?

Selon l'article 60 du Code des professions, tout membre de l'Ordre doit aviser le Secrétaire de tout changement relatif à son statut (incluant notamment chômage ou retour aux études), à son domicile et aux lieux où il exerce sa profession, dans les trente jours de ce changement.

Décision judiciaire

Tout professionnel doit, en vertu de l'article 59.3 du Code des professions, informer le Secrétaire de l'Ordre dont il est membre qu'il fait ou a fait l'objet d'une décision judiciaire ou disciplinaire visée à l'article 55.1 et 55.2, dans les dix jours à compter de celui où il en est lui-même informé.

Examen professionnel AVIS À TOUS LES INGÉNIEURS STAGIAIRES ET JUNIORS

Conformément au Règlement sur les autres conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre des ingénieurs du Québec, les prochaines séances d'examen auront lieu comme suit :

RÉGION	DATE	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
Montréal (Rive-Sud)	Mercredi 5 juin 2013, 18 h 30	5 avril 2013
Saguenay (Chicoutimi)	Samedi 15 juin 2013, 13 h	15 avril 2013
Montréal	Samedi 3 août 2013, 13 h	3 juin 2013
Québec	Samedi 21 septembre 2013, 13 h	21 juillet 2013

Pour vous inscrire à l'une de ces séances, vous devez utiliser la fiche d'inscription que vous trouverez sur notre site Internet à la rubrique *Je suis – membre de l'Ordre – Juniorat*. Pour en savoir plus, vous pouvez communiquer avec la préposée à l'examen professionnel au numéro suivant : 514 845-6141 ou 1 800 461-6141, poste 3158.

En conformité avec la Politique linguistique de l'Ordre, les candidats à l'examen professionnel peuvent, à leur choix, passer les épreuves soit en français, soit en anglais. Le document *Notes préparatoires à l'examen* est disponible uniquement en français.

RÉDUIRE DE 10 % LA CONSOMMATION DE CARBURANT DES NOUVEAUX AVIONS

Un des objectifs les plus importants de l'industrie aérospatiale est sans contredit la diminution de la consommation de carburant. Afin de réduire de 10 % la consommation en carburant des prochains avions, des chercheurs de Polytechnique Montréal s'allient avec le CRSNG, Bombardier Aéronautique, le CRIAQ et des collaborateurs européens pour développer de nouveaux modèles aérodynamiques.

Pour ce faire, ces chercheurs ont mis sur pied le projet de recherche de Polytechnique Montréal intitulé « Mécanique des fluides numérique multi-fidélité pour la stabilité et le contrôle aérodynamique des avions ». Pour le responsable du projet, l'ingénieur Éric Laurendeau, professeur au Département de génie mécanique de Polytechnique Montréal, l'outil de simulation qui sera développé à Polytechnique tiendra compte d'une manière globale de toutes les configurations que prendra l'avion, de son point de départ à son point d'arrivée : volets de bord d'attaque ou de fuite

entrés ou sortis, trajectoires au décollage et à l'atterrissage plus ou moins prononcée, trajectoire en vol rectiligne ou courbée, etc. Toutes les composantes seront évaluées en vue de concevoir des appareils moins énergivores.

Pour le directeur général de Polytechnique Montréal, l'ingénieur Christophe Guy, « ce projet de recherche sera l'occasion de former une relève hautement spécialisée, dont quatre étudiants de niveau doctoral, quatre étudiants à la maîtrise et trois étudiants au baccalauréat ».

Le projet bénéficiera d'un budget totalisant près d'un demi-million de dollars sur trois ans provenant du CRSNG (240 K\$), de Bombardier Aéronautique (120 K\$) et du CRIAQ (120 K\$). Il profite également de collaboration avec des experts internationaux, tant institutionnel (KTH Royal Institute of Technology, Stockholm, Suède) qu'industriel (CFS Engineering, Lausanne, Suisse). S'ajoute aussi une contribution en nature de Bombardier Aéronautique.

Source : Polytechnique Montréal

**PERMIS D'INGÉNIEUR DÉLIVRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC
DU 14 FÉVRIER AU 14 MARS 2013**

Abdolah Zadeh, Amir Massood	Camara, Moustapha Carrier, Guillaume	Duhamel, Jean- Christophe	Lantaff, Kevin	Ouellet, Karine	St-Laurent, François
Abihssira, Clément	Castellanos	Dupuis Hamel, Philippe	Lanthier, Kim	Ouellet, Raphaël	Stockmeyer, Vicky
Agarofineï, Iuliana	Montealegre, Hugo	Emond, Eric	Lapalme, Véronique	Ozeer, Bhy Ahmed	St-Onge, Nicolas
Aissiouene, Djamal	Alberto	Faulconnier, Frédéric	Lapointe-Lambert, Jean-François	Pagé, Pascal	Taillon, Claude-Eve
Ajib, Yazan	Castellet, Stéphane	Feng, Yin	Lathuilière, Fabienne	Paquette, Eric	Tangni, Detondji Laurent
Akélaguélo, Jean-Philippe	Castrechini, Mariano G	Ferland, Hugo	Latraverse, Sébastien	Paradis, Dominick	Tellier, Jean-Philippe
Al-Ahmad, Ali	Chalabi, Chahinaze	Filion, Olivier	Lavolette, Jean Philippe	Parent, David	Tessier, Annie
Amhis, Lounas	Chalifour, Louis-David	Fitch, Amanda	Lebreux, Marc	Parent, Philippe- Emmanuel	Tétreault, Marie-Pier
Anctil, François	Champagne, Christine	Formond, Maxime	Leclerc, Edith	Parsons, Jessica	Théberge, Maxime
Arcand, Emilie	Champagne, Frédéric	Fortin, Maxime	Leclerc, Samuel	Pavel, Narcis	Théorêt, Mélissa
Archambault, Patrick	Champagne, Martin	Fournier, Jonathan	Lecours, Eric	Pedneault Dartois, Étienne	Therriault Gingras, Steve
Aribia, Karima	Chartier, Maud	Fredette, Mathieu	Lefebvre, Méline	Pelletier, Daniel	Thibault, Martin
Arsenault, Richard	Chavez Piedras, Carlos Saul	Gagné, Julien	Legault, Claude-Olivier	Pelletier, Nicolas	Thivierge, Richard
Aubut, Frédéric	Cheikh, Nourredine	Gagné, Olivier	Legault-Beauchamp, Mariko	Pham, Xuan Tan	Thomassin, Bryce
Awad, Dany	Chen, Dan	Gagnon, Jean-Mathieu	Legris, Martin	Picard, Benoît	Thuillier, David
Baptista, Philip	Chichov, Slavomir	Gagnon, Pierre-Luc	Lemieux, François	Pilote, Simon	Torres, Daniel
Baril, Emmanuelle	Chichoyan, Dikran	Gardner-Patry, Yoan	Leonard, Frédéric	Pinsonneault, Philippe	Tran, Vinh Dong Thang
Bastien, Pierre	Claveau, Patrick	Gervais, Frédéric	Léonard, Frédéric	Pleau, Eric	Tremblay, Dominik
Beaudet, Jean-Philippe	Collin, Mathieu	Girard, Geneviève	Létourneau, Kéven	Poirier, Rémi	Tremblay, Jean- François
Beaudoin, Nicolas	Corbeil, Marc-André	Girardin, Michel	Luu, Alexandre	Porlier, Sylvain	Tremblay, Mathieu
Beaulieu, Christine	Côté, Benoît	Godin, Stéphane	Macia Nino, Juan Manuel	Pouliot, Michel	Tremblay, Sylvain
Bedad, Rachid	Côté, Véronique	Grenier-Gaboury, Alexandre	Marabella, Emanuele	Purtell, Christian	Tremonte, Tony
Bédard, Patrick	Côté, Vicky	Guay, Sébastien	Marceau, Guillaume	Racicot, Richard	Trépanier, Marc-André
Bélanger, Méline	Couture, Geneviève	Guenette, Marcel	Marchand, Richard	Regragui, Sébastien Omar	Trépanier, Mariane
Belgacem, Walid	Crépeau-Nadeau, Benjamin	Gullone, Michael	Marchand-Gagnon, Simon	Ricci, Robert	Trépanier, Pier-Luc
Benbaruk, Jessy	Cronier, Vincent	Haddad, Schahrazad	Marcoux, Mathieu	Robert, Maxime	Trottier, Denis
Benhsain, Zakaria	Cyrenne, Dominique	Hadzi, Haris	Masi, Franco	Robert, Sébastien	Truchon, Benoît
Benneceur, Slimane	Dallaire, Jonathan	Hamdine, Méline	Massé, Robin	Robitaille, Benjamin	Trudel, Dominic
Bergeron, Benoît	Dang, Vinh Thieu	Hammami, Habib	Massicotte	Rondeau, David	Tuizer, Marc
Bernard, Jean-François	De Jesus Mota, Sandrine	Hanna, Nezar	Desruisseaux, Simon	Rondeau, Pierre-Marc	Turcotte, Serge
Bérubé, France	De la Cruz, José Luis	Hegetschweiler, Marcel	Masson, Laurent	Roussacova, Dobrina	Vaillancourt, Mathieu
Bérubé, Martin	De La Vega Martinis, Maria Fernanda	Hélias, Emmanuelle	Ménard, Jérémi	Roy, Bruno	Vanomaro, Elsom Joelinnot
Betancourt Arcila, Jorge Luis	Déjean, Henry-Paul	Henri, Philippe	Mercier, Israël	Roy, Julien	Veillette, Marc-Antoine
Billette de Villemeur, Renaud	Delgado Martinez, Yerlin Hernan	Hovington, Pierre-Luc	Méthot, Alexandre	Roy, Simon	Verreault, Martin
Bisaillon, Patrick	Desbiens-Gagnon, Pierre-Olivier	Jesuratnam, Noel Godwin	Méthot, Jessica	Saab, Nicolas	Vertefeuille, Myriam
Blais, Etienne	Desjardins, François	John, Candice	Mirmoezi, Seyed Mohammad	Salama, Marianne	Vespa, Geremi
Blais, Marie-Josée	Deslauriers, Simon	Jorge Magalhaes, Ricardo Micael	Moavenian, Ali	Salari, Mazdak	Villiard, Etienne
Bloomfield, Gary	Desrochers, Maxime	Kfoury, Philippe	Moise, François	Sandoval, Richard Israel Kusma	Vincent, Frédéric
Blouin, Eric	Diallo, Alpha Boubacar	Khayate, Walid	Morneau, David	Santos, Anderson	Vincent, Pierre-Olivier
Boileau, Maxime	Diallo, Mamadou	Khouri, Georges	Moyes, Miguel	Saumier, Nicolas	Vlad, Sabin
Boisvert, Simon	Kanghe	Kuredjian, Ariane	Muir, Stéphanie	Savelyev, Vadym	Wolofsky, Robert
Boivin, Jean-François	Dion-Aubé, Mathieu	Labbé, David	Nadeau, Martine	Savoie, Félix	Woltosz, Pawel
Bondy, Kristina	Dominguez Hurtado, Diana Cristina	Laberge, Martin	Naud, Gabriel	Sawoszczuk, Philip Maximilian	Yahiaoui, Abdelhakim
Boutet, Guillaume	Dorion, Eric	Labrecque, Julien	Negaret, Emmanuel	Schroyer, Nuri Mariel	Yasmine, Steven
Boutin, Christian	Dostie, Jérôme	Lacasse, Simon	Ngassam Tangang, Arnaud	Seck, Mouhamadou Moustapha	Yee Kin Shin, David
Boyer, Stéphane	Doucet, Mathieu	Lacroix-Le Duc, Joël	Ngongang, Claude Constant	Shields, Jean-Philippe	
Brassard, Louis-Jérôme	Doyon, Paul	Lafond, Anne-Marie	Nguyen, Huy Danny	Shili, Fadle Allah	
Brasseur-Chiasson, Julien	Driscoll, Mark	Lajeunesse-Grenier, Dominic	Nguyen, Khac Trong	Shousha, Michaël	
Brehin Reichelson, Daniel	Dubois, Mathieu	Laliberté, Simon	Ochoa Torres, Wilson Ivan	Simard, Eric	
Brindle, Simon	Dufour, Benoit	Lamarre, Jonathan	O'Keefe-Maher, Patrick	Simonetta, Nicodemo	
Brisebois, Sylvain	Dugas, Jérôme-Hubert	Lamontagne, Eric	Ong Tone, Christopher	Solchaga, Magdalena Matilde	
Brouard, Philippe	Duguay, Jean-François	Lamoureux, Martin	Ouanes, Fares	Soucy, Janick	
Brunelle, Philippe		Langlois, Pierre		Stanescu, Magdalena	
Busnita, Ana-Maria		Lanoue, Frédéric			

L'Ordre se rapproche de ses membres en créant 11 comités régionaux

C'est avec grande fierté que nous avons annoncé le 25 février dernier qu'un nouveau modèle de gouvernance régionale sera mis en place d'ici l'automne prochain. Ce modèle a déjà été adopté par le Conseil d'administration de l'Ordre et il peut se résumer ainsi :

- 11 comités régionaux (CR) ont été créés et seront progressivement mis en place à compter de mai prochain ;
- ces nouveaux comités prendront la relève des actuelles Sections régionales ;
- la promotion de la profession, le développement professionnel et le réseautage seront les principaux champs d'intervention de ces CR.

POURQUOI CE CHANGEMENT ?

Cette décision importante n'a pas été prise précipitamment ni en vase clos. Au contraire. Elle s'inscrit dans le cadre de la planification stratégique 2010-2015 de l'Ordre. Afin d'établir un diagnostic global sur la présence de l'Ordre dans les régions, le Comité sur la gouvernance a, pendant deux ans, procédé à :

- de multiples consultations externes et internes ;
- un sondage auprès des membres ;
- de l'étalonnage sur différents modèles de gouvernance régionale auprès d'ordres professionnels et d'organisations diverses au Québec, au Canada et dans le monde.

Au terme de ce travail effectué en 2011 et 2012, toutes les parties prenantes en sont venues à la même conclusion : le statu quo n'est pas une solution.

À cet égard, permettez-moi de citer quelques conclusions du sondage sur les Sections régionales (SR) que la firme Ipsos a mené pour le compte de l'Ordre en novembre et décembre 2011 auprès des membres.

Des SR mal connues des membres – Bon nombre d'ingénieurs n'ont qu'une connaissance limitée des SR actuelles, puisque 48 % d'entre eux ne sont pas en mesure d'identifier quel est leur mandat ou leur mission.

Bas taux de satisfaction – La satisfaction globale envers les SR est plutôt faible ; elle obtient en effet un score de 5,6 sur une échelle de 10 points. Ce bas niveau de satisfaction varie peu selon les régions ou le domaine du génie exercé par les répondants.

Faible taux de participation – Parmi les répondants, seulement un membre sur quatre (26 %) avait participé à une activité de leur SR au cours de l'année précédant le sondage.

Des activités qui n'atteignent pas leur objectif – Seulement 12 % des répondants sont d'accord pour affirmer que les SR

ont contribué à la construction de leur réseau professionnel, malgré le fait que le réseautage soit considéré par plusieurs comme l'activité la plus importante des SR.

Mené auprès de 4 370 répondants (marge d'erreur de 1,5 %), ce sondage contient plusieurs autres résultats qui démontrent que le modèle actuel ne fonctionne tout simplement pas, alors que l'Ordre y investit chaque année plusieurs centaines de milliers de dollars provenant des cotisations de l'ensemble des membres.

LES COMITÉS RÉGIONAUX PERMETTRONT AUX MEMBRES DES RÉGIONS DE CONTRIBUER DE FAÇON CONCERTÉE À LA MISSION DE L'ORDRE.

DE NOMBREUX AVANTAGES

Nous croyons donc sincèrement que les comités régionaux qui viennent d'être créés et qui seront mis en place au cours des prochains mois permettront d'assurer une meilleure communication, une coordination plus efficace et des échanges plus fructueux entre l'Ordre et ses membres sur le terrain. Ils permettront aussi aux membres des régions de contribuer de façon concertée à la mission de l'Ordre.

Les CR renforceront la position des membres qui choisissent de s'investir bénévolement au sein de l'Ordre. Dans chacune des régions, les membres bénévoles de leur comité régional se verront confier un mandat d'importance pour la planification stratégique 2010-2015, soit de concevoir et de réaliser le plan d'affaires annuel de la région dans ses champs d'intervention. Pour les soutenir, les CR pourront compter sur une nouvelle équipe de l'Ordre formée d'une coordonnatrice aux régions et d'agents régionaux.

MÊME OBJECTIF, NOUVEAU VÉHICULE

Pour toutes les régions du Québec, l'objectif premier de l'Ordre demeure de répondre aux besoins de ses membres par l'entremise d'une offre de services adaptée, en partenariat avec les membres qui s'investissent dans les régions. Les nouveaux comités régionaux seront un véhicule efficace pour atteindre cet objectif.

Je vous invite, en conclusion, à demeurer à l'écoute des communications qui vous seront transmises au cours des prochains mois. Les comités régionaux auront besoin de bénévoles pour accomplir leur mission et nous espérons que vous serez nombreux à répondre aux invitations qui vous seront lancées.

LE FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

TOUJOURS LE MEILLEUR OUTIL POUR GARDER LE CAP

... et pour résister au chant des sirènes.

Après la belle performance des marchés en 2012, les épargnants reprennent goût à l'investissement. Au point où plusieurs se demandent s'ils ne pourraient pas prendre eux-mêmes leurs décisions de placement plutôt que de passer par des fonds communs, avec leurs gestionnaires et leurs frais de service. Bonne ou mauvaise idée?

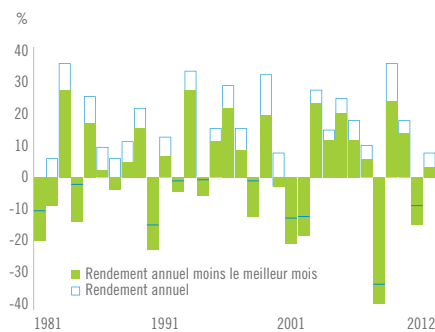
HEUREUX QUI COMME ULYSSE...

On sait que les fonds communs de placement sont l'un des véhicules financiers les plus simples et les plus accessibles. Moyennant une mise de fonds minime, l'investisseur n'a que deux décisions à prendre : le choix des fonds dans lesquels il investit et les proportions selon lesquelles il y répartit son actif. Par la suite, tout le processus est pris en charge par des gestionnaires dont c'est l'unique travail. Mais ce qu'on ignore parfois, c'est que ce véhicule permet aussi de se rendre à destination, tel Ulysse, sans se laisser attirer par le charme fatal de certaines sirènes. Et en ces temps de marchés favorables, trois d'entre elles menacent l'investisseur en quête d'autonomie...

PREMIÈRE SIRÈNE: SE SYNCHRONISER AVEC LE MARCHÉ

C'est-à-dire tenter de prévoir les hausses et les baisses de la Bourse afin d'investir exactement au bon moment. Or, à moins de posséder une boule de cristal, le taux de réussite pourrait être bien en deçà des attentes. Le graphique suivant simule ce qui se passerait si, à ce petit jeu, on avait eu la malchance de rater chaque année, de 1981 à 2012, le meilleur des 12 mois sur le marché canadien. À terme, c'est neuf fois moins d'argent qui aurait été accumulé, en raison de l'absence de ces mois de meilleurs rendements. Un fonds commun de placement, lui, permet d'être investi en tout temps.

Perspectives de rendement si l'on rate le meilleur mois de l'année*



*Source : Gestion FÉRIQUE, eVestment.

Pour lire la version intégrale de cet article, visitez le www.ferique.com, section Matériel éducatif.

DEUXIÈME SIRÈNE: MISER SUR LE TITRE GAGNANT

Qui n'a pas rêvé de dénicher les futurs Microsoft, Apple ou Google! Mais en pratique, la clé d'un portefeuille à succès n'est pas un titre, mais la diversification. C'est pourquoi les gestionnaires de fonds de placement répartissent leurs portefeuilles à travers différents secteurs du marché et investissent dans une multiplicité de compagnies. Ils maximisent ainsi le rendement potentiel tout en minimisant le risque de perte. Prenons, par exemple, le Fonds FÉRIQUE ACTIONS. Sur des périodes de 10 ans, entre 1975 et 2012, celui-ci a obtenu un rendement supérieur à l'indice 70 % du temps, avec une valeur ajoutée médiane annuelle de 0,4 %, après frais, en plus d'afficher une volatilité inférieure de 2,4 % à celle de l'indice!*

TROISIÈME SIRÈNE: FUIR LE RISQUE

Un investisseur qui évite toute forme de risque de placement... risque fort de ne jamais atteindre son objectif. Il importe de comprendre que, bien que les marchés génèrent inévitablement des rendements négatifs, ce phénomène s'atténue avec le temps. Ainsi, les marchés n'ont jamais connu de périodes de 15 ans négatives depuis 1975.* En investissant dans des fonds communs de placement, on élimine les émotions qui nous feraient nous éloigner du risque lorsque le court terme passe au rouge et on s'assure d'une gestion adéquate du risque en fonction de ses objectifs.

En conclusion, le chant des sirènes, en matière d'investissement, consiste à vouloir devenir riche trop vite. Mais il vaut mieux s'en remettre à l'épargne systématique, à l'investissement périodique, à la rigueur... et à des fonds de qualité comme les Fonds FÉRIQUE!



FÉRIQUE

Les Fonds FÉRIQUE: il y a un peu de génie là-dedans.

www.ferique.com | 1-800-291-0337

Note: un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des courtages, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant d'effectuer un placement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Les Fonds FÉRIQUE sont distribués par Placements Banque Nationale inc., à titre de Placeur principal, et par Services d'investissement FÉRIQUE. Les Fonds FÉRIQUE payent des frais de gestion à Gestion FÉRIQUE lui permettant d'assumer les frais de conseillers en valeurs, de mise en marché et de distribution des Fonds FÉRIQUE ainsi que les frais d'administration du gérant des Fonds FÉRIQUE. Chaque Fonds FÉRIQUE assume ses propres frais d'exploitation. Les Fonds FÉRIQUE sont sans commission lorsqu'un porteur de parts souscrit par l'entremise de Placements Banque Nationale inc. ou de Services d'investissement FÉRIQUE; certains frais de courtage pourraient toutefois être exigibles si la souscription se fait par l'entremise d'un courtier indépendant. La présente communication ne constitue ni une offre, ni une sollicitation de quiconque dans aucune juridiction dans laquelle une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée ou à toute personne envers qui il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Les renseignements fournis ne constituent pas des conseils particuliers de nature financière, juridique, comptable ou fiscale concernant des placements.

RÈGLEMENT SUR LA FORMATION CONTINUE

AVANT LE 31 MARS 2013

VOUS AVEZ EFFECTUÉ LES HEURES DE FORMATION REQUISES

En mode **Déclaration** sans plus tarder !

↓
Accédez au formulaire à la section
Services en ligne sur le site
de l'Ordre au www.oiq.qc.ca

↓
Cliquez sur l'onglet
Déclaration – Formation continue

VOUS N'AVEZ PAS TERMINÉ LES HEURES DE FORMATION REQUISES

En mode **Solution**, plusieurs options pour vous !

- ▶ Cours
- ▶ Formations offertes en cours d'emploi par votre employeur
- ▶ Conférences, ateliers, séminaires (limite de 15 heures*)
- ▶ Présentation et sa préparation (limite de 10 heures*)
- ▶ Rédaction et publication d'articles et d'ouvrages spécialisés (limite de 15 heures*)
- ▶ Comités techniques (limite de 10 heures*)
- ▶ Projets de recherche et autoapprentissage (limite de 5 heures*)

* Limites d'heures applicables par période de référence de deux ans.

L'ORDRE, VOTRE RÉFÉRENCE EN FORMATION CONTINUE

LES MEILLEURS COURS
DU COLLOQUE 2012
EN REPRISE !

formation.oiq.qc.ca

LE COLLOQUE ANNUEL DE
L'ORDRE DES INGÉNIEURS
DU QUÉBEC

LES 8 ET 9 AVRIL 2013 → MONTRÉAL

colloque2013.oiq.qc.ca

CATALOGUE
GÉNIE
FORMATION

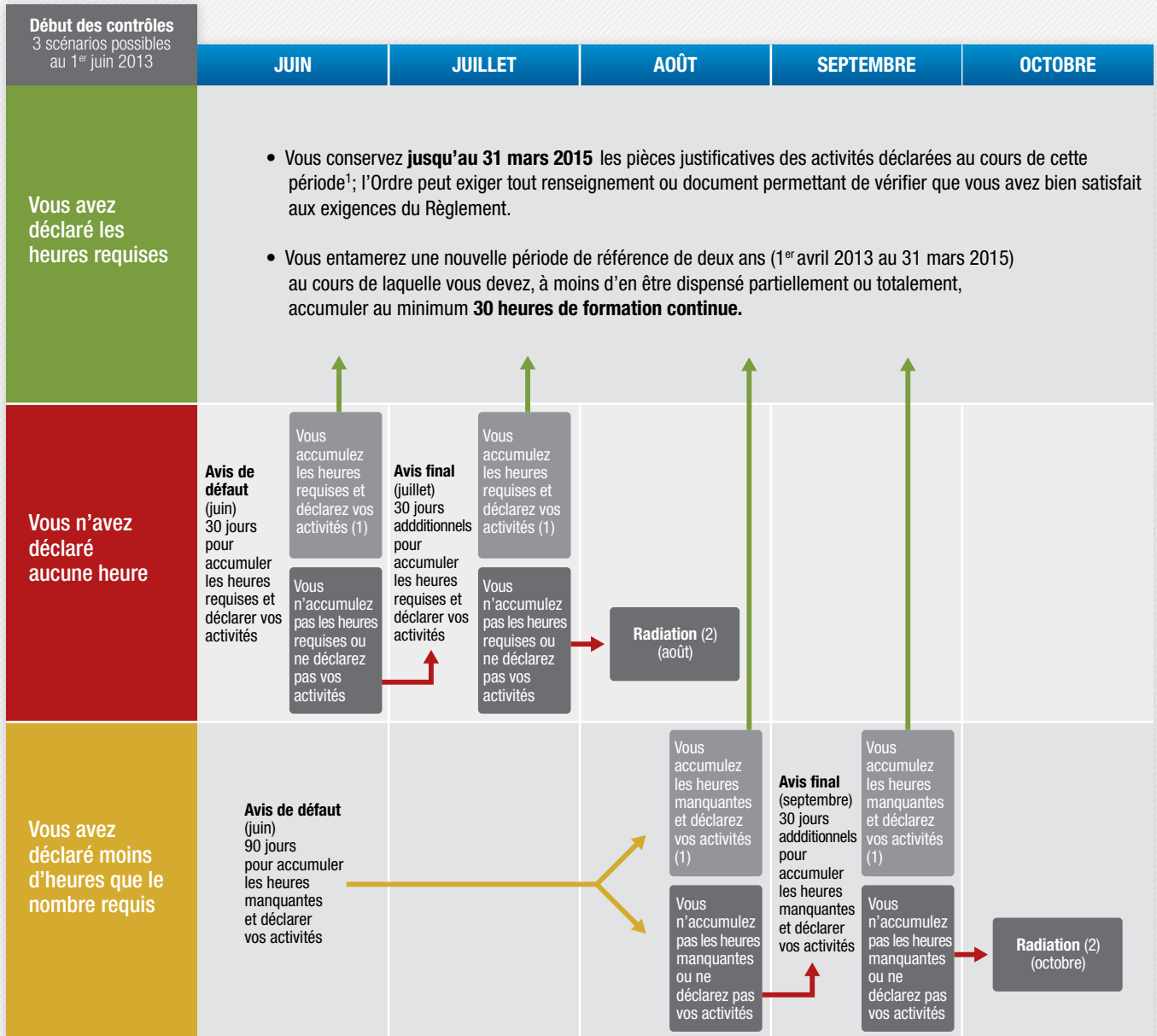
formation.oiq.qc.ca

COURS
OBLIGATOIRE SUR LE
PROFESSIONNALISME

formation.oiq.qc.ca

N'OUBLIEZ PAS, LA PREMIÈRE PÉRIODE DE RÉFÉRENCE SE TERMINE LE 31 MARS 2013!

APRÈS LE 31 MARS 2013*



1. Les heures de formation accumulées à la suite d'un avis de défaut sont imputées en priorité à la période de référence visée par cet avis.

2. La radiation demeure en vigueur jusqu'à ce que le membre fournisse la preuve qu'il a satisfait aux exigences contenues à l'avis et jusqu'à ce qu'elle ait été levée par le Conseil d'administration.

*AVIS

Si au 31 mars 2013, vous n'avez pas accumulé le minimum d'heures de formation requises, vous vous placerez en situation de défaut. Vous pourrez toutefois éviter la réception de l'avis de défaut en comblant votre manque à gagner à l'aide d'une ou plusieurs activités de formation admissibles effectuées en avril et en mai 2013. Il vous sera alors possible d'imputer ces heures à la première période de référence afin de corriger la situation. N'oubliez pas de déclarer ces heures au plus tard le 31 mai 2013.

Pour avoir l'information complète, veuillez consulter les rubriques de la section **Règlement sur la formation continue** du site Internet de l'Ordre au www.oiq.qc.ca



Orchestre symphonique de Montréal

DANS LES COULISSES DE L'OSM

Ce n'était pas dans son plan de carrière quand elle a terminé ses études en génie en 1995. Elle a néanmoins saisi l'occasion lorsque celle-ci s'est présentée et elle ne le regrette pas : à titre de chef de l'exploitation de l'Orchestre symphonique de Montréal, l'ingénieure Mélanie La Couture relève au quotidien des défis très stimulants.

Par Jeanne Morazain

Mélanie La Couture a fait très tôt le choix de la gestion. Encore étudiante au baccalauréat en génie industriel à l'École Polytechnique de Montréal, elle avait déjà pris la décision de faire un MBA. En jumelant le génie industriel et la gestion, elle pourrait, se disait-elle, « gérer des entreprises en comprenant bien ce qui s'y passe concrètement ». Elle a commencé sa carrière au sein d'une firme de génie-conseil dans le domaine de l'aéronautique, pour ensuite se joindre au Centre d'excellence en gestion de l'entretien du cabinet Coopers & Lybrand. Une fois sa maîtrise en administration terminée à la Richard Ivey School of Business, elle est recrutée par Deloitte Consulting de Boston pour travailler dans les secteurs médical et pharmaceutique.

L'offre de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) est arrivée au terme de son séjour aux États-Unis. Nous sommes en 2002. Mélanie La Couture accepte le poste de directrice du Fonds de dotation. En 2004, elle devient directrice générale adjointe. Elle est chef de l'exploitation et membre du conseil d'administration depuis septembre 2007.

L'ART DE LA GESTION

Ses responsabilités sont très vastes et elle ne s'en plaint pas : « Je dois gérer toutes les activités de l'Orchestre au jour le jour, celles de l'équipe artistique comme celles des équipes responsables des ventes, du marketing, des commandites, des collectes de fonds, de l'administration. Je suis également responsable des ressources humaines – 45 employés et 92 musiciens –, de la planification stratégique et de la gestion des différents comités du conseil d'administration. Il va de soi que je travaille en étroite collaboration avec le chef et directeur artistique Kent Nagano et avec le conseil d'administration. Nous définissons ensemble la direction dans laquelle nous voulons voir l'orchestre aller. Ensuite, Kent Nagano imagine les projets artistiques qui nous permettront d'y arriver; moi, je réunis toutes les ressources nécessaires à leur réalisation. »

Assurer la stabilité financière d'une entreprise culturelle est un défi quotidien, et une institution qui a l'envergure et la réputation de l'OSM ne fait pas exception; Mélanie La Couture ne le perd jamais de vue. Dans ce

« Je travaille en étroite collaboration avec le chef et directeur artistique Kent Nagano. Il imagine les projets artistiques; moi, je réunis toutes les ressources nécessaires à leur réalisation. »

contexte, elle se doit d'exercer un contrôle strict du budget de 30 millions de dollars de l'OSM et d'optimiser les façons de faire : « Je dois m'y employer chaque jour, sans relâche. Ma formation en génie m'aide à adopter une approche analytique critique et à traiter chaque dossier méthodiquement et avec rigueur; ma spécialisation en génie industriel me permet de détecter plus facilement les goulots d'étranglement et autres lacunes pour ensuite chercher des solutions qui amélioreront l'efficacité des processus. »

L'atteinte des objectifs stratégiques retenus apporte année après année de nouveaux défis, souligne Mélanie La Couture : « Au cours des dernières années, nous avons beaucoup travaillé à renforcer notre ancrage dans la communauté en proposant des activités avec divers groupes tels que le club de hockey des Canadiens de Montréal, l'Accueil Bonneau, la Fondation du Dr Julien, etc. L'innovation faisait aussi partie de nos objectifs et nous avons testé de nouvelles formules, comme ce concert éclaté présenté à 22 heures à la brasserie Molson, un concert classique avec orchestre, suivi d'une soirée avec disque-jockey. Au cours des prochaines années, nous souhaitons accroître de façon importante la dimension internationale de nos activités par des disques, des portails, et aussi des tournées. En avril et mai, nous donnons sept concerts en Amérique du Sud. Nous voulons aussi que des visiteurs étrangers soient attirés à Montréal grâce à nous. Un événement comme La Virée classique, qui consiste à faire se succéder des concerts de 45 minutes à prix modique, vise tout particulièrement le bassin de population du Nord-Est américain. »

Mélanie La Couture est entrée à l'OSM au moment où s'amorçait la construction, tant attendue, de la nouvelle salle de l'orchestre. Une coïncidence fort intéressante pour l'ingénieure, qui a rapidement été invitée à représenter l'OSM dans divers comités liés à



Mélanie La Couture, ing.



Maison symphonique de Montréal

la réalisation de la Maison symphonique de Montréal : « Je comprenais les plans, c'était efficace dans les discussions que nous avons eues avec le ministère de la Culture et des Communications, qui gérait le projet réalisé dans le cadre d'un partenariat public-privé. Nous avons travaillé fort avec la Place des Arts, l'autre utilisateur de la nouvelle salle, pour bien définir avant la fin de l'appel de propositions nos besoins actuels et futurs, et choisir le partenaire privé devant s'engager pour trente années d'exploitation. »

LA MAISON SYMPHONIQUE

Une salle de concert se définit par son acoustique. On a donc fait appel à un expert-conseil de réputation internationale, Artec Consultants, qui a innové afin de donner à l'OSM la qualité sonore recherchée. Mélanie La Couture explique : « L'acoustique de la nouvelle salle est semi-variable. Neuf réflecteurs acoustiques mobiles placés au-dessus de la scène et du parterre permettent d'ajuster l'environnement acoustique en fonction du répertoire, du nombre de musiciens, de l'instrumentation, de la place des musiciens sur la scène. La plupart des murs sont couverts d'un système acoustique motorisé et ajustable qui absorbe le son. Enfin, le bois de hêtre qui recouvre toutes les surfaces, à l'exception du plafond, a aussi une fonction acoustique de réflexion. Le son ne se perd pas comme dans la salle Wilfrid-Pelletier, ce qui obligeait les musiciens à jouer plus fort. Dans notre nouvelle salle, les musiciens peuvent jouer tout en nuances et tout le monde entend. On a longtemps dit que le monde entier avait entendu l'OSM, sauf les Montréalais; ce n'est plus le cas. »

La qualité acoustique de la Maison symphonique de Montréal tient aussi au fait que

la salle repose sur des isolateurs acoustiques de caoutchouc, des amortisseurs géants en quelque sorte; de plus, tous les espaces de l'avant-scène et de l'arrière-scène sont séparés de la salle elle-même : « En fait, poursuit Mélanie La Couture, nous avons construit trois édifices distincts. Il n'y a pas de transfert de bruits ou de vibrations à la salle elle-même, et cela, même si le métro passe tout près. Comme on entend tout dans cette salle, tout ce qui pouvait engendrer du bruit ou des vibrations a été réduit au silence : le système de ventilation, placé sous chaque siège, est silencieux; nous fournissons même au public des pastilles enveloppées dans du papier qui ne craquette pas. L'acoustique n'étant pas une science exacte, il a fallu attendre la fin des travaux pour savoir si nous avons réussi notre coup. Il semble bien que oui. »

Aux angoisses de la construction ont succédé les angoisses de la réorganisation. L'ouverture de la nouvelle salle a touché de façon majeure les abonnés et les musiciens de l'OSM, signale Mélanie La Couture, qui était chargée de superviser la transition : « La Maison symphonique de Montréal compte 1 900 places, soit 1 000 places de moins que la salle Wilfrid-Pelletier. Il fallait néanmoins donner à chacun des abonnés une nouvelle place à vie qui le satisferait. Quant aux musiciens, ils devaient s'habituer à travailler sans salles de répétition. C'est un avantage de toujours travailler sur la scène : le son est constamment le même, et cela donne plus de profondeur à l'orchestre. Pour aider les musiciens à bien vivre tous ces changements, à développer un sentiment d'appartenance, à adopter la Maison symphonique de Montréal et à la considérer comme leur maison, nous les avons consultés et informés régulièrement de l'évolution des travaux; nous avons même organisé des visites de chantier. »

L'OSM en sera à sa 80^e saison en 2013-2014. Le déménagement dans la Maison symphonique de Montréal est l'un des moments les plus marquants de sa riche histoire, selon Mélanie La Couture, qui se réjouit de voir que le public et les commanditaires ont suivi : « Pour moi, qui ai la responsabilité d'assurer la stabilité financière de l'OSM, c'est très stimulant. D'autant que ce nouvel outil qu'est la nouvelle salle va permettre le développement de l'OSM sur tous les plans. » ◀

1. Le partenaire privé est le Groupe immobilier Ovation, une filiale de SNC-Lavalin.



DES RENDEMENTS CONCURRENTIELS. UN SUIVI RIGoureux.

VOUS PENSIEZ QUE « SANS BUT LUCRATIF » NE RIMAIT PAS AVEC « PROFITS » ?
NOUS AVONS DES NOUVELLES POUR VOUS.

Au cours de la dernière année, les Fonds FÉRIQUE ont offert des résultats on ne peut plus concurrentiels à leurs investisseurs. Et parce qu'ils sont offerts par une société sans but lucratif, ils ont fait profiter ceux-ci de frais de gestion parmi les plus bas de l'industrie.

À vous les rendements. À vous les profits.

Offerts aux ingénieurs et diplômés en génie, à leurs familles et à leurs entreprises.



FÉRIQUE

Les Fonds FÉRIQUE : il y a un peu de génie là-dedans.



www.ferique.com | 1-800-291-0337

Note: un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des courtages, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant d'effectuer un placement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Les Fonds FÉRIQUE sont distribués par Placements Banque Nationale inc., à titre de Placeur principal, et par Services d'investissement FÉRIQUE. Les Fonds FÉRIQUE payent des frais de gestion à Gestion FÉRIQUE lui permettant d'assumer les frais de conseillers en valeurs, de mise en marché et de distribution des Fonds FÉRIQUE ainsi que les frais d'administration du gérant des Fonds FÉRIQUE. Chaque Fonds FÉRIQUE assume ses propres frais d'exploitation. Les Fonds FÉRIQUE sont sans commission lorsqu'un porteur de parts souscrit par l'entremise de Placements Banque Nationale inc. ou de Services d'investissement FÉRIQUE; certains frais de courtage pourraient toutefois être exigibles si la souscription se fait par l'entremise d'un courtier indépendant.

ENTRE L'ART ET LA SCIENCE, **LE GÉNIE**

« J'ai toujours eu un intérêt pour le milieu des arts; j'ai d'ailleurs hésité entre la musique et le génie lorsque j'étais au collégial, raconte l'ingénieur Ghyslain Gagnon, professeur de génie électrique à l'École de technologie supérieure (ÉTS) de Montréal. Mais jusqu'à récemment, je ne m'étais pas rendu compte que je pouvais, comme ingénieur, faire de la recherche dans le domaine des arts. »

Par Gilles Drouin



Le déclic s'est produit lorsque Jean Dubois, professeur à l'École des arts visuels et médiatiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), est allé faire une présentation de ses travaux à l'ÉTS. Jean Dubois est notamment connu pour ses installations et ses interventions urbaines; il prépare actuellement une installation urbaine dont le visuel réagirait aux souffles des passants dans un téléphone portable.

Au cours de cette présentation, l'artiste a lancé le message qu'il était ouvert à une collaboration avec des ingénieurs afin de régler divers aspects techniques de son travail. Ghyslain Gagnon a saisi la balle au bond. « Cette remarque a suscité un écho en moi, déclare-t-il. Jean Dubois avait plusieurs projets intéressants. Nous avons échangé, et j'ai constaté que certains problèmes qu'il

éprouvait étaient liés à mon domaine d'expertise, soit le traitement de signal et la micro-électronique. »

L'ART AU BOUT DU SOUFFLE

L'idée vient de l'artiste; la technologie a été élaborée par l'ingénieur, ce qui n'empêche pas ce dernier d'avoir des idées! « Je n'aurais jamais pensé demander à un étudiant de se consacrer à la différenciation des types de souffle. Pourtant, il y a d'autres applications auxquelles nous pouvons déjà penser, comme la reconnaissance du souffle pour qu'une personne handicapée puisse actionner un fauteuil roulant, ou encore des jeux éducatifs pour les enfants. »

Ghyslain Gagnon a mis quelques étudiants dans le coup. Sous sa direction, un premier étudiant a commencé le travail sur



©Lino Cipresso

« La porte est toujours ouverte à l'imagination : un souffle chaud pourrait produire des couleurs chaudes, un souffle froid, des images de frimas ou de givre. »

des algorithmes qui permettraient de différencier les divers types de souffle. En effet, le souffle que l'on produit, par exemple, pour se réchauffer les mains (un souffle chaud) diffère de celui qui vise à refroidir une boisson ou une soupe (un souffle froid). Les algorithmes rendront possible la distinction non seulement entre les types de souffle, mais aussi entre ceux-ci, la parole et les bruits de fond. « De cette façon, explique Ghyslain Gagnon, si la personne parle ou si l'environnement est bruyant, le système de projection ne réagira pas. »

Les technologies de traitement de signal et de reconnaissance de forme (*pattern recognition*) sont mises à profit. « Nous avons déjà effectué des simulations avec MATLAB, nous dit l'ingénieur. Nous avons une banque de sons ainsi que les algorithmes pour les différencier. »

Un autre étudiant fait en ce moment un stage afin d'implémenter les algorithmes sur une plateforme mobile Android. « L'objectif est d'arriver à migrer l'application sur des téléphones Android et iPhone pour que les gens l'utilisent par la suite en temps réel dans la rue afin d'animer l'œuvre urbaine sur un écran géant qui se trouverait, par exemple, dans le Quartier des spectacles de Montréal. »

La technologie nécessaire est en développement et l'artiste Jean Dubois n'a pas encore choisi de lieu où cette œuvre urbaine sera déployée. La porte est toujours ouverte à l'imagination : un souffle chaud pourrait produire des couleurs chaudes, un souffle froid, des images de frimas ou de givre, un autre souffle, une tempête, et ainsi de suite. « Les gens pourraient aussi interagir dans une sorte de création collective », ajoute Ghyslain Gagnon.

« Quand il est question de création artistique, poursuit l'ingénieur, le projet de départ

et le résultat final ne sont pas nécessairement les mêmes. Comme ingénieur, je dois fournir des valeurs numériques sur la nature et l'intensité du souffle pour que le système distingue les souffles. Jean Dubois s'occupera de trouver des rendus visuels pour chaque souffle qui rendront le tout intéressant. C'est lui qui décidera si la projection d'images sera aléatoire ou structurée, et même le nombre d'itérations qui entreront en action.»

(CRSNG) pour améliorer le prototype afin d'en arriver à le commercialiser d'ici deux à trois ans, en collaboration avec l'entreprise. «Les subventions sont plutôt rares pour les projets de recherche qui marient génie et art, déplore l'ingénieur. Pour ma part, je ne veux pas être un fournisseur de services en ingénierie pour artistes. Il y a des firmes de consultants qui font très bien ce travail. J'ai d'abord une préoccupation de chercheur universitaire. Si le projet ne me permet pas

«Artistes et ingénieurs se nourrissent mutuellement. Avec l'aide des ingénieurs, les artistes peuvent donner une autre dimension à leurs œuvres et faire des choses qu'ils ne croyaient peut-être pas possibles.»

LA LOCALISATION EN TEMPS RÉEL

En collaboration avec la compagnie Quattrium, Ghyslain Gagnon travaille à un autre projet lié au domaine des arts, mais qui pourrait aussi trouver des applications dans des événements sportifs. L'idée est de créer un système qui permet le positionnement en temps réel d'un artiste ou d'un sportif.

Prenons l'exemple d'un danseur se déplaçant sur une scène. Ce danseur porterait sur lui un petit transmetteur. Avec une infrastructure légère installée au-dessus de la scène, il serait possible de déterminer sa position précise en temps réel et très rapidement. Ce système contrôlerait l'éclairage de façon automatisée; il suivrait le danseur et coordonnerait constamment l'éclairage avec ses déplacements. Lorsque le danseur passerait dans une zone précise de la scène, le système commanderait des effets spéciaux, un éclairage différent ou encore un changement de musique.

Habituellement, l'éclairage d'un spectacle est programmé et contrôlé par un ordinateur. Toutefois, l'artiste doit suivre le scénario à la lettre et se trouver au bon endroit au bon moment. Un tel système donnerait plus de latitude à l'artiste et laisserait ainsi plus de place à l'improvisation. «La machine sera toujours plus rapide que l'humain pour réagir et suivre l'artiste», indique Ghyslain Gagnon. Ce système pourrait aussi s'appliquer à la couverture télévisée d'une partie de hockey.

L'équipe de Ghyslain Gagnon profite d'une subvention du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada

d'ajouter aux connaissances, je m'abstiens. Je dois y trouver un intérêt de recherche.»

Ghyslain Gagnon fait aussi partie d'Hexagram, un regroupement de personnes qui s'intéressent à l'art électronique. Hexagram est en fait un centre interuniversitaire auquel participent l'UQAM, l'Université de Montréal, l'Université Concordia et l'ÉTS. Le groupe s'est donné pour mission de favoriser l'émergence de nouvelles créations et l'expérimentation de nouvelles approches en arts médiatiques en mettant des installations et des équipements à la disposition des artistes.

Ghyslain Gagnon côtoie ainsi des artistes avec lesquels il pourrait collaborer dans divers projets. «Artistes et ingénieurs se nourrissent mutuellement, estime Ghyslain Gagnon. Avec l'aide des ingénieurs, les artistes peuvent donner une autre dimension à leurs œuvres et faire des choses qu'ils ne croyaient peut-être pas possibles. En s'associant à des artistes, les ingénieurs trouvent de belles applications pour leurs travaux de recherche, tout en innovant dans des directions auxquelles ils n'auraient peut-être pas pensé sans la stimulation des artistes. Nous avons des défis intéressants à relever.»

Il croit que si l'on donne l'exemple en réalisant des projets qui fonctionnent bien, d'autres artistes et d'autres ingénieurs auront envie d'établir des collaborations fructueuses. «Il y a beaucoup d'étudiants en génie et d'ingénieurs qui ont un double profil, scientifique et artistique. Les deux domaines sont plus liés qu'on le pense. Quand vient le temps d'être créatif et d'innover, le côté artistique est très utile.» ◀

LE NOUVEAU RÈGLEMENT SUR L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

UNE PROTECTION SOUS TOUS LES ANGLES



LE NOUVEAU RÈGLEMENT SUR L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC ENTRERA EN VIGUEUR LE 1^{ER} AVRIL 2013.

Grâce au régime collectif de base et au nouveau régime complémentaire pour la pratique privée, désormais tous les membres de l'Ordre bénéficieront d'une couverture d'assurance qui répond entièrement aux exigences du Règlement et du Code des professions.

Dorénavant, les membres en pratique privée doivent adhérer **obligatoirement** au régime collectif complémentaire pour la pratique privée offert par l'assureur Encon et par l'intermédiaire du courtier de l'Ordre, Dale Parizeau Morris Mackenzie, sous réserve de l'obtention d'une dispense. Une période de transition est prévue.

DE NOMBREUX AVANTAGES

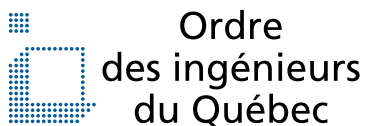
- Des primes concurrentielles, grâce à la force du nombre
- Une garantie de couverture pendant cinq ans après le dernier acte, à même la prime payée
- Une réponse adéquate à toutes les exigences de la réglementation
- Une protection de portée internationale et une protection de la succession
- Un service à la clientèle de qualité et un programme exclusif aux membres de l'Ordre
- Une couverture d'assurance peu importe le champ de pratique
- Une option d'assurance supplémentaire pour couvrir des besoins particuliers

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le Règlement et la foire aux questions sur le site Internet de l'Ordre au **WWW.OIQ.QC.CA**.

OU

Communiquer avec le courtier exclusif de l'Ordre :

Dale Parizeau Morris Mackenzie inc.
700-3400, boul. de Maisonneuve O.
Montréal (Québec) H3Z 0A5
Tél. : 514 282-1112
ingenieur@dpm.ca



L'INGÉNIEUR EN COULISSE

« *Amaluna, Totem, Viva Elvis,* ou encore *Michael Jackson One* et *Zarkana* (deux des huit spectacles permanents du Cirque du Soleil à Las Vegas)... Derrière ces spectacles se profile un ingénieur : Pierre Rodrigue, directeur des projets scénographiques chez Genivar.

Par Gilles Drouin



A la feuille de route de ce diplômé en génie civil de l'École Polytechnique de Montréal, nous pourrions aussi ajouter le *Ring*, de Richard Wagner, mis en scène par Robert Lepage, ou encore le spectacle équestre *Odysseo*, de Cavalia, sans oublier des collaborations régulières avec la Place des Arts de Montréal et plusieurs autres productions artistiques. Pierre Rodrigue est titulaire d'un permis d'ingénieur du Nevada, ce qui lui permet de travailler aux productions de Las Vegas.

« J'aime beaucoup travailler avec les artistes et les directeurs techniques, mentionne Pierre Rodrigue. J'apprécie particulièrement la variété des situations dans lesquelles je dois travailler pour répondre à leurs besoins. »

Pierre Rodrigue fait carrière dans le monde de l'ingénierie des arts de la scène depuis 2000. Il a d'abord travaillé pour

Stageline, puis il a fondé sa compagnie et a ensuite rejoint les rangs du Cirque du Soleil. Il travaille pour Genivar depuis novembre 2009. Il est l'un des rares ingénieurs québécois qui se consacrent exclusivement au domaine de la production artistique.

Une bonne partie du travail de Pierre Rodrigue consiste à offrir un soutien technique pour la production de spectacles et la construction ou l'aménagement de scènes. « Assez régulièrement, mes services sont également requis pour valider les installations conçues par d'autres ingénieurs afin de s'assurer qu'elles répondent aux normes et aux critères de l'industrie », ajoute-t-il.

S'ADAPTER AUX NORMES ET AUX SITUATIONS

Cette seconde partie du travail de Pierre Rodrigue est loin d'être simple. « Une des particularités de ce secteur d'activité est l'absence de normes claires, explique l'ingénieur.



Le Ring, de Richard Wagner, mis en scène par Robert Lepage

Ken Howard/Metropolitan Opera

Par exemple, le Code du bâtiment ne s'applique qu'aux scènes qui font partie intégrante d'un édifice, comme c'est le cas de la Place des Arts de Montréal. Même dans ce cas, les normes canadiennes pour les charges, pour la capacité de la scène, sont moins élevées que les normes américaines, par exemple. Dans un endroit comme la Place des Arts, nous devons augmenter la capacité de la scène afin qu'il soit possible d'y accueillir les spectacles conçus aux États-Unis, comme ceux de Broadway.»

Il y a deux ans, l'équipe de Pierre Rodrigue a travaillé sur le nouveau chapiteau de Cavalia, conçu par une firme italienne. «Cavalia effectue des tournées en Amérique du Nord et même en Europe, raconte-t-il. Notre mandat était d'effectuer la révision du travail, afin de s'assurer que le tout correspond aux normes nord-américaines. J'aime beaucoup travailler sur des spectacles qui

font des tournées. Pour chaque endroit, il faut tenir compte des particularités du site où sera présenté le spectacle, que ce soit en Californie, en Floride ou au Québec. Par exemple, les charges de vent sont plus élevées en Floride. Nous devons établir nous-mêmes les critères à respecter.»

Les matériaux utilisés posent aussi certains défis aux ingénieurs. «Les matériaux sont très variés», remarque Pierre Rodrigue. Beaucoup d'aluminium, des aciers de diverses résistances, du titane et des toiles en tout genre s'entremêlent sur la scène ou sous le chapiteau d'un cirque. «Il faut assez souvent faire de la recherche et du développement afin, notamment, d'utiliser des matériaux à base de latex pour les trampolines», indique-t-il. Même chose lorsqu'il faut concevoir des éléments comme des cerceaux ou des trapèzes de formes diverses. «Avec le Cirque du Soleil, poursuit-il, nous avons mis



Pierre Rodrigue, ing.



Jeremy Daniel et Richard Termine - Costumes - Alan Hranitelj © 2011 Cirque du Soleil

Zarkana, Cirque du Soleil

« Il faut souvent agir au cas par cas, se renouveler d'un mandat à l'autre, et c'est d'ailleurs ce que j'aime dans mon travail. »

au point une façon de faire qui s'inspire de nombreuses normes et pratiques d'un peu partout dans le monde. »

L'IMAGINATION AU TRAVAIL

Les concepteurs artistiques ont beaucoup d'imagination, et les ingénieurs doivent s'adapter et souvent innover pour répondre à leurs besoins. Il n'y a pas une recette unique qui s'appliquerait à tous les types de scènes. « Il faut souvent agir au cas par cas, se renouveler d'un mandat à l'autre, et c'est d'ailleurs ce que j'aime dans mon travail », souligne Pierre Rodrigue.

« En général, la partie conception artistique du spectacle est assez avancée quand nous intervenons dans un projet. Les concepteurs sont déjà bien informés de ce qui est possible et de ce qui ne l'est pas. Ils savent très bien lorsqu'ils étirent un peu l'élastique. » Le rôle de Pierre Rodrigue consiste donc à éviter que l'élastique casse !

Comme ingénieur, il intervient davantage dans la partie production du spectacle. « La plupart du temps, à partir des dessins du concept produits par les artistes, nous optimisons les installations requises. Dans cer-

tains cas, nous diminuons la taille d'une pièce; dans d'autres cas, nous faisons l'inverse. Lorsqu'il n'est pas possible d'augmenter la taille et le poids d'un élément, en raison de la mise en scène par exemple, nous cherchons une solution pour rendre l'ensemble sécuritaire. Je suggère des solutions, je fais un portrait structural de la scène, et le concepteur choisit en fonction de ce qu'il souhaite réaliser. »

Entre le début de la production et la première représentation, il peut y avoir bien des changements. « L'ingénieur qui travaille en milieu artis-

tique doit faire preuve de souplesse, estime Pierre Rodrigue. Il doit aussi être très rigoureux, parce qu'il n'y a pas de normes précises. C'est mon rôle de veiller à ce que chaque élément de la scène, y compris les accessoires, remplisse ses fonctions de manière sécuritaire, supporte la charge qui lui sera imposée. Il ne faut pas laisser d'ambiguïté et tout est écrit noir sur blanc. »

QUÉBEC-SOTCHI

Au moment de l'entrevue, au début de 2013, Pierre Rodrigue venait de recevoir deux mandats. Pour le premier, il travaillera en collaboration avec l'entreprise Unisson Structures à la conception de la nouvelle grande scène extérieure du Festival d'été de Québec, qui sera installée sur les plaines d'Abraham. Il s'agira vraisemblablement de la plus grande scène extérieure jamais construite au Canada.

Le second mandat vient de la compagnie Show Canada, qui a décroché le contrat pour la conception et la construction de la scène qui servira aux cérémonies d'ouverture et de fermeture des Jeux olympiques d'hiver de Sotchi, en Russie, en février 2014. La scène couvrira 10 000 m² répartis sur 3 niveaux, et comportera 50 élévateurs de scène.

De Québec à Sotchi, en passant par Montréal, Las Vegas, New York ou Los Angeles, des productions d'envergure portent la marque du travail discret et efficace de l'ingénieur Pierre Rodrigue. ◀

LES ARTS DE LA SCÈNE SONT EN VEDETTE À POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES TECHNIQUES SPÉCIFIQUES AU MILIEU DES ARTS DE LA SCÈNE



VIDÉOS ET INFOS



CERTIFICAT

**EN TECHNOLOGIES
DES ARTS DE LA SCÈNE**

→ youtube.com/cppmpolymtl



**CARREFOUR
PERFECTIONNEMENT**
POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

TRACEZ VOTRE AVENIR

Sogemec ASSURANCES

POUR TOUS VOS BESOINS D'ASSURANCES

Grâce au
SERVICE PRÉFÉRENCE
Laissez libre cours à vos passions

SOGEMEC ASSURANCES ÉVOLUE AVEC VOUS

- Vie
- Maladies graves
- Invalidité
- Soins de longue durée
- Médicaments
- Maladie

POUR EN SAVOIR PLUS :
1 800 361-5303 / 514 350-5070 / 418 990-3946
Par courriel ou Internet :
information@sogemec.qc.ca / www.sogemec.qc.ca

SOGEMEC ASSURANCES partenaire de l'Ordre des ingénieurs du Québec

PASSEPORT POUR LA SCÈNE

En salle ou sur d'immenses scènes extérieures, de plus en plus de spectacles nous en mettent plein la vue. Tous ces équipements doivent être conçus pour réaliser de façon tout à fait sécuritaire des scénographies audacieuses réglées au quart de tour. Ici, l'art et la technologie se conjuguent, pour le plus grand plaisir des foules.

Par Jeanne Morazain



ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présentation des candidats

ELECTIONS TO THE BOARD OF DIRECTORS

Introduction of candidates

2013

AVIS LÉGAL

L'Ordre des ingénieurs du Québec doit mettre ce véhicule de communication à la disposition des candidats aux postes d'administrateurs.

Cependant, les objectifs énoncés par les candidats dans leur texte engagent la responsabilité exclusive de leurs auteurs et l'Ordre des ingénieurs du Québec s'en dissocie à tous égards.

Les électeurs recevront par la poste vers le 4 avril les documents nécessaires pour exercer leur droit de vote dans leurs régions électorales respectives.

La clôture du scrutin est fixée à 16 h, le 26 avril 2013.

LEGAL NOTICE

The Ordre des ingénieurs du Québec must make this communication medium available to individuals who apply for director positions.

However, the objectives stated by the applicants in their text are the exclusive liability of their authors and the Ordre des ingénieurs du Québec disassociates itself from them in every respect.

Voters will receive by mail, around April 4, all necessary documents to exercise their right to vote in their Electoral Region.

Voting will end on April 26, 2013, at 4 p.m.



Ordre
des ingénieurs
du Québec

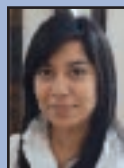
TABLE DES MATIÈRES

Les objectifs énoncés par les candidats dans leur texte engageant la responsabilité exclusive de leurs auteurs et l'Ordre des ingénieurs du Québec s'en dissocie à tous égards.

The objectives stated by the applicants in their text are the exclusive liability of their authors and the Ordre des ingénieurs du Québec disassociates itself from them in every respect.

Montréal

4 postes à pourvoir, 4 offices to be filled



Kathy Baig, ing. 4



Mario Bellavance, ing., M.Ing. . 4



Serge A. Boileau, ing.,
M.gestion de projets.....5



Geneviève Brin, ing., MBA.....5



Sébastien Deveaux, ing.,
M.Sc.A. 6



Roger Dufresne, ing, MBA..... 6



Zaki Ghavitian, ing., M.Ing.,
FIC 7



Sandra Gwozdz, ing., FIC 7



Giuseppe Indelicato, ing. 8



Claude Martineau, ing., M.Ing.,
MBA 8



Frédéric Mercille, ing., MBA 9



Christian Richard, ing. 9



Michel Tremblay, ing., ASC ... 10



Dominique Verreault, ing. 10



Michel Walsh, ing. 11

Québec

1 poste à pourvoir, 1 office to be filled



Anne Baril, ing. 12

Outaouais

1 poste à pourvoir, 1 office to be filled



Suzanne Bastien, ing. 13



Claude Laferrière, ing. 13



Sébastien Laroche, ing. 14

Région électorale de Montréal

4 postes à pourvoir – 15 candidats

Les objectifs énoncés par les candidats dans leur texte engagent la responsabilité exclusive de leurs auteurs et l'Ordre des ingénieurs du Québec s'en dissocie à tous égards.



Kathy BAIG, ing.

Génie Chimique, Polytechnique
MBA en cours

Cher(e)s collègues,

Durant mes années d'expérience dans le domaine du génie pour des entreprises telles que IBM, Johnson & Johnson et une PME québécoise, PyroGenesis Canada (développement de solutions environnementales), j'ai eu la chance de gérer des équipes multidisciplinaires qui m'ont permis d'être en contact avec les différentes spécialisations du génie et ainsi mieux les comprendre. J'ai un profil axé sur les relations interpersonnelles, la confiance, le travail d'équipe et les résultats.

Si je désire aujourd'hui m'impliquer au sein de notre profession, ce sont principalement pour les raisons suivantes :

Je pense que les récents scandales auxquels nous assistons ne représentent en rien qui nous sommes. **J'ai à cœur la profession d'ingénieur.** Le lien de confiance qui nous est accordé par le public, nous donne des privilèges et une liberté d'action indispensable à notre profession. J'aimerais être élue afin de travailler à **préserv**er ce lien de confiance qui sera essentiel aux futures générations d'ingénieurs. Pour ce faire, il faut nous **assurer que notre Ordre non seulement joue son rôle** auprès des ingénieurs **mais qu'il montre également l'exemple par une gouvernance exemplaire.**

4

J'entends beaucoup d'échos entourant le **processus de formation continue.** J'aimerais donc travailler à **rendre ce processus plus flexible et spécifique aux besoins** des différents domaines du génie, et moins onéreux et ce afin de tirer un maximum de ce 'mal nécessaire', qu'est la formation continue.

La confiance que vous m'accorderez sera prise au sérieux et sera utilisée pour protéger le public tout en aidant à la progression de notre profession.

Merci de votre appui!

Dear colleagues,

During my mandate, I would like to achieve the following objectives:

In a period where the ethics of some of our colleagues is severely being questioned, **ensure our Ordre plays adequately its role** in order to **ensure public thrust** in our profession and improve the practice of engineers.

Ensure the process of continuous development is more flexible and adapted to the reality of the practice.

Thank you for your support!



Mario BELLAVANCE, ing., M. Ing.

Fondateur, président-directeur général
de Tour de refroidissement du héron
bleu inc.

Chers(ères) collègues,

Diplômé de l'ÉTS, j'ai été admis à l'Ordre en 1994. C'était pour moi l'accomplissement du rêve de toute une génération d'ingénieurs d'application... Au milieu des années 90, j'ai servi mes collègues en recherche d'emploi au sein de la Régionale des ingénieurs de Montréal. La profession d'ingénieur est dépendante des cycles capricieux de l'économie et notre sens de la solidarité peut devenir notre plus grande richesse...

MES ENGAGEMENTS ACTUELS :

Protéger le public : À venir jusqu'à récemment, protéger le public m'apparaissait être strictement la mission de l'Ordre et ses différentes instances : le Comité d'inspection professionnelle, le Service de surveillance de la pratique illégale, le Bureau du syndic... Depuis la crise de la légionellose de l'été dernier avec ses 13 morts et 181 personnes infectées, ma vision s'est élargie. Comme membre d'une corporation professionnelle, ma pratique ne se limite pas à faire fonctionner une technologie. Elle consiste aussi à protéger la santé humaine et réduire les risques de transmission de la légionellose... Comme administrateur de l'Ordre, je serai à l'écoute, le porte-voix, le décideur de vous tous et toutes dans votre mission de protéger le public au niveau de la santé, la sécurité, l'environnement, de son mieux-être que vous agissiez au sein de l'industrie, des municipalités, d'Hydro-Québec ou d'une PME...

Rayonner de par le monde : Protéger le public ne se limite pas au Québec, encore moins aux seuls Québécois pure laine. Dans l'exercice de nos fonctions, nous en venons à nous reconnaître en proximité avec des personnes de partout sur la planète. Ce fut mon cas récemment où ma rencontre avec un diplômé de Polytechnique d'origine algérienne a élargi ma pratique professionnelle : Me voilà à envisager un mariage entre les technologies d'ici et les marchés d'ailleurs... Comme administrateur de l'Ordre, je serai à l'écoute, le porte-voix, le décideur de vous tous et toutes qui êtes engagés à servir le public dans des projets internationaux, particulièrement des projets de coopération tout à fait en lien avec notre mission de protéger le public des pays dont les besoins sont parfois les plus grands...

Dear colleagues,

Whatever language you speak, whichever country you work in, vote for me and you'll find an understanding, a real support in your professional life at the service of public interest.

Mario Bellavance, ing.

mario@heronbleu.ca

The objectives stated by the applicants in their text are the exclusive liability of their authors and the Ordre des ingénieurs du Québec disassociates itself from them in every respect.



**Serge A. BOILEAU, ing.
M. gestion de projets**

Motivation et objectifs

Gradué en génie civil de l'université de Sherbrooke en 1982, l'exercice de la profession m'a mené à une pratique diversifiée. D'abord dans le domaine du génie-conseils, actionnaire de la firme Beauchemin, Beaton, Lapointe (BBL), entreprise considérée à l'époque selon les dires de plusieurs de ses pairs, comme une des meilleures "écoles" pour les jeunes ingénieurs. Par la suite, à titre de directeur technologique au centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU), unique par sa mission de renouvellement intégré et durable des infrastructures de nos villes. J'y suis toujours un membre actif de son conseil d'administration afin d'y supporter les efforts et les développements essentiels en ce domaine. Enfin, à la présidence de Commission des services électriques de Montréal (CSEM), un autre organisme à vocation unique en Amérique, voué à l'enfouissement des fils et à la gestion des réseaux câblés souterrains. De fait, le plus étendu au Canada.

Ce parcours a exigé un recours constant à la formation continue, fer de lance, à mon avis, de la compétence que l'on est en droit d'attendre d'une profession aussi importante eu égard à la sécurité du public.

En ces temps difficiles où notre réputation est mise à dure épreuve, conséquence des agissements regrettables de certains de nos membres, je ne peux que gratifier les gens à l'intégrité irréprochable, qui par leurs conseils, leur passion et leur leadership m'ont inculqué jour après jour le sens des valeurs et de l'éthique professionnels.

Je pose ma candidature au conseil d'administration de l'ordre des ingénieurs du Québec, car je crois qu'il est maintenant à mon tour, au-delà du parrainage de nos jeunes recrues, de redonner aux générations qui suivent un peu de ce que j'ai eu la chance de recevoir. Je tiens à m'engager résolument dans toutes activités qui permettront de recréer la fierté de notre profession et de mettre en lumière toute la valeur de nos gestes qui exercent une incontournable influence dans la société.

En participant aux efforts déjà entrepris et en relevant le défi de ramener la soif, l'exaltation et la détermination de bien faire les choses, je suis persuadé, qu'ensemble nous poserons les gestes requis afin que notre profession ne se retrouve plus jamais sous les feux de la rampe dans des circonstances similaires à celles qui nous affectent aujourd'hui.



Geneviève BRIN, ing., MBA

Élections générales 2013 – région de Montréal

À l'attention des membres de l'Ordre des Ingénieurs du Québec,

Comme la majorité d'entre vous, je suis profondément touchée par la tempête qui secoue l'industrie du génie conseil et de la construction et qui crée une onde de choc au sein de notre profession. Toutefois, je considère cette situation comme une excellente opportunité pour repositionner notre profession auprès des membres de l'Ordre et du grand public, et valoriser sa contribution vitale au développement économique du Québec et à son rayonnement au-delà des frontières. Dans cette optique, j'aimerais joindre le Conseil d'Administration de l'OIQ et m'impliquer au sein du *Comité sur la promotion et la valorisation de la profession et des femmes en génie*.

J'ai gradué en génie civil de l'École Polytechnique de Montréal en 2002, pour ensuite faire une maîtrise au Massachusetts Institute of Technology (MIT) en gestion des ressources hydriques (2003). J'ai ensuite travaillé pour le Service Agriculture de Tecsult (aujourd'hui AECOM) pendant trois ans sur des projets internationaux. En 2006, j'ai coordonné la mise en œuvre d'un projet humanitaire au Laos pour le compte de l'ONG Action Contre la Faim. À mon retour en 2007, j'ai réintégré l'équipe de Tecsult à titre de directrice de projets. De 2009 à 2011, j'ai profité de mes congés de maternité pour suivre mon cours de MBA à l'université McGill. Depuis, je travaille chez SECOR-KPMG en stratégie d'entreprise, accompagnant des organisations depuis l'élaboration de leur plan stratégique jusqu'à la mise en œuvre de leurs plans d'actions. Je siège également sur le Conseil d'Administration d'Action Contre la Faim Canada, ainsi que celui des Ateliers Populaires du Plateau Mont-Royal.

Nous, ingénieurs, vivons une situation qui peut s'avérer déterminante dans l'avenir de notre profession. En tant qu'organisme rassembleur, l'OIQ a les moyens d'orchestrer une réponse digne de notre professionnalisme et, ainsi, nous sortir de cette tourmente la tête haute. Le public nous a fait confiance et voilà qu'une poignée d'individus vient semer le doute et ternir notre réputation : soyons 59 995 à le rassurer et lui prouver que nous méritons toujours sa confiance.

Je confirme mon intérêt le plus sincère à joindre le Conseil d'Administration de l'Ordre des Ingénieurs du Québec et à participer activement à notre prise de position, afin que nous, ingénieurs québécois, puissions préserver notre fierté et toujours signer *ing.*

Avec tout mon respect, je vous prie d'accepter mes salutations les plus distinguées.

Geneviève Brin, ing., MBA

Région électorale de Montréal

4 postes à pourvoir – 15 candidats

Les objectifs énoncés par les candidats dans leur texte engagent la responsabilité exclusive de leurs auteurs et l'Ordre des ingénieurs du Québec s'en dissocie à tous égards.



Sébastien DEVEAUX, ing. M.Sc.A.

Votons pour une saine Gouvernance et la Transparence!

Restaurer la confiance du public envers les ingénieurs par la **transparence** du Conseil, la **condamnation juste** des coupables, la **prévention** auprès des ingénieurs et des québécois.

Mes compétences, expériences

- > 15 années cumulées dans des CA d'OSBL, organisations professionnelles dont
 - > 2004-2012 Président, administrateur Francogénie
 - > 2005-2010 VP, administrateur régionale de Montréal (RIM-OIQ)
- > Formations aux meilleures pratiques de gestion d'entreprises
 - > 2011-2012 Formation RJA en gouvernance, certifiée par le Collège des administrateurs de sociétés
 - > 2012-2013 Ateliers de gouvernance du CRE
- > Expériences en bureaux d'étude, chantiers, usines
- > Domaines: automobile, aéronautique, finance, civil, télécommunications
- > Conseiller en gouvernance et stratégie pour un groupe financier canadien

Un CA doit se poser des questions

* *Risque de collusion*

Trop d'administrateurs réélus ou cooptés durant des années, même des décennies!

=> Un administrateur reste-t-il indépendant?

Qu'arrive-t-il à celui qui pose des questions, n'appartient pas à la "gang"? Poussé à démissionner?

Interdit de siéger?

* *Valeur ajoutée pour des frais de cotisation doublés en 10 ans*

Malgré notre confiance et les moyens financiers supplémentaires pour réussir, qu'a-t-on livré? L'OIQ accomplit-il sa mission? Ou l'Ordre préfère-t-il coordonner des services commerciaux?

* *Protection du public*

L'OIQ totalement dépassé malgré 2 sièges à la commission Charbonneau. Quels résultats?

Pourquoi la syndique, 3 administrateurs démissionnent?

* *Conflit de mission?*

D'un côté, obliger les ingénieurs à suivre des formations; de l'autre, vendre des formations "internes", de partenaires.

Est-ce éthique? Une cotisation détournée?

* *Collaborer*

Traitement des dossiers cruciaux par la permanence seule?

Pourquoi crucifier les régionales sans sonder les ingénieurs, le public?

Pourquoi ne pas collaborer avec les bénévoles des Régionales, des organisations d'ingénieurs, de professionnels et le public?

- ✓ Je sollicite votre confiance pour poser ces questions cruciales, difficiles au CA et exiger du conseil de vous rendre compte de sa gouvernance dans le PLAN.
- ✓ Je m'engage à écouter les ingénieurs, à communiquer avec vous régulièrement sur LinkedIn, Twitter, mon site web.
- ✓ Venez me rencontrer pour des solutions concrètes lors de ma tournée à Laval, Montréal et Longueuil.

Should the OIQ be managed always by the same people? For sure, they will make the same decisions. It is time for change and a renewal of engineers' trust based, on true governance.

I am a dedicated, independent engineer who will fight for the Order to regain the public's trust.

Contact: sdeveaux@ing-transparence.net



Roger DUFRESNE, ing. MBA

Ingénieur intégrateur membre de l'unité responsable de l'application des normes du NERC pour la fiabilité des grands réseaux électriques.

Diplômé de l'École Polytechnique de Montréal en génie industriel 1980 et MBA en finance internationale aux HEC en 1988.

Ingénieur sénior cumulant plus de 30 ans d'expérience en tant qu'ingénieur de projet en grande entreprise (Hydro-Québec, Canadien National, Canadair, Bendix, Héroux) et dans le domaine fédéral (Transport Canada, Défense nationale).

J'ai eu la chance de participer au projet d'acquisition d'Énergie Nouveau Brunswick et j'ai constaté que le Québec est une province qui doit son niveau de vie élevé, aux réalisations de ses ingénieurs. Toutefois le public connaît peu notre contribution et les événements n'ont pas aidé la situation. Je souhaite contribuer donc au développement de notre profession selon les axes suivants :

- Mettre en valeur les nouveaux champs de pratique des ingénieurs afin que ceux-ci soient reconnus par le public et les lois. Cette reconnaissance est nécessaire pour le développement de nouveaux projets au Québec.

- Améliorer le suivi de la pratique et de la déontologie, pour rehausser la confiance du public dans les gestes posés par les ingénieurs.

- Faire évoluer le règlement sur la formation continue, pour mieux l'adapter aux réalités du génie au Québec.

- Aider à l'intégration de tous les ingénieurs qualifiés à l'OIQ, quelque soit leur origine.

I had the chance to participate in the proposed acquisition of New Brunswick Power and I found that Quebec is a province that owes its high living standards, the achievements of its engineers. However little the public knows our contribution and the events of recent years have not helped the situation. In this perspective, I would like to contribute in the development of our profession in the following areas:

- Highlight the new fields of engineering practice in order that they be recognized by the public and laws. This recognition is necessary to bring the development of new projects and convince investors to move forward in Quebec.

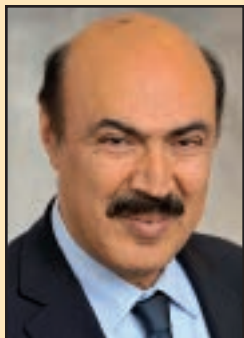
- Improve monitoring of practice and ethics, to enhance public confidence in the actions of the engineers.

- Changing the rules on continuing education, to better fit the realities of engineering practice in Quebec.

- Assist in the integration of all qualified engineers to OIQ, whatever their origin.



The objectives stated by the applicants in their text are the exclusive liability of their authors and the Ordre des ingénieurs du Québec disassociates itself from them in every respect.



Zaki GHAVITIAN, Ing, Ming, FIC

Polytechnique 1976
À l'emploi d'Hydro-Québec

Réformer l'Ordre, ça presse !

Cher(e)s Collègues,

- ☑ Les Ingénieurs et notre Ordre sont amochés par ce que nos concitoyens voient et entendent à la commission Charbonneau. Quelques pommes pourries ont miné la confiance du public vis-à-vis notre Ordre et notre

profession. Que fait l'Ordre? A-t-il épinglé un fautif? À qui, à quoi servent des dépenses annuelles d'environ 26 millions de dollars? Le CA doit exiger un plan de redressement.

- ☑ **Un vrai ménage et une saine gestion s'imposent pour rétablir notre image!**
- ☑ Depuis trop longtemps, **d'interminables enquêtes** laissent croire que nous ne prenons pas à cœur la protection du public. L'enquête sur l'effondrement du viaduc de Concorde **dure depuis près de 6 ans**. Personne n'a été inculpé. Au train où vont les choses, quand elle se terminera, tous les ingénieurs visés seront disparus depuis longtemps.
- ☑ J'exigerai un plan d'action pour traiter rapidement les centaines de plaintes déposées auprès du Syndic pour servir les membres et protéger le public.
Il faut donner un coup de barre et Réformer le bureau du Syndic!
- ☑ Nos inspecteurs doivent vérifier **autre chose que le port de la cravate**. Il faut peut-être réaliser moins d'inspections, mais mieux les cibler et s'assurer que quelques aigrefins ne viennent pas ruiner nos campagnes de relations publiques. Un plan d'action est requis! **Il faudra Réformer l'inspection professionnelle !**
- ☑ En cette période trouble, il faudra aussi veiller à ce que les changements législatifs **ne se fassent pas au profit des lobbys** de Chambres de commerce ou de non-ingénieurs.
- ☑ L'heure n'est plus aux divisions partisans entre nous, nous devons prendre **collectivement** des mesures énergiques pour sanctionner ceux qui le méritent, et **restaurer la confiance entre nous et avec le public**. Nous en avons certes les moyens, encore faut-il savoir les utiliser. Nos emplois, nos salaires, nos honoraires en dépendent.

Merci, et je compte sur votre appui

Upgrade our Order to right level and fast!

Dear colleagues,

- Members want a **clean house**; our reputation is tarnished by corruption;
- Professional Inspections **must target** our most vulnerable members.
- OIQ must stop wasting time and money and **focus on disciplining the culprits**.
- We must focus our energy to constantly **promote our profession**.
- We need a **unified strong profession**, revered by the public and respected by governments! **Our jobs, salaries and fees depend upon it!**

Thanks for your support.



Sandra GWOZDZ, ing., FIC

Diplômée de Polytechnique 1991
Project Manager -Bombardier
Aéronautique

Depuis 20 ans d'implications, j'ai investi temps et efforts afin de maîtriser les enjeux et les défis de notre Ordre afin de contribuer de façon concrète à l'avancement de notre profession. Avec la tempête qui secoue actuellement notre Ordre, Il est primordial de mettre en place rapidement

des plans d'actions précis afin de mieux appuyer le rôle des ingénieurs et particulièrement la protection du public, notre principal mandat.

Mon cheminement professionnel m'a permis de toucher à de nombreux aspects du génie, dont la conception et le développement de nouveaux produits, la recherche, la gestion de projets, la santé et la sécurité, etc. J'œuvre depuis plusieurs années comme gestionnaire de projet chez **Bombardier Aéronautique**. En 2010, j'ai reçu le titre Fellow Ingénieurs Canada (FIC) pour ma contribution à notre profession.

MES IMPLICATIONS ACTUELLES :

- Conseil d'administration de l'Ordre des Ingénieurs du Québec
- Conseil d'administration d'Ingénieurs Canada (Conseil Canadien des Ingénieurs)
- Globalization Task Force (Ingénieurs Canada).
- Représentante d'Ingénieurs Canada au Bureau Canadien d'agrément des programmes de génie
- Implication active pour la relève : Sciences & filles : duo électrisant : (via Bombardier)
- Conseil d'administration de la Section régionale de Lanaudière depuis plus de 20 années (Administratrice déléguée, vice-présidente corporative, présidente et secrétaire)

AGIR ET RESPECTER NOS RESPONSABILITÉS:

J'entends mettre à contribution ma formation et mon expérience afin que notre Ordre professionnel :

- **Mettre rapidement en place un plan d'actions efficace** afin de rassurer la population sur la qualité et le professionnalisme des 62000 ingénieurs à l'œuvre. Identifier et sanctionner les membres fautifs.
- Assurer un plan d'actions efficaces afin d'assurer la relève via la **promotion de la profession** auprès des jeunes.
- **Faciliter et accélérer l'accès aux professionnels formés à l'étranger** tout en maintenant une qualité exemplaire de la pratique.
- **Exiger une gestion transparente, éthique et rigoureuse.**

Je demande votre soutien afin de relever les **grands défis des prochaines années**. Je serai une représentante engagée qui fera avec ardeur la promotion de vos préoccupations. Votre appui m'est important.

Dear members, if you wish to be represented by a committed and competent engineer, with plenty of good will, and who will enthusiastically defend your concerns, here I am! Thank you. I invite you to read my LinkedIn profile.

Ce sera avec fierté, enthousiasme et dévouement que je vous représenterai à l'Ordre des Ingénieurs du Québec.

Région électorale de Montréal

4 postes à pourvoir – 15 candidats

Les objectifs énoncés par les candidats dans leur texte engagent la responsabilité exclusive de leurs auteurs et l'Ordre des ingénieurs du Québec s'en dissocie à tous égards.



Giuseppe INDELICATO, ing.

élu en 1993, 1996, 2000, 2006 et 2009
VP en 2000-2001 et 2002-2003

ÉTAT DE LA SITUATION

La Commission Charbonneau vient de déterrer des scandales impliquant de nombreux ingénieurs. Même si **juste quelques "pommes pourries"** ont trempé dans des **malversations**, cela n'empêche pas les médias de faire leurs choux gras **sur le dos de nous tous, les ingénieurs.**

Mais où était donc notre Ordre pendant les dernières années ?

GESTES SAILLANTS POSÉS PAR L'OIQ DEPUIS 2009

- ▲ lancement de **campagnes publicitaires**,
- ▲ négociation de **services aux membres** (déjà fournis par le RéseauIQ),
- ▲ **procédures farfelues** contre certains de ses **propres administrateurs**,
- ▲ Devons-nous nous étonner que l'UPAC et la **Commission Charbonneau** font aujourd'hui le ménage chez les ingénieurs, *en lieu et place de l'OIQ?*

UN CANDIDAT INTÈGRE, COMPÉTENT, COURAGEUX, DIFFÉRENT

Parmi les candidats, **combien il y en a-t-il qui dénoncent** depuis longtemps le fait que l'OIQ **doit réaliser bien plus adéquatement sa véritable mission**: la **protection du public?**

- ▲ Même si cela m'a valu d'être **ostracisé**, l'évolution de la situation m'a donné raison: *la population ne veut plus entendre la langue de bois, elle n'est pas dupe, elle veut des faits!*

LES PRIORITÉS QUE L'ORDRE DOIT ADOPTER IMMÉDIATEMENT

- 8 1. Arrêter d'être **fort avec les faibles et faible avec les forts**. C'est cette politique qui a mené au **déficit de crédibilité** actuel!
2. Offrir des **solutions réalistes** aux **coûts hors-contrôle** d'être ingénieur (cotisation+formation+assurance médicaments)
3. Élaborer un **budget cohérent** avec la mission: **La part du lion des ressources disponibles** (et non pas des miettes) doit être investie dans des **enquêtes relatives à la collusion et la corruption**.
4. **Couper les activités non reliées à la mission** (bureaucratie, publicité, services, jetons de présence, etc.), de façon à **ne plus toucher à la cotisation**.

ASSAINISSONS LES MOEURS!

Gindelicato@yahoo.ca

[Profil LinkedIn «Giuseppe Indelicato, ing.»](#)

[Groupe de discussion LinkedIn «débats ingénieurs et scientifiques»](#)

What is presently happening at the Charbonneau Commission proves that the OIQ **hasn't lived up to its role** during the last few years. Obviously its priorities were elsewhere, including **launching marketing campaigns, offering services and going after some of its own directors**.

The time of empty speeches is over!

The organization has to be **totally turned around** if we want to **reacquire the trust of the public** and make the OIQ a **relevant organization again**.

LET'S DO THE RIGHT THING!



Claude MARTINEAU, ing., M. ing., M.B.A.

Ingénieur d'usine
Vice-président de l'OIQ de juin 2003
à juin 2009

Chers consoeurs et confrères,

Je sollicite votre appui pour continuer à vous représenter à l'OIQ.

Ayant toujours travaillé dans l'industrie lourde et manufacturière depuis la fin de mon baccalauréat en génie, je crois toujours être un excellent candidat pour l'un des quatre postes d'administrateur disponibles pour la grande région électorale de Montréal.

PAR VOTRE APPUI, je continuerai d'apporter à l'OIQ :

1. Mon dynamisme et mon dévouement;
2. Mon bagage de connaissances (une maîtrise en gestion de l'ingénierie et un M.B.A.);
3. Mes expériences en tant que vice-président aux finances et trésorier de l'OIQ, aux affaires professionnelles et aux affaires corporatives;
4. Plus de 20 ans d'expérience (dans industrie lourde (Station d'épuration des eaux usées de la Ville de Montréal et Noranda), l'industrie des pâtes et papiers (Cascades), l'industrie de la transformation de l'acier (les Équipements Vibrotech), l'industrie alimentaire (Culinar) et l'industrie pharmaceutique (ICN Canada et les Produits chimiques Delmar)).

MES OBJECTIFS pour les trois prochaines années à l'OIQ sont de continuer :

- À écouter les membres et de travailler pour eux;
- À défendre les intérêts des ingénieurs qui pratiquent dans les divers domaines de l'ingénierie (ingénieurs d'usine, de projets, de procédés, de qualité, de production, etc.);
- À promouvoir le maintien de la cotisation annuelle au niveau actuel (c'est possible avec une saine gestion : l'OIQ a un budget annuel de 23 millions !);
- À faciliter la reconnaissance des diplômés étrangers;
- À promouvoir la transparence, la gestion efficace et efficiente à la permanence de l'OIQ.

CONTINUONS À METTRE DE L'ORDRE À L'OIQ !

I want to continue to bring my strengths to the board of the OIQ association. If you decide to choose me to represent you again at CA, I will primarily dedicate my efforts to continue towards :

- Listening to members and working for them;
- Make sure no increase OIQ fees will be needed, by managing properly OIQ finances (the annual OIQ budget is 23 million!);
- Increasing the visibility and the status of our profession;
- Promoting engineering as an attractive career for young people;
- Ensuring access to the practice to immigrants;
- Promoting good management, efficiency and transparency among personnel.

TO CONTINUE TO PUT SOME ORDER IN THE OIQ !

claude.martineau.ing@gmail.com



The objectives stated by the applicants in their text are the exclusive liability of their authors and the Ordre des ingénieurs du Québec disassociates itself from them in every respect.



Frédéric MERCILLE, ing., MBA

Énoncé des objectifs de Frédéric Mercille, ing., MBA, pour l'élection au conseil d'administration de l'Ordre des ingénieurs du Québec (2013).

Au 21^e siècle, toutes les sphères de la société deviennent de plus en plus dépendantes des hautes technologies, mais peu de gens sont réellement outillés

pour en comprendre toutes leurs complexités. Les entreprises privées, les sociétés d'État et les gouvernements investissent de plus en plus d'argent dans des systèmes informatiques sans aucune garantie de résultats. Ne pensons qu'au dossier de santé informatisé à Québec, ou au registre des armes à feu à Ottawa, dont les coûts ont explosé sans que quiconque ne soit imputable.

Depuis de nombreuses années, l'informatique et le logiciel ont été les parents pauvres de l'ingénierie. L'Ordre a négligé trop longtemps ces nouvelles branches de l'ingénierie, qui pourtant façonnent notre avenir. Les diplômés en génie informatique et logiciel délaissent l'Ordre par centaines, voire par milliers, ce qui ne les rend plus imputables face à la déontologie. Le public mérite la même protection dans le domaine du génie informatique que pour les branches plus traditionnelles de l'ingénierie.

Pour jouer pleinement son rôle de protection du public, l'Ordre doit voir assis à la table de son conseil des ingénieurs provenant de tous les horizons, incluant les domaines du génie non traditionnels comme l'informatique et le logiciel. C'est dans cette optique que j'espère faire ma marque au conseil d'administration de l'Ordre, et ainsi l'aider à faire son entrée dans le 21^e siècle.



Christian RICHARD, ing.

**PROMOUVOIR NOS VALEURS
TOUT EN CHERCHANT
L'ÉQUILIBRE**

Cher Collègue,

Permettez-moi de vous demander de me reconduire pour un autre mandat de 3 ans au sein du conseil d'administration de l'ordre et plus particulièrement sur le comité des finances et sur celui de la promotion de la profession. L'ordre s'est agrandi au cours des dernières années pour faire face au nombre d'enquêtes croissants, soit sur des œuvres n'ayant pas bien soutenue la pression du temps, ou des non respects aux lois de la province.

De même nous avons démarré une campagne de publicité qui nous a permis de protéger notre image dans la tourmente. Cependant nous devons maintenant visé l'équilibre. L'équilibre entre les méthodes pour atteindre nos buts, soit protéger le public vs la contribution de nos membres.

Pour protéger le public, nous avons besoin de vous nos membres d'abord comme ambassadeur, gestionnaire de la bonne pratique et du savoir mais aussi comme financier de l'ordre. A cet effet, nous devons agir avec la plus grande diligence face à l'investissement de votre cotisation. Il faut donc trouver cet équilibre. A cet effet mes 5 années d'expérience comme administrateur sont donc très importantes.

J'ai trouvé avec mes collègues au fils des ans des méthodes pour réduire nos couts et mieux utilisés vos fonds : Nous avons déménagé l'ordre à la gare Windsor, économisant des millions face à notre ancienne adresse, nous avons instauré le paiement en ligne afin de réduire les couts administratifs. L'ordre est plus informatisé que jamais pour que nos investissements servent à protéger le public. En tant qu'administrateur nous devons continuer à guider nos équipes dans ce sens de l'équilibre.

Certains trouveront difficile les nouvelles exigences de formation continue et bientôt de nouvelles assurances sur la pratique privée. Ces changements sont requis pour que le public soit protégé selon les pratiques modernes de notre société. Nous avons cependant implanté des règlements flexibles pour vous donnez la latitude requise. Par exemple nous sommes un des seuls ordres professionnels à permettre 5 heures d'auto formation sur les 30 heures requises à tous les deux ans, pour refléter le fait que nos membres pour la plupart lisent déjà beaucoup.

Je suis donc prêt de mettre mes expériences comme entrepreneur technique au service de l'ordre et de vous nos membres pour que notre profession prospère.

Au plaisir



Région électorale de Montréal

4 postes à pourvoir – 15 candidats

Les objectifs énoncés par les candidats dans leur texte engagent la responsabilité exclusive de leurs auteurs et l'Ordre des ingénieurs du Québec s'en dissocie à tous égards.



Michel TREMBLAY, ing., ASC

Diplômé en génie électrique de l'École Polytechnique de Montréal (1980) et en administration de l'Université McGill (1983), je détiens également une certification universitaire en gouvernance de sociétés du Collège des administrateurs de sociétés (2012).

J'agis présentement comme expert-conseil dans le domaine de l'énergie. Auparavant, j'ai été directeur général de la Société de transmission électrique de Cedars Rapids Limitée, une filiale d'Hydro-Québec agissant dans le transport de l'électricité au Canada et aux États-Unis. J'ai fait l'essentiel de ma carrière au sein d'Hydro-Québec et de ses filiales, occupant divers postes en planification du réseau, réglementation, commercialisation des services de transport et exportation d'électricité.

Engagé au sein de ma communauté, j'ai fait partie de conseils d'administration d'organismes sans but lucratif et scolaires. Je suis présentement administrateur de la Fondation Héritage Montréal, dont la mission est de protéger et de mettre en valeur le patrimoine architectural de la région de Montréal.

Je souhaite contribuer aux travaux de l'Ordre avec ma formation, mon expérience et mes énergies. Je souscris entièrement à sa vision et à la feuille de route tracée par le conseil d'administration et son président.

L'éthique professionnelle doit être au centre des priorités. Il s'agit d'un enjeu crucial pour la profession. Être membre d'un ordre professionnel entraîne des responsabilités. C'est en fait conclure un contrat avec la société. En échange de la reconnaissance associée à son titre, l'ingénieur s'engage à la protection du public, protection qui est d'ailleurs la mission première de l'Ordre, sa raison d'être. Cela se traduit, auprès des membres, par la promotion des bonnes pratiques professionnelles telles l'éthique et la formation continue et, dans les interventions publiques, par la transparence sur nos gestes et travaux. Je m'engage à faire des enjeux de gouvernance et d'éthique dans la profession ma principale priorité.

L'avenir de la profession dépend aussi d'autres dossiers majeurs. La modernisation de la Loi sur les ingénieurs doit être finalisée. Les programmes universitaires doivent être réévalués régulièrement afin d'assurer qu'ils intègrent les nouvelles technologies en constante évolution. Finalement, un enjeu de taille demeure celui de la relève : il est primordial d'attirer des jeunes de talent à la profession pour répondre aux besoins croissants de la société. Je m'engage à mettre toutes les énergies nécessaires pour faire avancer ces dossiers.

En s'appuyant sur la poursuite de l'excellence, la profession d'ingénieur sera une source de fierté.



Dominique VERREAULT, ing.

Génie et gestion de la construction,
ÉTS 1994
Chargé de projets
Espace pour la vie

Chers (ères) collègues,

Je sollicite aujourd'hui votre appui.

Impliqué depuis 13 ans, dont 10 comme président de la section régionale de Laval-

Laurentides, je désire mieux intervenir sur les 2 aspects où, selon son mandat, l'Ordre doit agir :

La promotion de la profession et

La protection du public, 2 activités beaucoup plus inter-reliées qu'il n'y paraît.

On a déjà lu dans ces pages que notre Ordre était le plus respecté d'entre tous. Notre rigueur dans l'analyse et la recherche de solution y est pour beaucoup. Cependant, celle-ci se pratique discrètement, cachant notre grande contribution à la société. Cet aspect effacé ne peut faire augmenter le sentiment de sécurité dans la population.

Pour la promotion, faisons confiance à notre meilleure force : **Les sections régionales**, on y trouve dynamisme, rapidité d'intervention et implication dans le milieu. Utilisons pleinement le potentiel de ces bénévoles en les soutenant plus et en les orientant. Donnons-leur des occasions de faire ce qu'ils font le mieux : **Communiquer notre passion de la profession** à nos jeunes et à la société.

La protection du public se fera naturellement par une plus grande compréhension de notre rôle. Nous sommes **60 000 pour promouvoir cette vision**, et notre participation proactive nous mènera inexorablement vers plus de respect dans le public qui se sentira alors mieux protégé.

C'est par la promotion :

-**D'ententes d'avant-garde**, comme celle sur la mobilité de la main d'œuvre et de l'intégration des ingénieurs immigrants.

-**De notre obligation de résultat**, contrairement à plusieurs autres professions.

-**D'un génie québécois innovateur** face aux défis de la mondialisation.

-**D'un discours** auquel nous pourrions tous adhérer.

-**D'un leadership proactif**, en cessant de seulement réagir aux événements malheureux, ou de l'actualité des derniers mois.

Que nous atteindrons ce but, c'est un travail de longue haleine, rigoureux et méthodique, mais ouvert et opportuniste qu'il nous faut mettre en place.

Dear Colleague,

As I said in at the OIQ volunteers' cocktail about promoting our profession : « Be convinced and you will be convincing. Every day brings you occasions to promote engineering, let's do it, without reserve. We just have to spin the wheel and you can be sure, we will have it run well, with efficiency and endlessly, isn't it the purpose of our training? »

Let's work together!

Merci à l'avance pour votre appui.



The objectives stated by the applicants in their text are the exclusive liability of their authors and the Ordre des ingénieurs du Québec disassociates itself from them in every respect.



Michel WALSH, ing.

Génie civil, Université Laval

La loi sur la formation continue est VOULUE pour la protection du public, mais le diable est dans les détails. Considérez le cas suivant : deux ingénieurs ont les mêmes connaissances si ce n'est que le premier ne connaissant pas la théorie du Xyz, il prend un cours pour y parfaire ses connaissances. Les

deux ingénieurs sont maintenant identiques, mais le second, n'ayant pas pris de cours, se voit être radié de l'OIQ, en vertu de la loi sur la formation continue, alors que le premier ne l'est pas. Est-ce que le public est mieux protégé pour autant? Est-ce juste?

La loi actuelle est PENSÉE pour faciliter le JURIDIQUE, mais au dépend du gros bon sens qui est le propre de l'ingénierie. Faut peut-être une voix pour officiellement critiquer la loi actuelle, le petit dernier de bien des membres actuels et passés du CA, pour y introduire plus de logique. Ne peut-on faire des représentations auprès de l'Office des professions ne serait-ce que pour l'amender pour mieux moduler les pénalités prévues dans cette loi, ou encore, pour mieux tenir compte des acquis antérieurs? Impossible? A-t-on seulement essayé? Et impossible n'est pas français! Entendons-nous, la raison du pourquoi de la loi est souhaitable, c'est que certains de ses détails sont aberrants, et il semble qu'une voix différente soit nécessaire pour pousser dans le bon sens.

Our profession is one of those which can be brought as an example of how it is possible for two communities to not only co-exist on the same territory, but to bring each other a nice diversity, without destroying what the other has built. Unfortunately, even with the best of intentions, there are some serious shortcomings in what came out of the Board of Direction, not in their virtuous goals, but in some of the details of the implementation, shortcomings which logic or a different experience, in my humble opinion, should have greatly reduced the negative impacts these regulations may bring.

Diversity does not kill. Sure, fire and water can hardly coexist, but with an Engineer, fire and water can work together, let the Engineer make a steam engine, giving a boost that nor fire, or water alone, could have ever dreamt of doing. I really think that I can bring some diversity to the Board of Directors, but that is for you to decide.

Les objectifs énoncés par les candidats dans leur texte engagent la responsabilité exclusive de leurs auteurs et l'Ordre des ingénieurs du Québec s'en dissocie à tous égards.

The objectives stated by the applicants in their text are the exclusive liability of their authors and the Ordre des ingénieurs du Québec disassociates itself from them in every respect.

Élue sans opposition
Elected by acclamation



Anne BARIL, ing.

LES RAISONS QUI MOTIVENT
MA CANDIDATURE

Chères consœurs et chers confrères,

J'ai eu la chance de rejoindre les rangs de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) comme bénévole au sein du Conseil d'administration de la Section régionale de Québec et Chaudière-Appalaches. J'y ai occupé un poste au sein de l'exécutif comme secrétaire. J'ai donc suivi de très près les affaires de l'OIQ depuis deux ans et je les connais bien. Je me suis impliquée activement pour organiser les rencontres du conseil d'administration (CA) ainsi que pour l'organisation de plusieurs activités.

Les enjeux actuels sont primordiaux, puisque nous devons reprendre la confiance du public et les convaincre de notre intégrité et de notre valeur ajoutée pour la société. Plusieurs actions ont été menées par l'OIQ sous l'égide des décisions qui ont été prises par le CA et je désire m'impliquer dans cette continuité pour améliorer les services qui sont offerts aux membres, mais aussi pour faire avancer les affaires de l'OIQ. Je compte prendre une part active aux débats et aux décisions afin de nous doter de stratégies novatrices pour valoriser l'importance de notre rôle comme ingénieur au sein de la société québécoise.

Je vous offre mon *leadership*, ma détermination et toute mon implication. J'ai une bonne expertise au niveau de la gouvernance des CA, puisque j'ai suivi des sessions de formation sur le rôle et les responsabilités d'un conseil d'administration et de ses dirigeants et j'ai participé à des ateliers de travail, comme administratrice, sur la vision d'avenir et sur la planification stratégique d'une importante association regroupant près de 3 500 membres. Représenter des membres, au sein d'un CA, demande des compétences et de l'expérience; ce que j'ai eu l'opportunité d'acquérir au cours des dernières années en siégeant sur deux CA.

Je vous remercie de me donner cette chance de vous représenter. Vous ne serez certes pas déçus.

Voici en terminant mon *leitmotiv* :

« Il y a ceux qui voient les choses telles qu'elles sont et se demandent pourquoi et il y a ceux qui imaginent les choses telles qu'elles pourraient être et se disent ... Pourquoi pas? » (George Bernard Shaw)

Votre consœur,

Anne Baril, ing.

Région électorale de l'Outaouais

1 poste à pourvoir – 3 candidats

Les objectifs énoncés par les candidats dans leur texte engagent la responsabilité exclusive de leurs auteurs et l'Ordre des ingénieurs du Québec s'en dissocie à tous égards.



**Suzanne BASTIEN, ing, B.Ed,
PMP, CD**

- Génie et gestion (B.Eng.), Collège militaire royal, 1986
- Baccalauréat en enseignement des mathématiques et des sciences, 2006
- Maîtrise ès arts en éthique publique, prévu automne 2013

Collègues,

Les témoignages accablants mis à jour par la commission Charbonneau ont assurément entaché l'image que le public se fait de l'ingénieur professionnel et de l'OIQ.

- ✓ Rétablir l'image de l'ingénieur est au centre de mes préoccupations. Pour ce faire, une bonne stratégie de communication et un programme d'information ciblé sont nécessaires. Afin de faire valoir notre contribution sociétale, l'implication des Comités régionaux est primordiale.

La promotion et la valorisation de la profession d'ingénieur auprès de la population, des décideurs et des jeunes sont des sujets qui me tiennent à cœur. Le dossier des femmes en génie est tout particulièrement important pour moi, de par ma propre expérience de pionnière en tant qu'étudiante du Collège militaire au début des années 1980.

- ✓ L'OIQ doit être visible et inspirant! L'Ordre doit augmenter la formation et l'encadrement de bénévoles afin de participer à des activités scientifiques, scolaires ou sociales partout au Québec. Nous devons continuer à faire valoir notre Leadership!

Selon le nouveau règlement de l'OIQ, le développement des compétences par le biais de la formation continue est maintenant obligatoire. J'appuie cette direction stratégique afin d'assurer à tous un parcours professionnel enrichissant.

- ✓ Il faut surtout garantir que l'OIQ apporte le soutien nécessaire aux Comités régionaux dans le choix varié et de qualité de formations, afin de faciliter le cheminement professionnel partout en province.

Je suis membre du CA de la régionale de l'Outaouais. Je suis prête à relever de nouveaux défis au sein du CA de l'Ordre pour représenter notre région si vous m'en donnez le mandat.

Mon parcours est celui d'un membre actif dans le milieu. Ma curiosité m'a amené à repousser certaines des limites traditionnelles de la profession. Je crois fermement qu'il faut innover et proposer des solutions qui soient à la hauteur de notre talent, hors des sentiers battus. Après une vingtaine d'année au sein des Forces canadiennes, j'ai fait un saut des plus enrichissants au privé, pour ensuite retourner travailler dans la fonction publique fédérale. Mon travail me comble professionnellement et je tiens à m'impliquer afin de partager ma passion pour notre profession.

Merci de votre appui!

Outaouais Electoral Region

1 office to be filled – 3 candidates

The objectives stated by the applicants in their text are the exclusive liability of their authors and the Ordre des ingénieurs du Québec disassociates itself from them in every respect.



Claude LAFERRIÈRE, ing.

Texte sur mes objectifs en tant qu'administrateur à l'OIQ

Comme en font foi mes 10 ans sur le CA de la Régionale Mauricie de l'OIQ, j'ai toujours été intéressé par les affaires de l'Ordre. Demeurant depuis quelques années à Gatineau, je sou mets ma candidature comme administrateur à l'Ordre en tant que représentant de la région de l'Outaouais. Je souhaite mettre au service du CA mes 38 ans d'expérience diversifiée en génie, en marketing, en R&D et en gestion auprès de différents types d'organisations, privées et parapubliques. Je connais assez bien le rôle d'administrateur, ayant siégé sur différents conseils d'administration dans ma carrière. L'image de notre profession me tient à cœur; je souhaite m'investir à la redorer. Retraité depuis quelques mois, j'ai maintenant amplement de temps pour m'investir dans les dossiers comme ceux de la gouvernance des Régionales, la modernisation de la Loi sur les ingénieurs, l'accessibilité aux formations pour les ingénieurs en région, et les autres.

Bref curriculum vitae

Gradué de l'École Polytechnique en génie électrique en 1975, j'ai par la suite obtenu un MBA de l'Université Concordia en 1982. Mes expériences couvrent la R&D à Bell-Northern Research, le marketing à Téléglobe, l'ingénierie et la gestion de personnel, de budget et de projets à Bell Canada, Canadien Pacifique et chez Cogeco Câble, où j'ai d'ailleurs été Vice-président, Opérations techniques pour le Québec. J'ai aussi participé à la création et la croissance de PME québécoises dans mes rôles de Directeur à la Technopole Vallée-du-St-Maurice et de Directeur consultation à la Banque de Développement du Canada à Gatineau. J'ai siégé sur les conseils d'administration de CEFRIO, de la Technopole Vallée du St-Maurice, de TGVnet, du Réseau Action TI section Mauricie et Centre-du-Québec, ainsi que sur celui de la Régionale Mauricie de l'OIQ. Je possède également une certaine expérience comme conférencier et comme formateur, ayant donné des cours et des séminaires à TEMIC (Telecommunication Executive Management Institute of Canada), à l'École Polytechnique, à l'Université de Toronto, à l'Université de Moscou via l'ITU, ainsi que lors de conférences internationales en télécommunication.

Les objectifs énoncés par les candidats dans leur texte engagent la responsabilité exclusive de leurs auteurs et l'Ordre des ingénieurs du Québec s'en dissocie à tous égards.

The objectives stated by the applicants in their text are the exclusive liability of their authors and the Ordre des ingénieurs du Québec disassociates itself from them in every respect.



**Sébastien LAROCHE, ing.,
PA LEED BD+C**

- Chargé de projet et associé chez Pageau Morel, travaillant depuis plus de 10 ans dans le domaine du génie-conseil spécifiquement en bâtiment;
- Diplômé en génie mécanique de l'Université Laval en 2002, DESS en gestion de projet de l'UQO en 2006;
- Implication à divers postes auprès du conseil de la section régionale de

l'Outaouais depuis 2004 | Président depuis 2009.

Chères et chers collègues,

Notre profession est depuis un certain temps sous les projecteurs! Sa crédibilité a été écorchée et demeure toujours menacée et ce, particulièrement aux yeux du grand public. Malheureusement, l'ensemble de la profession écope pour les malversations d'une minorité.

Des actions concrètes ont été prises par notre Ordre (formation continue, promotion de la profession, refonte de la loi sur les ingénieurs, gouvernance, etc.) et nous devons poursuivre dans la même direction en mettant les efforts nécessaires afin de redorer le blason que nous portons tous.

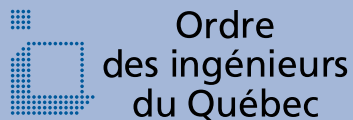
À cet effet, je souhaite contribuer à l'Ordre et m'investir au niveau des trois enjeux suivants:

- **Intégrité en matière de pratique professionnelle**
 - L'Ordre doit utiliser la mobilisation de ses membres et non la répression afin que ceux-ci adoptent des comportements intègres en matière de professionnalisme et d'excellence en ingénierie;
- **Sentiment d'appartenance des membres**
 - L'Ordre doit devenir un symbole rassembleur où chaque membre peut pleinement et fièrement s'identifier à celui-ci. Assurément, les sections régionales auront un rôle d'importance de par leur proximité avec les membres;
- **Relève en génie**
 - L'Ordre doit, via la valorisation et la promotion de la profession, s'assurer de sa pérennité, où l'un des défis de taille sera la relève et ce, plus particulièrement encore au niveau des jeunes femmes.

Je mise sur l'expérience acquise par mon implication au C.A. de la Section régionale de l'Outaouais, ma connaissance des dossiers actuels de l'Ordre à titre de président de la Régionale, ainsi que sur mes expériences professionnelles en génie-conseil afin de faire avancer les enjeux identifiés et ainsi contribuer à l'avancement de notre profession dans la société.

Merci à l'avance de votre appui et au plaisir de vous rencontrer en tant qu'administrateur de notre belle région, l'Outaouais!

Sébastien Laroche, ing., PA LEED BD+C
slaroche@pageaumorel.com



Pour obtenir des renseignements concernant les élections
au Conseil d'administration de l'Ordre, veuillez vous adresser
à la Secrétaire de l'Ordre :

M^e Caroline Simard, avocate, LL. M.
Secrétaire de l'Ordre des ingénieurs du Québec
Gare Windsor, bureau 350
1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 350
Montréal (Québec) H3B 2S2
Téléphone : 514 845-6141 ou 1 800 461-6141, poste 3152
Télécopieur : 514 840-2088
Courriel : secretaire.oiq@oiq.qc.ca
www.oiq.qc.ca



Cet univers hybride ouvre un nouveau champ de pratique aux ingénieurs qui ont la fibre artistique. Polytechnique Montréal l'a compris et offre depuis août 2010 un certificat en technologies des arts de la scène, une initiative de Magali Marcheschi, enseignante aux départements de génie industriel et de génie mécanique et formatrice au Carrefour Perfectionnement de Polytechnique. Cette nouvelle formation professionnelle comble une lacune, affirme son coordonnateur, André Simard, qui est aussi coordonnateur et enseignant en direction de production et gestion de carrière au Département de théâtre du Collège Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse : « Les formations en production données à l'Université du Québec à Montréal, à l'École nationale de théâtre ou chez nous à Sainte-Thérèse ne couvrent pas l'ingénierie proprement dite, mais de la technologie spécialisée au milieu du divertissement (cirque, théâtre, cinéma). Or, de plus en plus de spectacles requièrent de l'ingénierie ou, à tout le moins, des gens capables de faire le pont entre les concepteurs des spectacles et les ingénieurs qui dessinent les plans et devis des structures et des éléments mécaniques. »

« Le certificat en technologies des arts de la scène, poursuit-il, s'adresse d'abord aux personnes qui ont une formation de base en

« Le certificat en technologies des arts de la scène intéressera aussi les concepteurs scéniques de théâtre, de cirque, de télévision ou de cinéma qui désirent approfondir leurs connaissances techniques. »

technique de génie et souhaitent appliquer leurs compétences au domaine des arts de la scène. Il intéressera aussi les concepteurs scéniques de théâtre, de cirque, de télévision ou de cinéma qui désirent approfondir leurs connaissances techniques. Il comporte 30 crédits. Au menu, des introductions aux arts de la scène et aux techniques de scène, l'étude des structures, de la mécanique statique, des circuits électriques et un projet final de conception très concret. »

André Simard insiste sur le caractère très pratique de la formation offerte : « Nos enseignants travaillent aussi bien à Polytechnique que dans le milieu de la scène. Les étudiants se familiarisent avec le langage des uns et des autres, et sont ainsi en mesure de bien communiquer dans les deux mondes : celui de la technologie comme celui des arts. Ils vont sur le terrain, visitent des salles et manipulent des équipements de scène. On leur



André Simard

propose des défis concrets, notamment dans le cadre du projet final de conception.»

Le marché des technologies des arts de la scène est en pleine expansion. Les spectateurs québécois sont nourris par les spectacles venus d'ailleurs et sont de plus en plus exigeants en matière de scénographie. Aujourd'hui, tout chanteur ou humoriste qui se respecte recourt à des dispositifs élaborés, souvent mobiles. De plus, plusieurs entreprises québécoises, qu'on pense au Cirque du Soleil ou à Moment Factory, se démarquent sur le marché international des spectacles à grand déploiement et fournissent directement

ou indirectement, par la sous-traitance, du travail à de nombreux artisans, techniciens et ingénieurs.

Il y a par conséquent de plus en plus de débouchés pour les diplômés du certificat en technologies des arts de la scène, croit André Simard. Et de poursuivre : « Les étudiants qui ne travaillent pas dans le domaine en arrivant tissent des liens très intéressants pour leur avenir. Plusieurs ont trouvé un emploi dans le domaine grâce au programme. Vu la croissance soutenue des activités, les perspectives d'emploi sont bonnes. » ◀

TÉMOIGNAGES

Les premières cohortes de diplômés du certificat en technologies des arts de la scène terminent présentement leur parcours. Trois futurs diplômés qui ont suivi ce nouveau programme de Polytechnique Montréal témoignent de leur expérience.



Samie Dunand-Vincent, ing. jr

Samie Dunand-Vincent a fait un baccalauréat en génie civil à Polytechnique. Elle est actuellement ingénieure junior chez Dessau, où elle travaille sur les structures d'acier de télécommunications. Patrice Dumont a obtenu un baccalauréat en génie électrique à l'Université de Sherbrooke. Il travaille à Radio-Canada. Enfin, l'ingénieur Antoine Thuillier, diplômé en génie mécanique de Polytechnique, est coordonnateur de projets à la Société de transport de Montréal. Outre le génie, ces trois étudiants ont en commun de faire de la musique et d'avoir des atomes crochus

avec le milieu des arts. D'où leur intérêt pour un certificat qui les invite à naviguer dans les deux mondes : les arts et le génie.

Compte tenu de son grand intérêt pour l'audiovisuel et les arts, Patrice aurait aimé faire son juniorat dans le secteur des arts de la scène. Mais il affirme : « Il peut être difficile de trouver un ingénieur pour nous superviser dans le milieu du divertissement. » Le certificat est le moyen qu'il a trouvé pour fréquenter un monde qui le fascine. Samie, de son côté, s'est inscrite au programme pour « satisfaire une certaine curiosité » et avoir l'occasion d'appliquer ses connaissances en structures à un nouveau domaine. Il faut dire qu'elle a aussi étudié la musique et évolue depuis toujours en marge du milieu des arts de la scène, grâce à sa mère, qui travaille dans le domaine. C'est cette dernière qui l'a informée du lancement de ce nouveau programme de formation. Enfin, paradoxalement, c'est le « désir de renouer avec l'aspect technique » de son métier d'ingénieur qui a incité Antoine à s'inscrire au certificat : « La gestion de projet occupe de plus en plus de place dans mon travail. Le fait de faire de la mécanique orientée vers les arts est comme une bouffée d'air. »



Antoine Thuillier, ing.

La formation qu'ils reçoivent répond à leurs attentes. Elle leur permet de se familiariser avec un nouvel univers et d'acquérir le vocabulaire nécessaire pour échanger avec les gens du milieu. De plus, elle est complémentaire à leur formation en génie. C'est particulièrement vrai pour Patrice : « Le certificat est plus axé sur la mécanique que sur l'électricité ou l'automatisation », sujets qu'il avait bien couverts durant ses études en génie électrique. Samie, quant à elle, dit avoir beaucoup appris, notamment en matière de motorisation.

L'aspect très pratique de la formation rallie tout le monde. Tous retiennent avec enthousiasme les échanges avec les professionnels et les visites sur le terrain (coulisses de salles de spectacles, chapiteaux ou autres). « J'ai beaucoup apprécié, nous dit Antoine, la formule de partage de l'enseignement. Cela rend l'apprentissage très concret et met en lumière certains des défis propres au monde du spectacle, comme de travailler dans des espaces intérieurs restreints ou de tenir compte du facteur intempéries lorsqu'on conçoit des équipements pour des événements extérieurs. »

Patrice garde d'excellents souvenirs de ses rencontres au Cirque du Soleil ou dans les coulisses du Palais des congrès : « J'ai aimé parler d'accrochage avec les gréeurs. Nous avons échangé nos impressions sur le travail en hauteur, le calcul des poids, les défis de sécurité. »

Espèrent-ils faire carrière dans le milieu des arts de la scène ? Aucun ne l'exclut. Pour Samie : « Quand on visite l'envers du décor, on se rend vite compte que ça ne prend pas seulement des artistes pour faire un bon spectacle. » De son côté, Patrice aimerait « trouver de nouvelles applications aux systèmes automatiques. Et pourquoi pas dans le domaine des arts de la scène ? » Maintenant qu'il en connaît les défis et le vocabulaire, Antoine considère que le monde du spectacle offre des possibilités intéressantes aux ingénieurs : « Il faut continuellement surprendre le spectateur ; et pour cela, il faut innover constamment afin d'être toujours techniquement un pas en avant de la concurrence. C'est vraiment stimulant. »



Patrice Dumont, ing. jr

INSCRIPTION GRATUITE | VALEUR DE 20\$

Inscrivez-vous en ligne avant le 15 avril pour une admission gratuite au salon et aux 18 conférences.

MCEE

MÉCANEX/CLIMATEX/EXPOELECTRIQ/ÉCLAIRAGE

Le plus important salon de la plomberie, du CVCR, de l'hydronique, de l'électricité et de l'éclairage du Canada.

17 et 18 avril 2013
Place Bonaventure
Montréal, Québec

www.mcee.ca

Concepts novateurs

Produits durables

Technologies éco-énergétiques

Énergies renouvelables

Produit par :



En collaboration avec :



NOTARIUS
Au service des professionnels

SIGNER NUMÉRIQUEMENT.

Une alternative sensée à l'authentification papier pour de plus en plus d'ingénieurs membres de l'OIQ!

- 28 février 2009 : 471
- 28 février 2010 : 1281
- 28 février 2011 : 2374
- 29 février 2012 : 3346
- 28 février 2013 : 4522

Pour plus d'information, contactez nous par courriel à ventes@notarius.com ou encore par téléphone au 1 888 588-0011.

www.notarius.com/OIQ



Ordre
des ingénieurs
du Québec

Stageline

LE *TRANSFORMER* DE LA SCÈNE

Stageline est sans doute le secret le mieux gardé de la scène québécoise, sauf pour le monde du spectacle. L'entreprise de L'Assomption exporte ses produits dans plus de 40 pays. « Nous sommes le numéro un mondial de la scène mobile », lance Marius Chouinard, directeur technique.

Par Gilles Drouin



Et quelle scène! « La meilleure façon de décrire notre produit est de le comparer aux *transformers* du cinéma, suggère Marius Chouinard. Nous fabriquons les plus gros robots transformables du monde. » À la différence toutefois que les scènes mobiles conçues et fabriquées par Stageline ne sont ni des jouets ni des gadgets de science-fiction. Ce sont plutôt de petits bijoux d'ingénierie, fiables, sécuritaires, faciles à monter et à démonter, affirme le directeur technique.

Stageline offre des scènes complètes de plusieurs dimensions, qui incluent les tours métalliques nécessaires à l'installation des équipements de son et d'éclairage ainsi qu'une arrière-scène et une section consacrée à la régie du spectacle.

L'entreprise loue et vend ses scènes. Jusqu'ici, elle a fabriqué plus de 600 scènes

mobiles, et son parc de location en compte 70 pour le marché nord-américain. Les clients sont des compagnies de production de spectacles, des fournisseurs de scènes, des spécialistes de son et d'éclairage. On trouve aussi dans la liste le Festival international de jazz de Montréal, Osheaga, Ottawa Bluesfest et plusieurs autres manifestations du genre pour la tenue desquelles il faut des scènes faciles à monter.

TOUT EST DANS LA BOÎTE

Au départ, Stageline est l'idée de deux amis producteurs d'événements, dont Yvan Miron, le fondateur de Stageline, toujours actif dans le développement de produits. Désireux de se doter d'une scène mobile pour des spectacles extérieurs, ils voulaient un outil efficace pour produire des spectacles, se souvient Marius



Stageline



Stageline

Chouinard. Une scène qui s'assemblerait rapidement et de façon sécuritaire.

La première scène est créée en 1984. Rapidement, elle retient l'attention d'autres maisons de production de spectacles qui ont le même problème. « Devant la demande, nous avons décidé d'aller plus loin dans la conception et la fabrication de scènes mobiles. » La scène mobile se présente très simplement sous la forme d'une remorque. « Ce ne sont pas des pièces que nous retirons de la remorque, explique Marius Chouinard. La remorque est la scène. » Une fois sur les lieux, la remorque est stabilisée, puis une équipe ouvre littéralement la « boîte » pour déployer la scène grâce à un système hydraulique, en suivant un ordre séquentiel préétabli. « Le contrôle est manuel, mais tout le système est hydraulique, précise l'ingénieur

Jonathan Doucet, directeur de l'ingénierie. Aucune grue n'est requise. Il n'y a pas de contrôle électronique ou informatique. C'est le technicien qui actionne le déploiement en respectant une séquence précise. »

QUATRE COUCHES

Les scènes mobiles de Stageline sont constituées de quatre couches qui requièrent toutes une grande précision de conception et de fabrication. La scène proprement dite constitue la première couche, la partie visible des scènes mobiles de Stageline.

« Sous cette couche se trouve la structure, qui relève du génie civil, mentionne Jonathan Doucet. L'ingénieur calcule la dimension des pièces requises en fonction des charges à supporter. » Il faut tenir compte tout aussi bien des équipements (amplificateurs, haut-parleurs,

PROGRAMME

LUNDI 8 AVRIL 2013

7 h 30 à 8 h 30 – Déjeuner et inscription

8 h 30 à 11 h 30

- Cours A :** Changements accélérés : apprenez à garder la tête froide !
- Cours B :** Génie civil : tout sur l'indispensable avant-projet
- Cours C :** Découvrez la gestion de projets pour ingénieurs !
- Cours D :** La prise de décision : comment éviter ses pièges ?
- Cours E :** Développez la créativité dans votre entreprise !
- Cours F :** Votre crédibilité, un atout à exploiter !

12 h à 13 h 30 – Dîner-conférence

La modernisation du système professionnel et ses répercussions sur les ingénieurs
Conférencier à confirmer

14 h à 17 h

- Cours G :** Contract Negotiation: Optimizing Deals by Strengthening Relationships
- Cours H :** Pensez mieux à **COMPLET** mode des « six chapeaux » !
- Cours I :** Apprenez le **COMPLET** à l'action !
- Cours J :** Gérez la performance auprès d'experts hautement spécialisés
- Cours K :** Initiez-vous à la gestion des actifs en ingénierie !
- Cours L :** Attirer et fidéliser votre main-d'œuvre, c'est possible !

17 h – Cocktail des retrouvailles

18 h 30 – Gala de l'excellence

Animation : Benjamin Marquis, humoriste

MARDI 9 AVRIL 2013

7 h 15 à 8 h 15 – Déjeuner-atelier

Le réveil de l'éthique chez les ingénieurs : mode passagère ou développement durable ?

8 h 30 à 11 h 30

- Cours M :** Innovation en génie : un projet... un sommet !
- Cours N :** L'ingénieur fait toute la différence, ses communications aussi !
- Cours O :** Le leadership éthique : un engagement mobilisant !
- Cours P :** Devenez un acteur politique et stratégique dans votre organisation !
- Cours Q :** Documents d'ingénierie : maîtrisez les règles !
- Cours R :** L'ingénieur et la gestion des risques : où, quand, comment et avec quels outils ?

12 h à 13 h 30 – Dîner-conférence

Un dîner à ciel ouvert avec le Planétarium Rio Tinto Alcan
Conférencière : France Beaulieu, ing., Espace pour la vie, Ville de Montréal

14 h à 17 h

- Cours S :** Comment faire face à un problème de performance ?
- Cours T :** Apprenez à bien répondre aux objections pour mieux défendre vos idées **COMPLET**
- Cours U :** Mode d'emploi pour une collaboration efficace
- Cours V :** Enjeux éthiques : l'ingénieur et l'innovation
- Cours W :** L'ingénieur, un acteur clé pour le développement durable
- Cours X :** L'« œil ergonomique », un plus pour la conception !

Pour obtenir l'information complète et vous inscrire,
rendez-vous au www.colloque2013.oiq.qc.ca



RÈGLEMENT SUR LA FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE DES INGÉNIEURS

Le Règlement sur la formation continue obligatoire des ingénieurs est entré en vigueur le 27 janvier 2011. Dorénavant, tout membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec **devra accumuler au moins 30 heures de formation continue** au cours d'une période de référence de deux ans. **Les cours, les dîners-conférences et le déjeuner-atelier du Colloque de l'Ordre** sont des activités de formation **admissibles**, dans la mesure où le contenu est relié à vos activités professionnelles et que vous respectez les limites d'heures prévues à l'article 5 du règlement. Ces activités de formation vous permettront donc d'accumuler des heures aux fins du Règlement. **En vous inscrivant au Colloque de l'Ordre, vous prenez une longueur d'avance !**

LUNDI 8 AVRIL DE 12 H À 13 H 30

DÎNER-CONFÉRENCE

LA MODERNISATION DU SYSTÈME PROFESSIONNEL ET SES RÉPERCUSSIONS SUR LES INGÉNIEURS

Le gouvernement québécois a décidé d'apporter des modifications au Code des professions afin de réduire les délais qui affligent le système de justice disciplinaire et de permettre aux ordres d'agir plus efficacement. La mission de l'Ordre est d'assurer la protection du public en contrôlant l'exercice de la profession dans le cadre des lois et règlements qui le régissent. Les modifications proposées au Code sont tout à fait nécessaires et l'Ordre croit qu'elles contribuent positivement à l'atteinte de sa mission.

Si la modification du Code des professions est un pas dans la bonne direction en vue d'actualiser le système professionnel, il reste beaucoup à faire. En 1964, le génie comptait un peu plus de quatre grandes disciplines. Aujourd'hui, plus de 40 programmes d'ingénierie sont enseignés dans nos universités et reconnus partout au Canada par les organismes d'agrément accrédités.

Pour faire en sorte qu'elle demeure évolutive et actuelle, il faut doter la profession d'ingénieur d'un champ d'exercice qui puisse répondre à l'évolution de la science et des besoins de la société. Ainsi, la nouvelle Loi sur les ingénieurs propose une définition plus large qui touche l'ensemble des ingénieurs et de leurs activités. De cette manière, elle facilitera la reconnaissance de l'expérience dans une perspective de développement durable.

Notre invité nous parlera des plus récents changements apportés au système professionnel et de ceux qui sont encore à venir.

L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC REMERCIE
SON COMMANDITAIRE DIAMANT :



L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC REMERCIE
SES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :



Fonds de placement



Assurances auto et habitation

L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC REMERCIE
SES COMMANDITAIRES TITANE :



L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC REMERCIE
SES COMMANDITAIRES OR :



LOI DU 1%

Pour les employeurs, les coûts associés à la participation à ces activités de formation sont admissibles aux fins du crédit d'impôt en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

EXPOSITION OUVERTE À TOUS LES MEMBRES DE L'ORDRE!

Palais des congrès de Montréal – Salle 517 D

D'une durée de deux jours, l'exposition qui se tiendra dans le cadre du Colloque est **ouverte à tous les membres de l'Ordre des ingénieurs du Québec, inscrits ou non aux activités**. Elle constitue une excellente occasion d'établir un réseau de contacts avec les acteurs clés du milieu de l'ingénierie au Québec.

PLACE AUX EMPLOYEURS

Un espace sera aménagé pour permettre aux employeurs de rencontrer de nombreux candidats qualifiés, diplômés en génie et dûment inscrits à l'Ordre des ingénieurs du Québec.

PLACE AUX ENTREPRISES ET RESSOURCES DU MILIEU DE L'INGÉNIERIE

Un espace d'exposition sera réservé aux entreprises et institutions afin de leur permettre de présenter leurs solutions professionnelles, leurs produits et leurs services à tous les visiteurs ainsi qu'aux nombreux participants au Colloque 2013.



Pour obtenir votre laissez-passer gratuit,
rendez-vous au www.colloque2013.oiq.qc.ca

VEZ RENCONTRER LES EXPOSANTS :

Axis Prototypes
Banque Nationale
CAE inc.
Cecobois
Centre de formation continue pour les professionnels
de la construction
C.F.C. Dolmen inc.
Dale Parizeau Morris MacKenzie
École de technologie supérieure
École des hautes études commerciales
École Polytechnique de Montréal
Enercon Canada inc.
Entreprises Larry
Famic Technologies inc.
Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec
Groupe Aecon Québec Itée
Inspec-Sol
Institut canadien de la construction en acier
Jovaco Solutions
Kaeser Compresseurs
L'équipe Entrac
Lafarge Canada inc.
Le Groupe A&A
Les Services d'investissement FÉRIQUE

LX R&D
Merkur inc.
Ministère des Transports du Québec
Notarius inc.
Ordre des ingénieurs du Québec – Bureau du syndic
Ordre des ingénieurs du Québec – Direction des affaires juridiques
Ordre des ingénieurs du Québec – Direction des affaires
professionnelles – Direction du développement professionnel
OSIsoft inc.
Protrain-Canada inc.
Pultrall
Roche Itée, Groupe-conseil
Société canadienne d'analyse de la valeur
Société des Transports de Montréal
Sogemec Assurances inc.
Solaxis ingéniosité manufacturière inc.
Soucy International inc.
TD Assurance Meloche Monnex
Techno Pieux
Université de Sherbrooke
Université Laval
Université McGill – Faculté de gestion Desautels
Ville de Montréal



Jonathan Doucet, ing.

projecteurs, etc.) que des effets du vent. « Nous simulons également des séismes pour nous assurer de la solidité de notre produit », indique Jonathan Doucet.

La troisième couche est une machine hydraulique, avec tous les systèmes d'ouverture et de fermeture. « La force hydraulique est puissante, rappelle le directeur de l'ingénierie. Il faut donc calculer avec précision la force à mettre en action pour déployer les éléments de la scène, en évitant de les endommager. »

Enfin, la quatrième couche est la remorque. Ce véhicule doit respecter le poids maximal autorisé par la réglementation régissant la circulation routière et évidemment la capacité du véhicule tracteur. Le défi est

« Dans le domaine des scènes de spectacle, les normes ne sont pas assez sévères pour les scènes mobiles. En plus, elles s'appliquent sur une base volante. »

d'équilibrer le poids nécessaire pour assurer la stabilité de l'ensemble de la scène et se conformer aux limites de poids et de dimensions imposées aux véhicules routiers.

INGÉNIERIE SIMULTANÉE

L'entreprise doit veiller à ce que le système demeure le plus simple possible et soit facile à opérer, à entretenir et à réparer. « En ingénierie, c'est toujours difficile de faire quelque chose de simple, souligne Jonathan Doucet. La clé de notre succès se trouve dans l'ingénierie simultanée et créative afin de regrouper ces quatre technologies, ces quatre approches. »

Ainsi, les scènes Stageline sont conçues et fabriquées en parallèle, une approche qui fait appel à plus d'un domaine du génie. « Nous faisons tout en même temps, pas seulement la remorque, pas seulement la structure de la scène, pas seulement les systèmes hydrauliques, mais tout en même temps pour atteindre notre résultat final, la scène de spectacle », signale Jonathan Doucet. S'ajoute à l'expertise des six ingénieurs qu'emploie l'entreprise celle de spécialistes en scénographie, dont Marius Chouinard, qui connaissent les exigences de la production.

STAGELINE DÉFINIT LES NORMES

Dans ce domaine, il n'y a pas de place pour l'erreur. Une scène qui s'effondre en tout ou

en partie peut avoir des conséquences désastreuses. Au cours des dernières années, quelques scènes se sont effondrées, soit sous la force du vent ou en raison d'une surcharge. L'an dernier, des artistes participant à certains festivals ont refusé de monter sur une scène conçue par une entreprise qui avait connu ce genre d'accident.

Stageline effectue de nombreux tests sur ses produits. « Nous validons nos produits et nos systèmes avec des éléments finis et nous avons recours à d'autres firmes pour valider nos résultats », déclare Jonathan Doucet. Par exemple, les séismes sont simulés par ordinateurs dans une installation qui fait vibrer la scène mobile.

La scène transformable est aussi conçue selon une séquence d'assemblage très rigoureuse, tous les systèmes et les pièces stratégiques étant en redondance

pour maximiser la sécurité. « Au cours du déploiement, il faut que les travailleurs complètent l'étape un avant de passer à l'étape deux, dit Jonathan Doucet. Le mode d'installation de la scène est conçu pour que ce soit impossible de sauter une étape ou de faire le travail dans le mauvais ordre. En fait, il ne peut pas y avoir d'erreurs d'assemblage, parce que la scène est déjà assemblée. Elle est tout simplement repliée sur elle-même dans la remorque. »

« Depuis la mise en service de la première scène mobile, nous comptons environ un million d'utilisations sans aucun accident », rapporte Jonathan Doucet, avec une fierté bien légitime. Le droit à l'erreur n'existe pas dans ce secteur, qui est cependant mal encadré. « Dans le domaine des scènes de spectacle, les normes ne sont pas assez sévères pour les scènes mobiles, estime Jonathan Doucet. En plus, elles s'appliquent sur une base volontaire. C'est pourquoi nous avons établi nos propres normes, plus strictes, et nous essayons de les faire reconnaître. »

Dans ce contexte, Stageline mène constamment des activités de recherche et développement. Elle y consacre d'ailleurs environ 10 % de son chiffre d'affaires. « La R-D fait partie de l'entreprise, elle est au cœur de Stageline, conclut Jonathan Doucet. Nous repoussons toujours nos limites. » ◀



QUE SONT-ILS DEvenus ?

Il y a quelques années, Vincent Dequoy, Robert Groulx, Sylvie Fradette et Suzanne Giasson, quatre ingénieurs déjà très prometteurs, ont chacun fait l'objet d'un article publié dans PLAN. Ce mois-ci, dans le cadre des activités soulignant le 50^e anniversaire de la revue, nous avons voulu prendre de leurs nouvelles et connaître l'évolution de leurs projets. Que sont-ils devenus ? Qu'est-ce que les dernières années ont réservé à nos quatre prodiges ?

Par Sofia Oukass

VINCENT DEQUOY : L'ENTREPRISE A FAIT LE TOUR DE L'HORLOGE

En mars 2000, Vincent Dequoy, ing., avait accepté de nous rencontrer pour nous parler de l'ascension fulgurante de son entreprise, laquelle, au bord de la faillite en 1995, avait fait une remontée stupéfiante en collectionnant les honneurs. Treize ans plus tard, Vincent Dequoy nous entretient de l'évolution de sa carrière et de ses projets.

Depuis la première entrevue que nous avait accordée Vincent Dequoy, l'entreprise a énormément évolué. À l'époque, son projet était de concevoir un nouveau produit, spécialement adapté au domaine de la restauration immobilière. Le but a été largement atteint, puisque Hydro Mobile, autrefois Avant-Garde AGE, a mis en marché 4 produits de plus au cours des 13 dernières années. « Nous avons beaucoup investi en recherche et développement dans les dix dernières années pour être capables de nous adapter à tous les types de construction », indique Vincent Dequoy.

L'entreprise a notamment participé à plusieurs projets d'envergure tels que le nouveau World Trade Center, à New York, le musée Harley-Davidson, à Milwaukee, ou encore The Columbian, à Chicago. Hydro Mobile a également augmenté ses exportations vers de nouveaux pays, entre autres l'Espagne et la Russie, et des régions plus éloignées, le Moyen-Orient par exemple.

Vincent Dequoy nous explique que ces années n'ont cependant pas été de tout repos. En effet, Hydro Mobile a connu une période d'instabilité financière en raison de la crise mondiale. « Pendant la crise, nous avons jugé qu'il était nécessaire d'avoir un partenaire pour nous aider à la traverser. » En 2009, Hydro Mobile s'est ainsi associé à un nouveau partenaire solide financièrement : le groupe AGF, très connu au Québec pour l'installation et la fabrication d'armatures dans les constructions en béton. Malgré la crise, Hydro Mobile parvient donc à garder ses employés et, par le fait même, à préserver l'expertise au sein de l'entreprise, ce qui constitue une belle réussite sur les plans professionnel et interpersonnel. Aujourd'hui, « les affaires reprennent », affirme Vincent Dequoy.

« Durant ma carrière, on peut dire que j'ai fait le tour de l'horloge. De jeune entreprise qui a connu une croissance fulgurante, nous

Économie

L'histoire semble irrécusable. En 1994, l'entreprise, créée sept ans plus tôt, était moribonde et ses revenus, modestes – à peine 0,6 M\$. Quatre ans plus tard, Avant-Garde AGE est l'entreprise québécoise qui a connu la plus spectaculaire augmentation du chiffre d'affaires : 17,9 M\$. Un bond de 2 880 % !

Ascension météorique

Vincent Dequoy, ing.

de « une plus-forme hydraulique se déplaçant verticalement le long de rails, un type d'échafaudage qui s'installe trois fois plus vite que les modèles traditionnels » à l'époque, une nouvelle qui peut supporter un charge deux fois plus lourde et qui dure deux fois moins cher. Ce produit connaît un succès fulgurant et doit compter au sein d'Avant-Garde AGE un chiffre d'affaires de 17,9 millions d'experte 35 % de sa production.

La croissance est en train de se déceler en 1999, avec des revenus de 22 M\$. Mais l'entreprise évolue dans un secteur cyclique. Pour les affaires liées aux événements, c'est un peu d'attente avant de connaître les bénéfices de la vente de notre produit dérivé que celle de notre produit principal. Nous espérons le mettre en marché l'année prochaine, ce qui nous permettra d'être capables de nous adapter à tous les types de construction.

« C'est qui fait la différence entre

sommes passés à une phase de stabilisation, puis est survenue la crise financière. Aujourd'hui, nous recommençons le cycle : notre situation financière est redevenue très bonne et nous avons de nouveaux projets très intéressants », déclare Vincent Dequoy. De ces dernières années, il fait donc un bilan très positif malgré les difficultés financières et la complexité d'infiltrer les marchés à l'international. « La stratégie de l'entreprise a été excellente. Nous y avons mis beaucoup d'énergie et, malgré la récession, nous avons réussi à maintenir une relation d'affaires », ajoute-t-il. Certes, à court terme, l'entreprise a connu des épisodes difficiles, mais en fin de compte, cela a été bénéfique, selon Vincent Dequoy, qui est d'ailleurs très fier de la stratégie mise en place, de la vision adoptée et du résultat.

À ce jour, le nouvel objectif de Vincent Dequoy et de son équipe est de se concentrer sur le marché de l'Amérique du Nord, où Hydro Mobile et AGF occupent déjà une très bonne position.

ROBERT GROULX : L'AVENTURE SPATIALE CONTINUE !

En juin 2002, Robert Groulx, ing., avait dévoilé à la revue *PLAN* le projet Mission Mars 2003, sur lequel l'équipe d'une entreprise de Bromont avait longuement travaillé. L'article paru dans *PLAN* en 2002 était la première exposition de ce projet aux médias : DALSA Semiconducteur avait obtenu un contrat consistant à construire le cœur des caméras qui seraient placées sur les véhicules de la NASA allant explorer la planète Mars en 2003. Un projet d'une telle ampleur a réclamé de nombreuses années de travail et au moment de notre première entrevue avec Robert Groulx, DALSA Semiconducteur venait de livrer les puces électroniques qui seraient intégrées aux caméras du robot de la NASA. Mais qu'en est-il aujourd'hui ? À quoi ont abouti ces projets ?

Depuis notre première rencontre avec Robert Groulx, sa carrière a énormément évolué. Après avoir été principalement chargé du marketing et de la commercialisation pour DALSA Semiconducteur, il a maintenant repris des activités plus techniques, comme il le

« Le but a été largement atteint, puisque Hydro Mobile, autrefois Avant-Garde AGE, a mis en marché 4 produits de plus au cours des 13 dernières années. »

souhaitait. La petite entreprise de Bromont a en outre été achetée en 2011 par le groupe américain Teledyne Technologies, connu pour la fabrication de systèmes électroniques pour l'aérospatiale et la défense.



CHARGÉS ET CHARGÉES DE COURS

L'École de technologie supérieure (ÉTS) est l'une des écoles de génie les plus importantes au Canada. Elle offre des programmes de baccalauréat, maîtrise et doctorat conçus selon une mission axée vers le génie appliqué et entretient des liens étroits avec l'industrie grâce à un système d'enseignement coopératif dynamique.

L'ÉTS sollicite des candidatures pour des postes de chargés et chargées de cours pour le Service des enseignements généraux.

Conditions

Les candidats et candidates doivent être ingénieurs membres de l'Ordre des ingénieurs du Québec et posséder de l'expertise dans cette discipline:

TECHNOLOGIE

- Système mécanique
- Gestion du travail et projet en équipe
- Développement durable

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur *curriculum vitae* par courriel à seg@estmtl.ca

Plus de renseignements sur les cours à www.etsmtl.ca/Departements/Enseignements-generaux

École de technologie supérieure

1100, rue Notre-Dame Ouest
Montréal (Québec) H3C 1K3



École de
technologie
supérieure

L'ÉTS est une constituante du
réseau de l'Université du Québec



L'avenir de l'entreprise prend donc un nouveau tournant intéressant.

Les multiples projets conçus pour la NASA ont propulsé l'entreprise, qui porte maintenant le nom de Teledyne DALSA, et ont par la même occasion grandement accru sa visibilité. « Au lancement du projet en 2003, nous avons eu droit à une appréciable couverture médiatique, mais c'est à l'atterrissage en 2004 que ce fut le plus intense, avec les premières images de Mars, les entrevues et les passages à la télévision. Cela a clairement changé mon travail et a eu une

influence positive sur ma carrière », raconte Robert Groulx. Les projets avec la NASA ont cependant apporté bien plus que de la visibilité. Ils ont permis à cette ambitieuse

Pour le projet Curiosity, Robert Groulx et son entreprise ont livré de 12 capteurs à la NASA.

entreprise d'acquérir de la reconnaissance dans un domaine en plein développement : la technologie spatiale.

L'aventure spatiale ne s'est d'ailleurs pas arrêtée après les premières missions, *Spirit* et *Opportunity*. C'est dans le cadre du projet *Curiosity* que Robert Groulx et son entreprise ont apporté leur plus grande contribution, avec la livraison de 12 capteurs. Pour faciliter le déplacement de la sonde *Curiosity* sur Mars, deux types de capteurs, fabriqués sur mesure par Teledyne DALSA, ont été positionnés sur l'appareil de manière stratégique : les premiers à l'avant et à l'arrière de la caméra, et les seconds sur le mât. Bien que les capteurs aient déjà fait leur preuve en 2004, les clichés de *Curiosity*, sortis en 2012, ont fait la fierté des 400 employés de l'entreprise, qui ont attentivement suivi l'atterrissage. Robert Groulx mentionne que Teledyne DALSA est actuellement en négociation avec la NASA pour le projet *Insight*, qui pourrait requérir un travail de conception de capteurs pourvus de filtres de couleur.

« Ces dernières années ont été très belles, très mouvementées. Après 28 ans ici, j'ai toujours réussi à travailler et à évoluer dans la

voie que je souhaitais, et j'espère que cela se poursuivra », ajoute Robert Groulx comme bilan de son expérience. Un avenir prometteur se profile donc pour Robert Groulx, son équipe et l'entreprise Teledyne DALSA, qui ont montré une nouvelle fois en 2012 leur volonté d'aller de l'avant et de prendre de l'expansion en s'associant à l'Université de Sherbrooke et à IBM pour ouvrir un des centres de microélectronique les plus importants du Canada.

SYLVIE FRADETTE : QUAND LA RECHERCHE PORTE SES FRUITS

Lorsque nous avons rencontré Sylvie Fradette, ing., et l'équipe de l'ingénieur Jean Ruel, en mai 2002, CO₂ Solutions mettait au point un projet ingénieux pour l'environnement : un procédé biologique basé sur un bioréacteur enzymatique pour recycler le gaz carbonique. L'entreprise avait déjà réalisé une percée importante : la transformation du dioxyde de carbone en une matière inoffensive pour l'environnement, le bicarbonate de soude. Elle s'apprêtait également à tester un prototype expérimental sur un projet réel.

Sylvie Fradette travaille dans l'entreprise depuis sa fondation, en 1998 ; elle a été nommée vice-présidente de la recherche et du développement en 2007. Elle nous dit que les dernières années ont été remplies de nombreux défis qui ont fait évoluer tant la recherche que l'entreprise elle-même. « Les choses ont indéniablement évolué dans le bon sens ; nous avons toujours relevé avec succès plein de défis pour implanter la technologie », souligne-t-elle. CO₂ Solutions a d'ailleurs obtenu de nombreux prix et une grande renommée sur le marché.

À notre première rencontre, l'entreprise s'apprêtait à tester la technologie dans des bâtiments fermés, notamment dans le Cégep de Lévis-Lauzon. Depuis, CO₂ Solutions a laissé de côté l'application de cette technologie dans des bâtiments fermés, pour s'orienter vers la capture du CO₂ des effluents industriels. Le développement de la recherche et de son application est donc maintenant de plus grande envergure. « Les émissions de CO₂ attribuables à ces nouvelles applications sont beaucoup plus importantes. Nous nous adressons spécialement à des sources stationnaires industrielles », indique Sylvie Fradette. La technologie élaborée par CO₂ Solutions a pour principal but de permettre la réduction des coûts



SUZANNE GIASSON : UN « PLUS » POUR LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE

En 2004, la découverte majeure et innovante de Suzanne Giasson, ing., fruit de sept longues années de recherche et rapportée dans la prestigieuse revue scientifique *Nature*, avait attiré l'attention de *PLAN*. Suzanne Giasson avait alors accepté une entrevue afin de nous en dire plus sur sa découverte.

Fascinée au premier abord par les propriétés particulières d'un polymère, cette ingénieure canadienne avait par la suite découvert une propriété inattendue, qui pourrait bien jouer un rôle primordial dans le développement et l'amélioration de biomatériaux utilisés à l'intérieur du corps humain. À notre première rencontre, nous en étions restés à ce constat pour le moins fascinant. Mais où cela a-t-il finalement conduit Suzanne Giasson ?

Consécutivement à la découverte de Suzanne Giasson, de nombreux scientifiques se sont intéressés au sujet et plusieurs études ont été menées afin de mieux la comprendre. En prenant connaissance de ces études, Suzanne Giasson a compris que les propriétés du polymère qu'elle avait découvertes n'étaient valables que dans certains cas et sous certaines conditions. La recherche continue donc à ce propos et il faudra probablement encore de nombreuses années avant que cette découverte ne donne lieu à des applications concrètes.

Toutefois, comme l'explique Suzanne Giasson, c'est surtout sur le plan de la recherche internationale que cette découverte a eu les retombées les plus positives. En effet, tout ce qui s'est produit autour de la découverte de Suzanne Giasson « a permis de mettre en œuvre de nouvelles manières de procéder pour la communauté scientifique et, conséquemment, de se lancer dans des recherches encore plus rigoureuses ». Avec les systèmes précédents, les corrélations entre les propriétés des polymères et leur capacité à réduire le frottement ne pouvaient pas être rigoureusement établies. Cette découverte et l'intérêt pour celle-ci ont donc permis une belle évolution de la recherche scientifique. ◀

engendrés par la capture, la séquestration et la réutilisation du carbone, afin d'amener à une réduction efficace du CO₂. Malgré les nombreux développements, l'entreprise continue la recherche. « Au fil des années, nous avons fait de nets progrès sur la manière d'utiliser l'enzyme et les projets continuent en vue d'une implantation pilote », poursuit Sylvie Fradette.

Dans le but de pousser la recherche encore plus loin, CO₂ Solutions s'est associée à de nombreuses entreprises industrielles de premier plan et a établi des partenariats pour accentuer la recherche sur l'enzyme. De plus, la technologie mise au point par CO₂ Solutions a été brevetée dans plusieurs pays, particulièrement en Europe et en Amérique du Nord. L'obtention de l'ensemble de ces brevets constitue d'ailleurs une valeur supplémentaire favorable à la commercialisation de cette technologie. À la fin de 2012, l'entreprise comptait 32 brevets délivrés et 52 brevets en instance pour l'utilisation de l'anhydrase carbonique dans le but de capturer le carbone.

« Étant donné que nous travaillons à l'élaboration d'une technologie qui s'appliquera à l'environnement dans un secteur où il y a peu ou pas de réglementation, l'évolution de l'entreprise n'a pas été aussi rapide que ce qui était espéré lors de notre première rencontre il y a dix ans, explique Sylvie Fradette. Néanmoins, avec nos projets actuels, nous prévoyons une accélération des choses dans les prochaines années. » Malgré le développement plus lent que prévu de l'entreprise, les projets qui sont annoncés laissent entrevoir un avenir très prometteur pour Sylvie Fradette et CO₂ Solutions.



« Les ingénieurs québécois peuvent voir les résultats de leurs recherches publiés dans la revue *Nature*, considéré comme l'un des plus prestigieux revues scientifiques au monde », dit Suzanne Giasson, ingénieure en génie chimique de l'Université Laval et d'un docteur à Paris et de l'Université de Western Ontario (1992).

À l'origine, pourriez-vous dire, Suzanne Giasson, qui cherche à comprendre le comportement des polymères chargés en nanotubes, je me concentrais sur les polymères chargés en nanotubes. C'est à ce moment que j'ai découvert que les polymères chargés en nanotubes ont des propriétés exceptionnelles de lubrification. C'est ce qui m'a permis de découvrir que les polymères chargés en nanotubes ont des propriétés exceptionnelles de lubrification. C'est ce qui m'a permis de découvrir que les polymères chargés en nanotubes ont des propriétés exceptionnelles de lubrification.

« En polyéthylène, c'est comme si les chaînes flexibles qui sont au milieu, c'est-à-dire, prendraient des formes selon les conditions de frottement. Elles sont donc plus souples. Un de la chaîne, c'est comme si elle était plus molle que le reste du composé d'une longue chaîne chargée et hydrophobe, et si une propriété similaire à celle des nanotubes. Pour faire cesser par glissement, changer la surface de frottement.

« En parlant avec notre hydrologue dans une solution de polymères hydrophobes, l'hydrophobie des polymères se fait d'habitude à la surface par adsorption, faisant passer dans l'eau la partie hydrophobe chargée de

Par Sandra Etchenda

Ainsi soit-elle

Il est des femmes d'exception qui, par leur parcours professionnel et personnel, sont une source d'inspiration pour les jeunes de la relève. C'est le cas de l'ingénieure Hélène Brisebois, présidente de la firme de génie-conseil SDK et associés, que l'Ordre des ingénieurs du Québec a accueillie le 13 février dernier à l'occasion du 2^e déjeuner-causerie « Femmes de génie », présenté par Gestion FÉRIQUE au Club Saint-James de Montréal.

Quelque 200 femmes, jeunes ingénieures pour la plupart, ont fait le déplacement pour assister à cette activité organisée par le Comité sur la promotion et la valorisation de la profession et des femmes en génie de l'Ordre, et écouter l'une des leurs.

Au cours de cette rencontre, Hélène Brisebois a évoqué son parcours professionnel devant une assistance désireuse de connaître les clés de sa réussite au féminin dans le monde du génie. Des raisons qui l'ont conduite au génie, en passant par la conciliation travail-famille et jusqu'aux moyens à mettre en œuvre pour intéresser les jeunes femmes à la profession d'ingénieur, Hélène Brisebois a répondu avec humour et bonne humeur à toutes les questions.

Parmi cette assemblée de femmes, le président et le directeur général de l'Ordre des ingénieurs du Québec,



Héléne Brisebois, ing., répondant aux questions de l'animateur Patrick Masbourian

MM. Daniel Lebel, ing., PMP, et André Rainville, ing., étaient assis à la table d'honneur, composée également de M^{mes} Isabelle Savard et Sophie Ducharme, de la Banque Nationale; Marie-Claude Dumas, ing., et Fabienne Lacoste, de Gestion FÉRIQUE; Nancy Hammond, de TD Meloche Monnex, ainsi que de l'invitée d'honneur, l'ingénieure Héléne Brisebois, qui répondait aux questions de l'animateur Patrick Masbourian.

« UNE JOB DE GARS! »

Dans sa plus tendre enfance, Héléne Brisebois aime faire des plans et des casse-têtes, construire des cabanes en



Il ne faut pas chercher à convaincre les jeunes filles, mais plutôt permettre aux femmes d'être plus présentes dans les milieux non traditionnels afin de créer une base féminine dans les industries typiquement masculines.

Denis Bernier



carton pour ses Barbie. Dès lors son père, qui est ingénieur, lui apprend à faire des dessins à l'échelle sur du papier quadrillé. «Ce fut une révélation pour moi; je me suis mise à dessiner tous les objets de la maison à l'échelle», dit-elle un brin amusée. En 1983, lors de son entrée à l'université, la jeune femme hésite entre l'architecture et le génie civil. Ses bonnes notes en mathématiques ainsi qu'en sciences et les perspectives d'emploi moroses en architecture la convainquent de choisir le génie civil et d'entrer à l'École Polytechnique de Montréal. Hélène Brisebois est issue d'une famille d'ingénieurs (son père, ses oncles et ses cousins); ses parents l'encouragent dans cette voie et sont fiers qu'elle veuille devenir ingénieure. Sa mère, une femme pragmatique ayant une âme d'artiste, lui dit alors, de même qu'à ses deux sœurs: «Les filles, si vous voulez bien gagner votre vie, il faut que vous fassiez une job de gars.» Il faut dire que la profession d'ingénieur ne se conjugait pas, à l'époque, aisément au féminin dans l'esprit des gens.

Avec son diplôme en génie civil de l'École Polytechnique en poche, Hélène Brisebois choisit de travailler en génie-conseil. «Je voulais concevoir des structures, alors j'ai décroché un emploi pendant six mois au chantier Manic-5», raconte-t-elle. Forte de cette expérience, la jeune ingénieure junior revient à Montréal et démarche les meilleures firmes de génie-conseil spécialisées en structure en demandant à «parler au patron». C'est cet aplomb de battante qui a plu au président de l'entreprise Saia Deslauriers (maintenant SDK).

CARRIÈRE ET MATERNITÉ

Chez SDK et associés, Hélène Brisebois fait la connaissance de Louise Leconte, qui devient pour elle un modèle. «Louise Leconte est une femme très rigoureuse, travaillante et attentionnée. J'ai beaucoup appris à son contact, car elle donne beaucoup de son temps aux gens, une qualité que j'ai faite mienne.» Pendant la récession des années 1990, les deux associées fondent leurs familles respectives presque en même temps; la fille aînée d'Hélène Brisebois et celle de Louise Leconte n'ont que six mois de différence.

Mener de front maternité et carrière professionnelle est une évidence pour la jeune ingénieure, qui ne veut pas remettre en question sa carrière pour les quelques années que dure l'éducation des enfants. «Pour moi, il était clair

qu'après mon congé, j'allais revenir travailler; alors j'ai pris les moyens nécessaires pour que ce soit moins difficile, et j'ai engagé une gardienne qui venait à la maison. C'était avant les garderies à 7 \$!» Hélène Brisebois a à cœur d'être avec ses enfants durant la soirée. C'est seulement après les avoir mis au lit qu'elle se remettait à travailler.

GESTION AU FÉMININ

Quand on lui demande quelles sont les qualités pour réussir sa carrière en tant qu'ingénieure, la patronne de SDK et associés répond naturellement «l'écoute, mais surtout la relation humaine». Il y a 25 ans, dans le domaine du génie-conseil, les heures de travail étaient très extensibles, ce qui pouvait rebuter bien des jeunes femmes. «Chez SDK et associés, les gens ont rarement à travailler le soir. Dans notre entreprise, nous offrons une plage horaire variable et le temps supplémentaire est marginal. C'est ma façon de gérer et c'est la philosophie du bureau.»

Pour Hélène Brisebois, il est important que les employés aient une vie en dehors du travail et puissent développer leur côté «givré» pour faire du sport, sortir, se cultiver, voyager ou tout simplement voir leur famille. «Nous encourageons nos gens à faire du sport et à se réaliser autrement qu'en étant ingénieurs; cela donne des personnes plus intéressantes et enrichit beaucoup l'équipe.» Et de poursuivre: «Chez SDK, nous faisons la conception et les plans de structures, nous n'avons pas le droit à l'erreur, alors il faut que les ingénieurs qui travaillent pour nous soient présents à 100 % lorsqu'ils sont au bureau. En les faisant travailler 12 heures par jour, nous prendrions de gros risques!» Être à l'écoute et favoriser la relation humaine, c'est aussi prendre en compte tous ces paramètres, pour l'ingénieure et gestionnaire.

UN MODÈLE

Lorsqu'elle parle des projets sur lesquels elle a travaillé ou travaille actuellement, comme le projet de construction du pavillon des services aux étudiants de l'ÉTS, Hélène Brisebois a les yeux qui brillent et la voix remplie d'enthousiasme. On ressent la fierté qu'elle a de pouvoir réaliser de grandes choses en exerçant une profession qui est également une passion pour elle. Cet enthousiasme,

elle souhaite le communiquer aux jeunes filles sans pour autant les convaincre d'embrasser cette voie, car, pour la patronne de SDK et associés, il n'y a pas de recette miracle. « Les filles qui se lancent dans la voie du génie sont vraiment déterminées et passionnées, ce qui fait souvent d'elles de très bonnes ingénieures. » La passion, ça se communique, dit-elle; il ne faut pas chercher à convaincre les jeunes filles, mais plutôt permettre aux femmes d'être plus présentes dans les milieux non traditionnels afin de créer une base féminine dans les industries typiquement masculines, et ainsi créer des modèles pour ces filles. Modèle, même si elle s'en défend, l'ingénieure Hélène Brisebois l'est assurément; son parcours personnel et professionnel est une source d'inspiration positive pour les jeunes femmes et ingénieures venues l'écouter.

Quand on lui demande quelle est la clé pour réussir une carrière en génie, Hélène Brisebois répond avec un petit sourire: « Aimez ce que vous faites. Restez vous-même. Travaillez fort et développez votre côté givré! » ◀

Hélène Brisebois en quelques dates

1987 : Elle obtient un baccalauréat en génie civil de l'École Polytechnique de Montréal

1987 : Elle est embauchée comme ingénieure de structures chez Saia Deslauriers

1989 : Elle devient actionnaire de Saia Deslauriers (maintenant SDK et associés), puis associée en 1995

1993 : Elle obtient un diplôme en sciences administratives de HEC Montréal

1997 : Elle intègre les systèmes-qualité ISO 9001 dans l'entreprise

2007 : Elle est élue présidente de SDK et associés par le conseil d'administration de l'entreprise

Qu'en pensent-elles ?



Julie Cohen-Bacrie, ingénieure en réseautique à la Société de transport de Montréal. « Je pense qu'il faudrait présenter des conférences comme celle-ci aux étudiantes dans les écoles secondaires, ce serait très parlant pour elles. Avoir des modèles, c'est la meilleure façon pour les filles d'apprendre et de se projeter dans une carrière. »



Nathalie Glazier, ingénieure en génie industriel, gestionnaire Stratégies opérationnelles à Hydro-Québec Distribution. « Je trouve intéressant que des femmes ayant de l'expérience dans le milieu de l'ingénierie et de la gestion puissent venir en parler, et ainsi nous guider. Des conférences comme celle-ci durent peu de temps, mais c'est juste assez pour saisir l'essence du message livré. Ce déjeuner-causerie, ce n'est pas, à proprement parler, une activité de réseautage, parce que cela dure peu de temps. Par contre, je trouve qu'une activité comme le Colloque de l'Ordre favorise davantage le réseautage, parce que le Colloque s'étend sur deux journées complètes et propose des activités qui s'y prêtent. »

celle-ci durent peu de temps, mais c'est juste assez pour saisir l'essence du message livré. Ce déjeuner-causerie, ce n'est pas, à proprement parler, une activité de réseautage, parce que cela dure peu de temps. Par contre, je trouve qu'une activité comme le Colloque de l'Ordre favorise davantage le réseautage, parce que le Colloque s'étend sur deux journées complètes et propose des activités qui s'y prêtent. »



Sharon May Nelson, ingénieure junior, Université Concordia.

« C'est la deuxième fois que j'assiste aux déjeuners-causeries « Femmes de génie! » organisés par l'Ordre. J'ai beaucoup apprécié cette conférence et je trouve que c'est encourageant de voir des femmes qui travaillent dans le domaine de l'ingénierie tout en occupant dans le même temps des postes de gestion. Il faut dire que je travaille dans le domaine de la gestion. C'est très inspirant de voir les démarches que les femmes entreprennent pour réussir professionnellement. »

Il faut dire que je travaille dans le domaine de la gestion. C'est très inspirant de voir les démarches que les femmes entreprennent pour réussir professionnellement. »



Liana Adornato, ingénieure en génie électrique chez Alstom.

« Je me suis inscrite à cette activité parce que je trouvais intéressante l'idée de réunir des ingénieures, c'est assez rare. Je vais bientôt être mère et comme ingénieure, je suis un peu nerveuse quand je pense au moment où je serai en congé de maternité. Entendre les anecdotes de M^{me} Brisebois sur le fait de mener une carrière d'ingénieure tout en étant mère a été rassurant pour moi et m'a donné des idées pour réussir à m'organiser et mener de front ces deux rôles. C'était très inspirant pour moi et j'ai beaucoup aimé cette conférence. »

anecdotes de M^{me} Brisebois sur le fait de mener une carrière d'ingénieure tout en étant mère a été rassurant pour moi et m'a donné des idées pour réussir à m'organiser et mener de front ces deux rôles. C'était très inspirant pour moi et j'ai beaucoup aimé cette conférence. »

COMMISSION CHARBONNEAU

Rappel de quelques règles déontologiques

Personne ne peut ignorer les témoignages livrés aux auditions de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction, mieux connue sous le nom de commission Charbonneau. Force est de constater que les ingénieurs sont les professionnels du Québec les plus écorchés par les allégations et que les comportements rapportés entachent l'ensemble de la profession. À la lumière de ces révélations, il est utile de rappeler certains principes de base du droit disciplinaire qui régit les ingénieurs.

LE CODE DE DÉONTOLOGIE DES INGÉNIEURS

Comme nous l'avons déjà mentionné à de nombreuses reprises, être membre d'un ordre professionnel est un privilège, et non un droit. Ce privilège s'accompagne d'obligations précises, auxquelles un non-membre n'est pas assujéti.

En effet, le Code de déontologie des ingénieurs suit l'ingénieur partout, tant géographiquement que dans le temps. Un geste irréfléchi accompli par un professionnel (p.ex., commettre ou tolérer une fraude, accepter ou donner un pot-de-vin, voler des données informatiques) aura des conséquences d'ordre non seulement criminel, mais aussi disciplinaire. Soulignons que ce geste doit avoir un lien avec l'exercice de la profession, mais qu'il peut également concerner des actes de la vie privée.

L'ARTICLE 149.1 DU CODE DES PROFESSIONS

Lorsqu'un ingénieur accomplit une action ayant des conséquences d'ordre criminel et liée à sa profession, il risque par le fait même de faire l'objet d'une plainte devant le Conseil de discipline de l'Ordre, en vertu de l'article 149.1 du Code des professions :

« Un syndic peut saisir le conseil de discipline, par voie de plainte, de toute décision d'un tribunal canadien déclarant un professionnel coupable d'une infraction criminelle qui, de son avis, a un lien avec l'exercice de la profession. Une copie dûment certifiée de la décision judiciaire fait preuve devant le conseil de discipline de la perpétration de l'infraction et, le cas échéant, des faits qui y sont rapportés. Le conseil de discipline prononce alors contre le professionnel, s'il le juge à propos, l'une ou l'autre des sanctions prévues à l'article 156. »

Comme cet article le stipule clairement, une décision déclarant un professionnel coupable d'une infraction criminelle ayant un lien avec l'exercice de la profession (p.ex., fraude, vol, pot-de-vin) fait preuve devant le conseil de discipline de la perpétration de l'infraction. L'un des seuls arguments qu'un professionnel pourrait présenter dans un pareil cas serait l'absence de lien avec l'exercice

de la profession. Une condamnation à une infraction criminelle peut donc avoir, pour un professionnel, une double conséquence.

L'OBLIGATION DE DÉCLARER

Plusieurs ne sont peut-être pas au courant, mais si un professionnel est reconnu coupable d'une infraction criminelle,

**UN GESTE IRRÉFLÉCHI ACCOMPLI
PAR UN PROFESSIONNEL AURA DES
CONSÉQUENCES D'ORDRE NON
SEULEMENT CRIMINEL, MAIS AUSSI
DISCIPLINAIRE.**

le Code des professions lui impose l'obligation de déclarer cette condamnation à son ordre professionnel. Le fait d'omettre de faire cette déclaration peut d'ailleurs entraîner un chef d'infraction additionnel. À titre d'exemple, nous vous suggérons de consulter les deux derniers dossiers¹ se rapportant à l'article 149.1 du Code des professions présentés au Conseil de discipline de l'Ordre.

LA PRESCRIPTION

Il faut aussi savoir que le concept de prescription, notamment utilisé en droit civil, ne s'applique pas en droit disciplinaire. Par conséquent, des gestes faits il y a un certain temps pourront toujours être sanctionnés devant une instance disciplinaire. Le simple passage du temps pourrait mettre quelqu'un à l'abri de poursuites au civil, mais ce n'est pas le cas en droit disciplinaire. À titre d'exemple, les décisions auxquelles nous vous avons renvoyé dans le paragraphe précédent ont été rendues en janvier 2013 et concernent des gestes commis en 2003 et 2005.

PENSEZ-Y !

Nous venons de le voir, le statut de professionnel comporte des obligations. Si vous vous trouvez dans une situation qui semble floue ou douteuse, comme celles ayant fait l'objet de témoignages à la commission Charbonneau, ne cédez pas aux pressions des entrepreneurs, des promoteurs ou encore de vos supérieurs hiérarchiques, puisque les conséquences peuvent être doublement sévères pour vous, et ce, indépendamment du temps écoulé...

¹ Ingénieurs (Ordre professionnel des) c. Pilote, CDOIQ 22-12-0436; Ingénieurs (Ordre professionnel des) c. Fortin, CDOIQ 22-12-0418.w

LE JUNIORAT

Un tremplin pour futurs entrepreneurs

Chaque année, plusieurs finissants en génie décident de se lancer en affaire. Pour l'obtention du titre d'ingénieur, cette voie peut toutefois s'avérer problématique. C'est comme si on tentait de courir avant de savoir bien marcher. Et à vouloir aller trop vite, on se casse parfois la figure. Voilà pourquoi l'Ordre des ingénieurs du Québec recommande de ne pas brûler les étapes et de plutôt profiter de son juniorat pour développer des compétences qui serviront, par la suite, à l'entrepreneuriat.

Pour obtenir son permis d'ingénieur, tout ingénieur junior doit être supervisé pendant trois ans par un ingénieur, membre de l'Ordre. Or, cette supervision s'avère plutôt difficile lorsqu'on décide de se lancer en affaire et de travailler en solo. « Résultat : trop souvent, l'Ordre se voit contraint de refuser leur permis à des ingénieurs juniors dont l'expérience professionnelle ne peut être reconnue, faute d'avoir acquis les compétences nécessaires à leur pratique sous la direction et la surveillance immédiates d'un ingénieur, déplore l'ingénieure Alice Vien-Bélanger, évaluatrice aux permis à la Direction des affaires professionnelles de l'Ordre des ingénieurs du Québec. C'est pourquoi nous cherchons à sensibiliser les finissants avant qu'ils ne s'aventurent dans cette voie. »

Le juniorat permet de compléter la formation universitaire. « Tout ne s'apprend pas à l'université, une grande partie du savoir ainsi que le savoir-faire et le savoir-être indispensables à la profession s'acquièrent avec le temps en côtoyant sur le terrain des ingénieurs expérimentés, poursuit Alice Vien-Bélanger. Tout au long de ces trois ans, l'ingénieur junior sera exposé à divers problèmes, à de nouvelles technologies, à des défis inattendus, etc. S'il n'amorce pas sa carrière au sein d'une entreprise sous la supervision d'un ingénieur, il lui sera difficile d'acquérir les bons réflexes. »

SIX COMPÉTENCES ESSENTIELLES À TOUT INGÉNIEUR

Voilà pourquoi l'Ordre considère que le juniorat devrait plutôt servir de tremplin pour développer les six compétences communes de l'ingénieur : des habilités qui pourront s'avérer importantes, par la suite, pour réussir une carrière d'entrepreneur. À titre d'exemple, la compétence *Assumer son statut professionnel* permettra au futur dirigeant de renforcer la confiance que ses clients auront envers son travail et son entreprise. Cette compétence renvoie au respect des règles officielles (lois, codes, règlements) et non officielles (règles de l'art) ainsi qu'aux principes éthiques à adopter selon les problèmes rencontrés.

« Il n'y a qu'un moyen d'assimiler ces concepts, c'est d'être en contact avec un ingénieur expérimenté et de discuter avec lui des difficultés que l'on vit, insiste l'ingénieur Bernard Cyr, chef de l'admission et des permis à l'Ordre. Lorsque l'on possède une entreprise, on en incarne systématiquement l'image. Or, si l'on n'est pas solide professionnellement, si l'on n'a pas développé le jugement et les attitudes adéquates, il sera difficile de vendre ses services et de se constituer une clientèle. »

La compétence *Résoudre des problèmes* faisant appel aux sciences appliquées et aux règles de l'art représente pour sa part le fondement même de la pratique professionnelle de l'ingénieur. C'est par la résolution de problèmes que ce dernier utilise son expertise en sciences appliquées et qu'il a

**UNE GRANDE PARTIE DU SAVOIR
DE LA PROFESSION S'ACQUIÈRENT
AVEC LE TEMPS EN CÔTOYANT SUR
LE TERRAIN DES INGÉNIEURS
EXPÉRIMENTÉS.**

recours aux règles de l'art pour trouver des réponses aux besoins de son environnement. Le futur ingénieur pourra ainsi apprendre à suivre une démarche méthodique qui lui permettra de trouver la meilleure réponse ou encore de déterminer quelle sera la meilleure façon de parvenir au résultat désiré.

Si la compétence *Communiquer efficacement* s'avère franchement indispensable à tout ingénieur, elle devient tout simplement un incontournable lorsque vient le temps de rencontrer des clients, de gérer des projets et des employés, de vulgariser les solutions offertes par son entreprise, de régler un litige ou encore d'aller négocier du financement. Les occasions de communiquer sont omniprésentes lorsqu'on est en affaire. Elles seront grandement améliorées à travers le juniorat.

En raison de la portée de ses actes professionnels et de son statut, l'ingénieur doit accorder une attention toute particulière à la façon dont il assure la qualité de ses activités et de ses travaux. « Le nom et la réputation d'une entreprise peuvent être entachés ou ternis à jamais lorsque cette compétence n'est pas maîtrisée », soutient Bernard Cyr.

Par ailleurs, la compétence *Gérer les risques à caractère technique* consiste à contribuer activement, avec les

intervenants concernés, d'une part, à détecter les dangers et les risques associés à la réalisation et à l'exploitation d'un système, d'un ouvrage, d'un équipement, d'un produit, d'autre part, à mettre en place des mesures visant à éliminer ces risques ou à les réduire à un niveau acceptable. La sécurité du public demeure une préoccupation importante pour tout ingénieur.

Plus que tout autre ingénieur, celui qui travaille à son compte n'a pas le droit à l'erreur. Il se doit de montrer une feuille de route irréprochable et de savoir relever avec brio ce défi inhérent à sa profession. Il en va de la survie de son entreprise. Or, seuls une expérience du terrain et le partage avec d'autres collègues qui ont su mener à bien des projets d'envergure peuvent aider l'ingénieur junior à acquérir cette précieuse expertise.

« Pour assurer le succès de son entreprise, un dirigeant doit aussi savoir gérer des groupes, piloter des projets, veiller à ce que les objectifs communs soient bien atteints, précise Alice Vien-Bélanger. Il n'y a pas de meilleure école que le juniorat pour apprendre à le faire de façon efficace et garantir des résultats positifs. La direction et la surveillance immédiates requises lors du juniorat permettent à l'ingénieur junior de profiter de la précieuse expérience de son superviseur ingénieur. »

Plus spécifiquement, la compétence *Gérer des activités, des équipes techniques et des projets* consiste à mettre en œuvre les moyens organisationnels, humains et matériels permettant aux personnes supervisées d'atteindre les objectifs préalablement fixés en tenant compte des contraintes du contexte.

À la lumière de ces constats, il semble difficile de s'imaginer qu'un ingénieur junior, quand bien même il aurait été le plus doué de sa cohorte, puisse relever le double défi de réussir en affaire tout en apprenant à devenir un ingénieur accompli. C'est pourquoi il est parfois préférable de prendre plus de temps pour gravir un à un les échelons qui conduisent au succès.



CHARGÉS ET CHARGÉES DE COURS

L'École de technologie supérieure (ÉTS) est l'une des écoles de génie les plus importantes au Canada. Elle offre des programmes de baccalauréat, maîtrise et doctorat conçus selon une mission axée vers le génie appliqué et entretient des liens étroits avec l'industrie grâce à un système d'enseignement coopératif dynamique.

L'ÉTS sollicite des candidatures pour des postes de chargés et chargées de cours pour le Département de génie de la construction et le Département de génie logiciel et des technologies de l'information.

Conditions

Les candidats et candidates doivent être ingénieurs membres de l'Ordre des ingénieurs du Québec et posséder une expertise dans l'une des disciplines suivantes :

DÉPARTEMENT DE GÉNIE DE LA CONSTRUCTION

- Gestion de projet de construction
Planification et contrôle des coûts de construction • estimation des coûts de construction • qualité
- Statique et dynamique
- Résistance des matériaux
- Mécanique des fluides et thermodynamique
- Science et technologie des matériaux
- Structures
Béton • acier • bois
- Hydraulique et hydrologie
- Bâtiments
Fondations • enveloppe • mécanique • électricité • éléments de chauffage, ventilation et climatisation
- Services municipaux
- Mécanique des sols
- Environnement et bâtiment durable

Faites parvenir votre *curriculum vitae* par courriel à construction@etsmtl.ca

Plus de renseignements sur les cours de génie de la construction à <http://www.etsmtl.ca/Departements/Genie-de-la-construction>

DÉPARTEMENT DE GÉNIE LOGICIEL ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- Analyse et conception de logiciels
- Analyse et conception de logiciels de télécommunications
- Analyses de besoins et spécifications
- Applications multimédias et internet
- Architecture distribuée orientée objet
- Architecture logicielle
- Assurance de la qualité des logiciels
- Base de données
- Commerce électronique
- Conception de services de réseautique et de messagerie
- Conception orientée objet
- Introduction au génie des TI
- Introduction aux systèmes distribués
- Principes des systèmes d'exploitation et programmation système
- Progiciels de gestion intégrée
- Structures de données multimédias
- Systèmes d'information dans les entreprises
- Technologies de développement internet
- Tests et maintenance

Faites parvenir votre *curriculum vitae* par courriel à logti@etsmtl.ca

Plus de renseignements sur les cours de génie logiciel et des TI à <http://departements.etsmtl.ca/Logti/>

École de technologie supérieure

1100, rue Notre-Dame Ouest
Montréal (Québec) H3C 1K3



Le génie pour l'industrie

École de technologie supérieure

L'ÉTS est une constituante du réseau de l'Université du Québec

Le Comité exécutif s'est réuni en séance régulière le 12 février 2013. Le Conseil d'administration s'est réuni en séance extraordinaire le 22 février 2013, en séance régulière le 26 février 2013 ainsi qu'en séance extraordinaire le 26 février 2013.

COMITÉ EXÉCUTIF (CE)

Séance régulière du 12 février 2013

Le CE a reçu la mise à jour du tableau des membres en date du 8 février 2013. Il a accordé des équivalences de diplômes et de formation, a délivré des permis conformément aux articles 40 du Code des professions et 35 de la Charte de la langue française, et a accordé des permis temporaires conformément à la Loi sur les ingénieurs.

Le CE s'est prononcé sur l'application des articles 45 à 45.2 (infractions criminelles) dans trois dossiers. De plus, le CE a autorisé des poursuites pénales dans un dossier. Le CE a décidé de radier un membre pour non-conformité à l'assurance responsabilité professionnelle s'il ne fournit pas une preuve d'assurance conforme dans les 60 jours.

Le CE a recommandé au Conseil d'administration de nommer l'ingénieure M^{me} Diane Riopel au Bureau canadien des conditions d'admission en génie pour un mandat de trois ans débutant le 1^{er} juillet 2013. Le CE a recommandé les candidatures pour le titre de Fellow d'Ingénieurs Canada. Le CE a

recommandé la candidature de l'ingénieure M^{me} Isabelle Tremblay au comité sur la gouvernance.

Le CE a nommé l'ingénieur Léonard Castagner à titre de représentant de l'Ordre au sein du Comité du devis normalisé BNQ 1809-300 pour la durée du Comité, sauf si l'Ordre révoque sa décision. Enfin, le CE a nommé l'ingénieur Kamal Al Haddad au Comité des examinateurs pour un mandat de trois ans débutant le 13 février 2013.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance extraordinaire du 22 février 2013

Le Conseil d'administration a adopté le nouveau modèle de gouvernance régionale. Le Conseil d'administration a en effet décidé de créer onze comités régionaux en lieu et place des sections régionales.

Séance régulière du 26 février 2013

Le Conseil d'administration a décidé de rendre obligatoire, dès l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur les ingénieurs, une formation en ligne sur cette nouvelle loi. Il a aboli la Politique sur l'usage approprié des titres.

Le Conseil d'administration a désigné M. l'ingénieur Stéphane Bilodeau au siège de représentant de l'Ordre au Conseil d'administration d'Ingénieurs Canada pour un mandat de trois ans venant à échéance en juin 2016. Il a nommé M^{me} l'ingénieure Diane Riopel comme représentante du Québec et membre du Bureau canadien des conditions d'admission en génie pour un mandat de trois ans débutant en juillet 2013. Il a aussi nommé M^{me} l'ingénieure Isabelle Tremblay pour siéger au comité sur la gouvernance, pour le terme du mandat initialement assumé par M. l'ingénieur Pierre J. Boucher au comité sur la gouvernance, soit jusqu'en juin 2014.

Le Conseil d'administration a adopté le Règlement sur la délivrance d'un permis de l'Ordre des ingénieurs du Québec pour donner effet à l'arrangement conclu par l'Ordre en vertu de l'entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles et demandé le dépôt dudit projet de règlement à l'Office des professions du Québec.

Le Conseil d'administration a reçu les états financiers trimestriels au 30 décembre 2012.

Séance extraordinaire du 26 février 2013

Le Conseil d'administration a élu par cooptation M. l'ingénieur Robert Sauvé pour pourvoir le poste laissé vacant par M. l'ingénieur Pierre J. Boucher, jusqu'au terme de son mandat au conseil d'administration, soit juin 2015.

Voyager. Travailler. Explorer.

Manitoba Hydro International Ltd (MHI Ltd.) assiste les clients dans le monde entier dans les domaines d'utilité et de gestion d'actifs, les conseils et la formation, et le transfert des connaissances de technologie.

Nous recherchons des professionnels de premier rang dans les services publics :

- Ingénierie (T&D, conception et planification, HVDC)
- Gestion des ressources environnementales

Nous allons tenir une **séance d'information** à l'Hôtel Delta, 475 avenue Président Kennedy, Montréal, **Mardi le 9 Avril 2013, de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h.**

Si vous êtes intéressé, s'il vous plaît contacter :

Serena Lee

Coordonnateur du
recrutement projet

slee@mhi.ca | www.mhi.ca

Manitoba
HYDRO INTERNATIONAL

Placez vos priorités dans le bon Ordre !



Vous recherchez une carrière stimulante au sein d'une organisation qui contribue à la recherche de l'excellence et à l'évolution de la profession d'ingénieurs ?

Avec plus de 90 ans d'histoire, 160 employés et plus de 63 000 membres, l'Ordre des ingénieurs du Québec propose un environnement dynamique où le talent des gens est au centre de sa compétence.

Nous sommes présentement à la recherche d'un chef de la surveillance de l'exercice et secrétaire du CIP

La Direction des affaires professionnelles est présentement à la recherche d'un chef de la surveillance de l'exercice et secrétaire du Comité d'inspection professionnelle (CIP).

- Vous êtes un ingénieur chevronné et avez plus de 10 ans d'expérience professionnelle, dont au moins 5 ans d'expérience en gestion de personnel ?
- Vous détenez une très bonne connaissance des divers domaines et champs de pratique de la profession ainsi que des lois et règlements encadrant la profession d'ingénieur ?

Vous désirez en savoir plus ? Consultez la description de poste détaillée à la section « Carrière à l'Ordre » au www.oiq.qc.ca ou sur emplois.oiq.qc.ca.

L'Ordre des ingénieurs du Québec souscrit pleinement aux principes de la Loi sur l'équité en matière d'emploi.

Travailler à l'Ordre des ingénieurs du Québec...

...c'est côtoyer au quotidien des gens compétents et passionnés. C'est évoluer dans un milieu engagé où les employés donnent tous les jours le meilleur d'eux-mêmes afin d'aider leur organisation à maintenir sa notoriété et à accomplir sa mission.

Pour poser votre candidature

Les personnes intéressées par le poste et possédant les compétences requises sont priées de faire parvenir leur candidature accompagnée d'une lettre exposant les motifs de leur intérêt, à l'adresse électronique suivante : cv@oiq.qc.ca.

L'Ordre des ingénieurs du Québec remercie les personnes qui signifieront leur intérêt en soumettant leur candidature pour ces postes, mais avise qu'il communiquera uniquement avec les personnes qui seront retenues pour une entrevue de sélection. *Afin d'alléger le texte et de simplifier la lecture, nous avons fait usage du masculin comme genre neutre pour désigner à la fois les femmes et les hommes.*



Ordre
des ingénieurs
du Québec

RESSOURCES DE L'INGÉNIEUR

SPG
HYDRO INTERNATIONAL INC.

Expertises et travaux sous-marins

- Inspection
- Construction
- Environnement
- Ingénierie

Partout au Québec
www.spghydro.com

Urgences 24 heures ISO 9001

450-922-3515

KRAMING
FORMATIONS TECHNIQUES: GRUES ET GRÉAGE

Admissible au Règlement sur la formation continue obligatoire des ingénieurs

FORMATIONS CONÇUES
POUR LES PROFESSIONNELS
ET LES OPÉRATEURS

- Grues
- Gréage
- Appareils de levage
- Pelles hydrauliques

info@kraming.com
514-910-6301
www.kraming.com

Pour une présence publicitaire continue...
À PEU DE FRAIS !

LA SECTION RESSOURCES DE L'INGÉNIEUR

PLAN

Renseignements : Isabelle Bérard
CPS Média

450 227-8414, poste 300 • iberard@cpsmedia.ca

Avis de radiation

Conformément aux articles 156 et 180 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26), avis est donné par la présente que, le 17 janvier 2013, le Conseil de discipline de l'Ordre des ingénieurs du Québec a déclaré coupable M. Jean-Marie Maccabée, dont le domicile professionnel est situé au 1385, rue Antoine-Deat à Montréal (Québec) H2M 2R2, des infractions suivantes, notamment :

« À Montréal, district de Montréal, les ou vers les 14 mars 2008, 21 avril 2008, 5 mai 2008, 28 avril 2009 et 4 juillet 2010, ainsi qu'à un endroit non spécifié, après le 22 août 2008, dans le cadre des phases I, II et III du projet d'agrandissement du Manoir Jeffrey, situé à Asbestos, l'ingénieur Jean-Marie Maccabée :

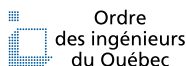
- n'a pas respecté, dans tous les aspects de son travail, ses obligations envers l'homme et n'a pas tenu compte des conséquences de l'exécution de ses travaux sur l'environnement et sur la vie, la santé et la propriété de toute personne en omettant de calculer la capacité portante des sols, contrevenant ainsi à l'article 2.01 du Code de déontologie des ingénieurs ;
- a fait défaut de s'acquitter de ses obligations professionnelles avec intégrité et s'est prêté à des procédés malhonnêtes ou douteux en émettant les plans S2 alors que les travaux de fondation étaient terminés, contrevenant ainsi aux articles 3.02.01 et 3.02.08 du Code de déontologie des ingénieurs ;
- a exprimé des avis sur la structure d'un bâtiment sans baser ces avis sur des connaissances suffisantes, contrevenant ainsi à l'article 2.04 du Code de déontologie des ingénieurs ;
- a apposé son sceau et sa signature sur un plan qu'il n'avait pas préparé lui-même ou qui n'avait pas été préparé sous sa direction et surveillance immédiates par des personnes non membres de l'Ordre des ingénieurs du Québec, contrevenant ainsi à l'article 3.04.01 du Code de déontologie des ingénieurs. »

Le Conseil de discipline a imposé à M. Jean-Marie Maccabée, au regard de ces infractions, quatorze périodes de radiation de cinq (5) mois, le tout à purger de façon concurrente.

Cette décision étant exécutoire à l'expiration des délais d'appel, M. Jean-Marie Maccabée est radié du tableau de l'Ordre à compter du 21 février 2013, et ce, jusqu'au 21 juillet 2013 inclusivement.

Montréal, ce 21 février 2013

Josée Le Tarte
Secrétaire du Conseil de discipline



Avis de radiation

Conformément aux articles 156 et 180 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26), avis est donné par la présente que, le 11 janvier 2013, le Conseil de discipline de l'Ordre des ingénieurs du Québec a déclaré coupable M. Martin Guy Pilote, dont le domicile professionnel est situé au 1241, boul. Dagenais Ouest à Laval (Québec) H7L 0A5, des infractions suivantes :

« À Terrebonne, le ou vers le 17 novembre 2011, dans le dossier numéro 700-01-070457-075 de la Cour du Québec, chambre criminelle et pénale du district de Terrebonne, l'ingénieur junior Martin Guy Pilote a été déclaré coupable des infractions criminelles suivantes, ayant un lien avec l'exercice de la profession d'ingénieur, se rendant ainsi passible des sanctions prévues à l'article 156 du Code des professions, conformément à l'article 149.1 du Code des professions, relativement à des factures de Construction Extra inc. à Groupe Dubé & Associés inc., datées du 3 mars 2006, facture numéro 189 au montant de 39 856,12 \$ et du 6 avril 2006, facture numéro 1284 au montant de 41 121,44 \$, à savoir :

Entre le 15 avril 2005 et le 15 août 2006, à Saint-Eustache, district de Terrebonne, à Montréal, district de Montréal, et ailleurs au Québec, par la supercherie, le mensonge ou autre moyen dolosif, a frustré le ministère du Revenu du Québec (sous-ministre du Revenu du Québec), d'une somme d'argent, d'une valeur dépassant 5 000,00 \$, commettant ainsi l'acte criminel prévu à l'article 380(1)a) du Code criminel.

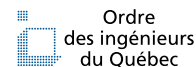
Le ou vers le 7 mars 2006 ainsi que le ou vers le 13 avril 2006, à Saint-Eustache, district de Terrebonne, à Montréal, district de Montréal, et ailleurs au Québec, a fait de faux documents, les sachant faux, avec l'intention qu'ils soient employés ou qu'on y donne suite comme authentiques au préjudice du ministère du Revenu du Québec, commettant ainsi l'acte criminel prévu à l'article 367a) du Code criminel et sachant qu'un document était contrefait, s'en est servi, traité ou a agi à son égard comme si ce document était authentique, commettant ainsi l'acte criminel prévu à l'article 368(1)a)c) du Code criminel. »

Le Conseil de discipline a imposé à M. Martin Guy Pilote, au regard de ces infractions, six périodes de radiation de douze (12) mois, le tout à purger de façon concurrente. Le Conseil a, de plus, ordonné que ladite radiation débute au moment où le droit d'exercice de l'intimé a été suspendu provisoirement du tableau, soit à compter du 6 juillet 2012.

Cette décision étant exécutoire à l'expiration des délais d'appel, M. Martin Guy Pilote est radié du tableau de l'Ordre jusqu'au 5 juillet 2013 inclusivement.

Montréal, ce 15 février 2013

Josée Le Tarte
Secrétaire du Conseil de discipline



Avis de radiation

Conformément aux articles 156 et 180 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26), avis est donné par la présente que, le 25 janvier 2013, le Conseil de discipline de l'Ordre des ingénieurs du Québec a déclaré M. Robert Fortin, dont le domicile professionnel est situé au 1055, rue Champigny, Ville Saint-Laurent (Québec) H4L 4P3, coupable des infractions suivantes :

« À Montréal, le ou vers le 2 décembre 2005, dans le dossier n° 500-01-002106-042 de la Cour du Québec, chambre criminelle et pénale du district de Montréal, l'ingénieur Robert Fortin a été déclaré coupable, après avoir enregistré un plaidoyer de culpabilité, des infractions criminelles suivantes ayant un lien avec l'exercice de la profession d'ingénieur :

Entre le 14 septembre 2003 et le 17 décembre 2003 ainsi qu'entre le 14 septembre 2003 et le 1^{er} novembre 2003, à Montréal et à Lac-Brome (Knowlton), district de Montréal et district de Bedford, étant fonctionnaire, à savoir directeur de l'arrondissement de Saint-Laurent de Ville de Montréal, a commis un abus de confiance relativement aux fonctions de sa charge, commettant ainsi l'acte criminel prévu à l'article 122 du Code criminel :

- en acceptant de Les Contructions Infrabec Inc., (sic) un tracteur de marque KUBOTA et ses équipements ;
- en acceptant de Modugno-Hortibec Inc. ou son représentant, la pose de rouleaux de tourbe ;

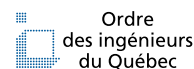
se rendant ainsi passible des sanctions prévues à l'article 156 du Code des professions, conformément à l'article 149.1 du Code des professions. »

Le Conseil de discipline a imposé à M. Robert Fortin, au regard de ces infractions, deux périodes de radiation de douze (12) mois, le tout à purger de façon concurrente.

Cette décision étant exécutoire à l'expiration des délais d'appel, M. Robert Fortin est radié du tableau de l'Ordre à compter du 1^{er} mars 2013, et ce, jusqu'au 28 février 2014.

Montréal, ce 1^{er} mars 2013

Josée Le Tarte
Secrétaire du Conseil de discipline



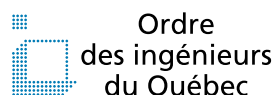
UN PROGRAMME DE GÉNIE

Adhérez au programme financier¹ pour ingénieurs et profitez d'avantages dont vous n'avez même pas idée.

Passez nous voir et vous verrez.

banquedesingenieurs.ca

Fière partenaire de



¹Le programme financier de la Banque Nationale constitue un avantage offert aux ingénieurs et aux diplômés en génie au Canada qui détiennent une carte Platine MasterCard de la Banque Nationale et qui sont citoyens du Canada ou résidents permanents canadiens. Aucune adhésion à une association professionnelle n'est requise. Une preuve de votre statut professionnel vous sera demandée.



Exercez votre profession en toute quiétude, nous nous occupons de votre assurance responsabilité professionnelle!

Dale Parizeau Morris Mackenzie, fier partenaire de l'OIQ, a élaboré pour vous un programme d'assurance responsabilité professionnelle décliné en 2 volets :

- › Régime collectif de base pour tous les membres
- › Régime complémentaire pour tous les membres en pratique privée

Une équipe dédiée est à votre service.
Contactez-nous sans plus tarder :

1 855 256-5317 ou 514 370-6735

Courriel : ingenieur@dpmm.ca

Site web : dpmm.ca/oiq



Dale
Parizeau
Morris
Mackenzie

CABINET DE
SERVICES FINANCIERS



Responsabilité
Professionnelle
Ingénieurs